La LIBERTÉ et le PATRIOTE

No 39 — WINNIPEG, SAMEDI 25 DECEMBRE 1954 — PRIX: SEPT CENTS

Souhait[illegible]cères de Saintes et Joyeuses Fêtes à tous nos lecteurs



Deux Esquimaux du détroit de Behring, un jeune homme de la petite île Diomède et une jeune fille de l'île King, apparaissent ici admirant la crèche de Noël à Holy Cross, en Alaska. Les missions de l'Alaska sont confiées aux Jésuites; 23 prêtres exercent leur apostolat parmi les 10,500 catholiques dispersés sur un vaste territoire qui compte 60,000 habitants. (CCC)

Le Christ ou Peron en Argentine

SANTIAGO, Chili — Le conflit entre l'Eglise et l'Etat en Argentine s'accentue tous les jours et la plus grande partie des catholiques de ce pays sont contraints de faire un choix "entre le Christ et Peron", selon l'expression d'un prêtre de Cordoba qui a été arrêté pour avoir présenté la situation de cette manière.

Peron a affirmé à plusieurs reprises qu'il ne livre pas la lutte à l'Eglise, mais seulement "aux mauvais membres du clergé". Cependant, il a inclus parmi ces derniers deux archevêques et un évêque, et il a atteint l'Eglise dans une de ses tâches les plus vitales, celle qui concerne le travail social et l'éducation.

On choisit le Christ

En dépit des armes de propagande puissantes qui sont à la disposition de Peron (la presse et la radio sont régis par son gouvernement, ou bien lui sont favorables), il semble que la plus grande partie des catholiques choisissent, selon l'expression du prêtre de Cordoba, "le Christ" plutôt que Peron.

Par exemple, lors de la clôture de l'Année mariale à Buenos Aires, capitale de l'Argentine, l'Eglise avait prévu d'impressionnantes cérémonies. Mais l'Etat, au moyen de sa force policière, fit obstacle au programme de célébrations. La procession qui devait se dérouler à travers le bas de la ville fut interdite par la police. Une messe solennelle devait avoir lieu à ciel ouvert sur la Plaza de Mayo, mais elle fut aussi interdite.

Les autorités ecclésiastiques décidèrent alors que la messe serait célébrée dans la cathédrale voisine et transmise sur la place publique par des haut-parleurs. Pour attirer la foule ailleurs, Peron annonça qu'il accueillerait personnellement, à ce même moment, un grand champion argentin de la boxe. Malgré tout, 100,000 personnes se massèrent sur la place de la cathédrale pour le ralliement de l'Année mariale.

Divorce approuvé en Argentine

BUENOS AIRES — Les députés de l'Argentine ont approuvé un bill légalisant le divorce et autorisant les personnes divorcées à se remarier. En réalité, c'est un amendement à un autre bill que les partisans du président Peron, ayant une confortable majorité en Chambre, ont fait adopter en dépit des protestations véhémentes du parti radical.

L'approbation de la même mesure est assurée au Sénat, car tous les sénateurs sont des partisans de Peron.

Nouvelle tension

L'adoption d'une telle mesure sera sûrement une nouvelle source de tension entre le gouvernement Peron et l'Eglise catholique qui sont engagés dans une controverse depuis cinq semaines.

L'intention de Peron de légaliser le divorce aurait d'ailleurs été à la racine de cette controverse.

Le bill stipule qu'un an après la séparation légale un conjoint peut réclamer le divorce devant les tribunaux. Les causes de séparation demeurent les mêmes: adultère, provocation à l'adultère, tentative de meurtre, extrême cruauté, blessure grave, traitement intolérable, abandon volontaire et malicieux.

Un évêque argentin dénonce le divorce

BUENOS AIRES — Invoquant le droit de pétition et comme citoyen, et comme évêque représentant les 700,000 catholiques de son diocèse, l'évêque de Tucuman, S. Exc. Mgr Juan Aramburu, a adressé au président Peron un télégramme dans lequel il le "prie respectueusement" de ne pas promulguer l'article de loi récent qui instituera pratiquement le divorce en Argentine. Le prélat fait valoir que la dissolution du lien matrimonial "blesse les saines convictions du peuple argentin, en rendant possible la désagrégation d'une des valeurs fondamentales et traditionnelles du foyer argentin", et qu'elle est contraire à la doctrine enseignée par le Christ.

S. E. le cardinal Feltin

L'Eglise ne favorise pas un parti catholique unique

PARIS — "Beaucoup souhaiteraient voir tous les catholiques se grouper dans un parti unique, susceptible par le fait même d'une plus grande efficacité politique. Mais c'est là une vue incomplète ou qui n'est pas en accord avec une saine conception de la nature et du rôle de l'Eglise", a déclaré récemment l'archevêque de Paris.

C'était au cours de la messe de rentrée qui rassemblait, comme chaque année, les parlementaires catholiques. Dans son allocution, le cardinal Feltin, s'adressant aux deputés, s'est attaché à expliquer et à justifier le pluralisme politique des chrétiens. Les parlementaires catholiques présents appartenaient à des partis différents et parfois opposés. Est-ce un scandale? demanda le cardinal de Paris.

Division scandaleuse?

"Le fait en lui-même paraît à certains, dit-il, anormal et inadmissible. Les uns y découvrent un scandale: la division des chrétiens; d'autres y voient au moins un grave dommage. Combien souhaiteraient voir tous les catholiques se grouper dans un parti unique, susceptible, par le fait même d'une plus grande efficacité politique.

"Mais c'est là une vie incomplète, et qui n'est pas en plein accord avec une saine conception de la nature et du rôle de l'Eglise.

"L'Eglise, poursuit-il, est une société réellement humaine et se situe, à ce titre, à la fois sur le plan temporel et sur le plan spi-

(Suite à la sixième page)

Acte de sollicitude du cardinal Léger

LOURDES — Au cours des manifestations qui ont eu lieu récemment à Lourdes, sous la présidence de S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal et légat du pape, celui-ci émut la foule par un acte de bonté. Remarquant de son trône que le cardinal Saliège, très avancé en âge et partiellement paralysé, semblait souffrir du froid, il envoya un de ses assistants mettre son propre manteau sur les épaules du vénérable cardinal pour le protéger du froid.

Lettre de Paris

L'alcool et l'alcoolisme en France

Par Maurice HERR

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Napoléon recrutait dans les provinces de l'Ouest, en Normandie et en Bretagne principalement, les splendides gaillards de sa Garde impériale. Aujourd'hui, lorsque l'on parcourt ces mêmes provinces, on est frappé par la proportion importante de diminués physiques que l'on y rencontre — bossus, avortons, estropiés, etc. Et si l'on y regarde de plus près, notamment si l'on s'arrête dans l'un des nombreux hôpitaux-hospices de la région, on s'effraie et on s'afflige des misères physiques et morales qui y sont rassemblées. Le coupable, c'est l'alcool.

En effet, l'alcool est aujourd'hui responsable de ce net affaiblissement de la race que l'on enregistre dans certaines régions de France où il coule à flot. Il est responsable de l'afflux vers les hôpitaux psychiatriques d'un nombre toujours plus important d'aliénés; le tiers des accidents de la circulation, le quart des accidents du travail, le tiers des crimes de droit commun lui sont imputables.

Le mal est grave. Si grave, même, que l'alcoolisme n'est plus seulement une question qui relève de la morale et de l'hygiène individuelles, mais un angoissant problème national qui exige des solutions sur les plans technique, politique, économique et social. Le gouvernement de M. Mendès-France vient de s'y attaquer.

Les privilèges et la puissance des bouilleurs de cru

Une des données les plus importantes de ce problème est l'existence de l'exorbitant privilège accordé par l'Etat aux bouilleurs de cru. Aux termes d'une loi vieille de près de ¾ de siècle, tout producteur de fruits a droit chaque année de distiller librement, et en complète franchise fiscale, une quantité d'alcool égale à 10 litres d'alcool à 100 degrés. Au delà de cette quantité le "bouilleur" acquitte des taxes très faibles, jusqu'à un plafond relativement élevé, et qui dépasse de beaucoup les besoins de cette "consommation familiale" que le législateur a voulu protéger, et peut-être même encourager.

Les bouilleurs de cru étaient environ 900,000 en 1900. Ils sont aujourd'hui près de 3 millions 500,000! Pour la campagne 1953-54, la production dé-

(Suite à la septième page)

Un missionnaire célèbre son 70e anniversaire sacerdotal

FORT SMITH — Un vétéran et pionnier des missions du Grand Nord, le R. P. Joseph-Vincent-Marie LeTreste, O.M.I., né en Bretagne le 8 juillet 1861, vient de célébrer son jubilé de 70 ans de prêtrise.

Le 7 décembre au soir, toute la communauté des Oblats se rendit à sa chambre d'hôpital pour lui présenter voeux et félicitations. Comme quelqu'un souhaitait à l'heureux nonagénaire de vivre encore au moins dix ans. "Rien que ça", dit-il, ensuite il se mit à réciter avec l'à-propos qui lui est coutumier: "Vous ne connaissez pas mon âge, j'ai passé quatre-vingts ans, j'en aurais bien davantage si je vivais encore vingt ans..."

Le 8 décembre au matin, la communauté des Oblats réunie au grand complet assistait à sa messe. A cause de ses mauvaises jambes on lui a obtenu la permission de dire la messe assis. Grâce à ce privilège il peut encore tous les jours offrir le saint Sacrifice. Malgré son âge, il lit sans lunettes et ne manque pas un seul jour de dire son bréviaire en entier.

Vers midi il présida un dîner exquis préparé par les Soeurs Grises. Le gâteau de circonstance consistait en une pièce montée représentant un autel, chef-d'oeuvre de la Rév. Sr Newmier.

Souvenir de 1884

Au cours du repas il fit, avec sa verve habituelle, le récit de son ordination au Lac la Biche le 8 décembre 1884. Laissons-le parler:

"C'est Monseigneur Faraud, premier vicaire apostolique du vicariat Athabaska-Mackenzie, qui me conféra les ordres majeurs. Je reçus le sous-diaconat de ses mains le 13 juillet 1884. Durant la cérémonie, un incident assez falot faillit donner une distraction au célébrant. Le R. F. Jean-Pierre Josso avait reçu l'honneur d'être porte-mitre; chose nouvelle pour lui. N'y comprenant rien il mit la mitre sens dessus dessous, la tenant par l'extrémité des deux franges retombantes ce qui attira l'attention de Mgr Faraud qui ne put s'empêcher de s'exclamer 'Voyez-le donc; il tient ça comme un chaudron!...'

"Vers la fin de l'été, le 20 septembre de la même année, je reçus le diaconat et quatre mois plus tard des mains de Mgr Faraud j'étais ordonné prêtre. Ce

(Suite à la huitième page)



M. Albert Wallot de Valleyfield, décédé subitement

VALLEYFIELD — M. Albert Wallot, directeur du **Progrès de Valleyfield**, est décédé à 11 h. du matin, le lundi 13 décembre.

Cette nouvelle attriste tous les membres de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada dont M. Albert Wallot fut l'un des membres les plus zélés, les plus dynamiques et les plus dévoués. L'Association a constamment compté sur lui. Il en fut le président en 1944-45; depuis 18 ans ou près, il appartenait à son bureau de direction. Il était assidu aux congrès annuels, aux réunions de l'Association où il avait toujours quelques suggestions à faire. Ses idées, il les défendait avec chaleur, mais il cédait le pas volontiers à celles qu'il croyait meilleures que les siennes. Estimé de tous, M. Wallot ne comptait que des amis dans la grande famille des hebdos. Jamais il ne manquait les réunions de l'exécutif; il y mettait de l'entrain, de la gaieté. Il aura bien servi l'Association. De plus, comme directeur de classe A de la C.W.N.A., il fut pour notre Association, auprès d'elles, un ambassadeur de choix.

Le 20 novembre dernier, il assistait à la réunion du bureau de direction où il apportait plusieurs suggestions intéressantes.

L'Association perd l'un de ses membres les plus dévoués, dont l'absence se fera fortement sentir. Il était le représentant actuel de l'Association pour le district de Montréal, au Comité Paritaire des métiers de l'imprimerie.

Les funérailles de M. Wallot eurent lieu le jeudi 16 décembre, à 10 h., dans l'église du St-Esprit, à Valleyfield. Sa dépouille mortelle était exposée à sa résidence, 67, rue St-Jean-Baptiste, Valleyfield. L'Association était officiellement représentée aux funérailles.

PARIS — S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a quitté Paris à bord d'un avion d'Air-France pour rentrer à Montréal, le mardi matin 21 décembre.

M. Joseph Vermander, surintendant régional des services postaux à Winnipeg, vient de prendre sa retraite. Il débuta comme aide au maître de poste de St-Boniface en 1909, fut nommé maître de poste en 1927 et promu à la position d'inspecteur en 1935. En janvier 1953, lors du couronnement de la reine, on lui décerna la médaille commémorative civile.

(Voir nouvelle à la page 4)

M. Alex. Boudreau est simplement en congé au Cambodge

OTTAWA — "C'est Monsieur Boudreau lui-même qui a demandé un congé de six mois afin de travailler pour les Nations unies au Cambodge", déclare un personnage haut placé relativement à la tempête suscitée par le départ de M. Alexandre Boudreau, commissaire du Service civil.

Depuis qu'on a appris la nomination de M. Boudreau au Cambodge, la presse et nos sociétés nationales se sont alarmées de l'absence pour une période aussi considérable du seul membre canadien-français à la Commission du Service civil du Canada.

La fusion des trois provinces maritimes et de T.-N. proposée

ST-JEAN, N.-B — M. Thomas M. Bell, député progressiste conservateur fédéral de St-Jean-Albert, a proposé que les trois provinces maritimes et Terre-Neuve se fusionnent pour ne former qu'une seule province.

En proposant une seule capitale et un seul gouvernement, M. Bell a dit qu'"en nous tenant ensemble, nous pourrions peut-être surmonter le sentiment actuel de frustration et de pessimisme au sujet de l'avenir".

Fin prochaine de l'étude des dépenses de 1955-56

OTTAWA — La Commission du trésor du cabinet, composée de six ministres, espère terminer à la fin du mois l'étude des programmes de dépenses des ministères pour l'année financière 1955-56.

La commission doit approuver les dépenses de chaque ministère avant que le "livre bleu" des prévisions budgétaires soit soumis au parlement par le ministre des Finances.

La commission a tenu 3 réunions ce mois-ci et elle espère finir son travail en 6 autres réunions.

Les ministères gouvernementaux ont maintenant soumis à M. Harris leurs projets de dépenses pour la prochaine année financière. Chaque dépense doit être appuyée par un document donnant en détail les raisons pour lesquelles l'argent sera dépensé.

Soumission au Trésor

Toutes les prévisions sont examinées par les fonctionnaires du Trésor avant d'être soumises à la commission pour approbation. Les fonctionnaires du Trésor déterminent si les dépenses proposées sont raisonnables et recommandent à M. Harris d'accepter ou de rejeter la requête.

Après que les prévisions ont été approuvées par la commission, elles sont envoyées à l'imprimeur de la reine. Toutefois, le "livre bleu" demeure un secret bien gardé jusqu'à ce qu'il soit déposé aux Communes peu après l'ouverture du parlement.

Le programme de dépenses pour le présent exercice fiscal se terminant le 31 mars 1955 s'élève à environ $4,500,000,000. On prévoit que les dépenses pour 1955-56 seront à peu près au même niveau, bien que les dépenses de la défense puissent accuser une légère diminution.

Des salaires prévus de $6,400 à Toronto pour les professeurs

TORONTO — Le comité des finances de la Commission scolaire de Toronto a approuvé des augmentations de salaires qui placeront les professeurs des écoles primaires et secondaires de la Ville-Reine dans la catégorie des instituteurs les mieux payés au Canada.

Les augmentations, proposées à la suite d'une réunion avec un comité de la Fédération des professeurs d'écoles secondaires de l'Ontario, doivent maintenant être acceptées par les professeurs et approuvées par la Commission scolaire.

Ces hausses comprennent: une augmentation annuelle de $400 des salaires de tous les professeurs; des augmentations de $100 à $700 pour les principaux, les assistants-principaux, les inspecteurs, les directeurs et les surintendants.

Si ces hausses sont approuvées, les maximum et minimum des salaires s'établiront respectivement à $6,400 et à $2,600.

Maintien des prix du blé en 1955

OTTAWA — Le Canada, a déclaré un porte-parole du ministère du Commerce, s'en tiendra, en 1955, au niveau courant des prix du blé.

L'informateur a précisé qu'il n'y aura pas de baisse des prix, bien qu'il puisse se produire des changements dans les approvisionnements et les marchés mondiaux.

Le fonctionnaire commentait une dépêche de Londres selon laquelle le Conseil international du blé aurait lancé l'avertissement qu'il pourrait se produire "un effondrement désastreux" des prix du blé si les pays exportateurs ne parvenaient pas à écouler normalement leurs excédents.

S. Exc. Mgr Baudoux de retour de Rome

S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque coadjuteur de St-Boniface, est de retour de son voyage "ad limina" après une absence d'environ deux mois. Mgr Baudoux a pu assister à Rome aux fêtes qui ont couronné l'Année mariale et il prit part à trois audiences publiques du Souverain Pontife. Son Excellence a constaté que le St-Père a beaucoup changé à cause de la maladie qui a laissé son empreinte sur le visage et les mouvements de Sa Sainteté.

La consommation de la bière au Canada augmente régulièrement depuis la guerre

OTTAWA — Entre 1945 et 19[illegible] l'industrie de la bière au Canada a payé plus de $600,000,000 en taxes et droits spéciaux au seul gouvernement fédéral, révèle une brochure publiée aujourd'hui à Ottawa par la Dominion Brewers Association. Ce chiffre ne comprend pas les taxes fédérales ordinaires de l'Impôt sur le revenu, les droits de douanes que doivent payer toutes les compagnies canadiennes, ni les droits spéciaux des provinces, taxes et permis. Au cours de 1952, la dernière année pour laquelle des statistiques sont disponibles, les droits et taxes sur les matériaux employés dans l'industrie de la bière se sont élevés à 62.5 % du coût total des matériaux.

Consommation la plus élevée

La nouvelle brochure, intitulée "L'Industrie de la Bière au Canada", souligne que c'est au territoire du Yukon que l'on retrace les plus grands consommateurs de bière au Canada. On boit là ce soi-disant "breuvage du temps chaud" au rythme moyen de 19 gallons par année. C'est en Ontario que vient ensuite la consommation par tête la plus élevée, avec une moyenne de 17 gallons. Viennent alors, dans cet ordre, le Québec, l'Alberta et le Manitoba. Au bas de la liste, on trouve l'Ile du Prince-Edouard, où, jusqu'à récemment, on ne pouvait obtenir de la bière que sur prescription du médecin.

La brochure souligne encore que la consommation moyenne de la bière a augmenté régulièrement, depuis avant la seconde Grande Guerre, et en 1953 (à 13.3 gallons), elle était presque aussi élevée qu'aux Etats-Unis. Toutefois, notre consommation canadienne est loin d'avoir atteint celle des Britanniques, qui se chiffre par 18.1 gallons par année. Les Canadiens préfèrent leurs breuvages alcooliques sous la forme de la bière, qui a une teneur relativement basse d'alcool, dit la brochure. Cela pourrait expliquer le fait que même si 70% des Canadiens boivent, à comparer à 59% aux Etats-Unis, le taux d'alcoolisme au Canada est moins de la moitié de celui des Etats-Unis.

Industrie florissante

"L'Industrie de la Bière au Canada", qui traite de la relation de l'industrie avec le fermier, révèle que l'orge canadienne, dont on fait le malt, représentait plus de $12,000,000 en 1952, dernière année pour laquelle on a des statistiques. L'industrie de la bière a pris un rôle d'importance dans le développement de nouvelles sources de malt, et l'orge "Montcalm", encouragée par l'industrie, est devenue la plus populaire dans l'Ouest. Au Manitoba, cette année, plus de 81% des terres ensemencées en orge, l'ont été avec de l'orge Montcalm.

Quant à l'embauchage, l'industrie emploie plus de 8,000 personnes directement à la fabrication, entre 2 et 3 mille autres au transport et à la livraison, enfin plusieurs autres milliers chez les fournisseurs des brasseries.

Un générateur atomique pour l'armée américaine

WASHINGTON — M. Lewis Strauss, président de la Commission fédérale de l'énergie atomique, a annoncé qu'un contrat a été conclu avec la société new-yorkaise American Locomotive Co., pour la construction d'un ensemble générateur atomique d'électricité compact et homogène destiné à l'armée et dont toutes les pièces pourraient être transportées par avion et assemblées n'importe où dans le monde.

Ce générateur atomique mobile devra fournir une puissance de 2,000 kilowatts-heure d'électricité, soit l'énergie électrique nécessaire à la vie d'une communauté de deux mille à deux mille trois cents personnes.

$2,000,000 pour l'essai

Le prix de revient pour la conception, la réalisation et les essais de ce générateur a été fixé à $2,096,753.

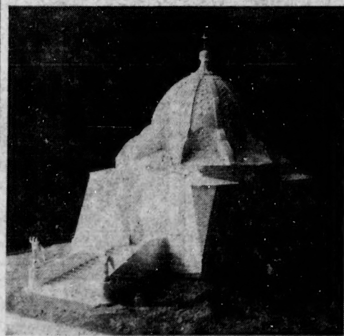
La société American Locomotive, qui a déjà fabriqué les pièces principales du sous-marin atomique "Nautilus", construira l'ensemble à Fort Belvoir, en Virginie.

L'avantage principal d'un tel réacteur atomique, a déclaré le général Samuel Sturgis, chef du génie américain, sera de réduire considérablement le tonnage nécessaire, en temps normal, au transport des combustibles classiques aux bases américaines éloignées.

Le projet sera désigné sous les initiales "APPR" (Army Package Power Reactor).

Le sort du cardinal Mindszenty, incertain

VIENNE — On a vainement tenté de faire confirmer la rumeur voulant que le cardinal Joseph Mindszenty ait été récemment libéré de prison en Hongrie. La nouvelle a émané de la presse catholique autrichienne. "Cette information peut fort bien être fondée", dit Reuters. "Certaines personnes ordinairement bien informées opinent affirmativement et d'autres négativement", dit la BUP.



A l'endroit où les anges apparurent en la nuit de Noël pour annoncer aux bergers de Bethléem la naissance du Sauveur, sera officiellement inauguré, aujourd'hui même, le sanctuaire que l'on voit ci-dessus. Il a été érigé par les Franciscains grâce à une souscription faite au Canada par le R. P. Barthélemy Héroux, O.F.M., commissaire de Terre Sainte dans notre pays. (CCC)

Un appareil de télévision donné à S. S. Pie XII

ROME — Pie XII, malade, recevra bientôt un appareil de télévision américain d'une valeur de $4,000, don de la congrégation étatsunienne des Frères de St-François-Xavier.

Le Frère John Joseph, du quartier général romain de cette congrégation laïque, a déclaré que le Pape avait accepté par lettre l'an dernier de recevoir un appareil de télévision des Frères de St-François-Xavier, congrégation laïque qui se voue à l'enseignement, aux Etats-Unis. Après avoir acheté l'appareil dans leur pays, au moyen de souscriptions, les Frères américains l'ont expédié à Naples.

L'appareil est blanc et or et comprend un téléviseur, un radiophonographe et un magnétophone. Il s'agit d'un modèle "haute fidélité" sur lequel sont incrustées les armoiries papales.

La défense européenne sera à base atomique

PARIS — Les ministres des Affaires étrangères des 14 nations adhérant au pacte atlantique ont convenu de défendre l'Europe occidentale avec des armes atomiques américaines.

La décision de faire reposer la défense de l'Europe sur l'arsenal atomique américain a été prise durant la séance restreinte après qu'une revue des conditions mondiales eut convaincu les ministres que la menace soviétique contre le continent est aussi grande que jamais.

Les ministres ont approuvé un rapport des principaux généraux des nations de l'OTAN recommandant que les défenses de l'Europe contre la possibilité d'une agression rouge prennent "une nouvelle allure atomique".

Les Etats-Unis ont déjà équipé une division de l'OTAN en Europe avec des armes atomiques tactiques.

La construction de logis pour les pauvres, oeuvre primordiale

SAN ANTONIO — S'adressant aux administrateurs de la "National Association of Housing" du sud-ouest des Etats-Unis réunis pour une assemblée régionale ici, S. Exc. Mgr Robert E. Lucey, archevêque de San Antonio, dit que même si le problème du logement est d'ordre temporel, il affecte aussi le côté spirituel et moral de tout individu, et influe même sur son patriotisme. Ses conséquences spirituelles et morales peuvent être bonnes ou mauvaises selon que ces logis sont propices à une vie de famille normale, ou qu'ils favorisent le crime, la délinquence et contribuent à miner la santé de ceux qui y habitent.

Patriotisme étouffé

Le logement affecte le patriotisme, "déclara Son Excellence, en ce sens que celui qui demeure dans des taudis croit ne rien devoir à son pays. Le jeune homme élevé dans des quartiers sordides se sent comme banni du reste de la société. Il n'a nullement la conviction d'appartenir à la communauté qui l'entoure ni même à son pays".

S. Exc. Mgr Lucey fit remarquer à ses auditeurs que le monde surveille notre attitude vis-à-vis les groupes minoritaires, et lorsqu'on laisse nombre d'êtres humains demeurer dans des réduits malpropres et peu hygiéniques, l'on nous accuse d'une démocratie factice; l'on dit que nous ne croyons pas que tous les hommes ont été créés égaux.

L'orateur souligna aussi que le fait de maintenir des logis convenables a un effet salutaire au point de vue militaire. Il nous faut conserver notre milice pour faire face aux assauts qui pourraient nous être livrés. La Russie, la Chine et l'Inde ont des armées incalculables d'hommes. Si, pour notre part, un grand nombre de nos jeunes sont physiquement, mentalement et moralement inaptes au service militaire, la nation aura à en souffrir de façon sérieuse.

La ville même de San Antonio a un besoin urgent de logis sains, en raison de la grande pauvreté qui y est répandue, de ses taudis et de ses quartiers peu prospères. S. Exc. Mgr Lucey reconnait que les autorités civiques et celles qui s'occupent du logement ont fait beaucoup pour améliorer la situation, mais il reste encore énormément à faire.

Combiner les deux

Nous ne nous attendons pas à ce que des compagnies privées entreprennent la construction de logis à loyers peu élevés, sans réaliser un profit raisonnable. Mais, par ailleurs, les gens qui bénéficieraient de ces logements sont des êtres humains, ils sont nos concitoyens, et des enfants de Dieu. Nous n'avons pas le droit de les laisser croupir dans des réduits malsains, incompatibles avec leur dignité humaine et leur haute destinée future.



Roselind Russell et **Frank Lovejoy** sont ici photographiés avec le **R. P. James Keller, M.M.**, immédiatement après que ce dernier eût complété un enregistrement des passages dramatiques qui seront lus sur le programme de Noël des "Christophers", irradié sur 330 postes de télévision et 2,000 postes de radio. (NC)

Mise au point de la Compagnie de Jésus

MONTREAL — Dans sa chronique intitulée "Propos sur l'éducation", la **Presse** du samedi 11 décembre commentait l'avis public paru dans la **Gazette Officielle** du 30 octobre dernier.

Voici le texte de cet avis public:

"Avis public est, par les présentes, donné que la Compagnie de Jésus s'adressera à la prochaine session de la législature de Québec, pour obtenir une loi amendant sa loi constitutive, pour lui permettre la formation de l'Institut de Ville-Marie qui coordonnera et donnera l'enseignement de la Compagnie de Jésus et qui décernera des grades et diplômes académiques.

LA COMPAGNIE DE JESUS.
Montréal, le 21 octobre 1954.

(Extrait de la **Gazette officielle de Québec**, Québec, 30 octobre 1954. Tome 86, No 44.)"

M. Jean-Marie Morin ayant fait paraître ce texte sous sa rubrique "Propos sur l'éducation", avec des commentaires adverses, le R. P. Alexandre Dugré, S.J., vice-provincial, a fait publier dans **La Presse** la mise au point suivante:

"Les représentants de la Compagnie de Jésus à Montréal s'étonnent qu'un journaliste ait rendu publique une question qui jusqu'ici avait été discrètement réservée au jugement des autorités religieuses et civiles intéressées. De plus, cet article contient des affirmations qui nous obligent à faire les rectifications suivantes, par souci des exigences de la vérité, qui doit rester la base de l'information du public:

"1 — Afin d'éclairer ceux qui pourraient accorder quelque crédit à des affirmations contraires, la Compagnie de Jésus tient à déclarer qu'elle ne prétend d'aucune manière faire auprès de la Législature une demande qui serait en opposition avec les volontés de la hiérarchie ecclésiastique.

"2 — C'est égarer les esprits que de présenter la requête des Jésuites comme manifestant leur ambition d'ériger une université rivale des Universités Laval ou de Montréal, avec toutes leurs Facultés professionnelles. Les visées des Jésuites sont d'une autre nature et beaucoup plus modestes.

"3 — Les grades universitaires dont il est question dans l'avis public du 30 octobre ne comportent que la reconnaissance au civil de degrés que la Compagnie de Jésus est déjà autorisée à accorder au for ecclésiastique.

"Telles sont les mises au point les plus urgentes que nous sommes en devoir de faire aujourd'hui. Quant au reste, la discrétion s'impose, croyons-nous, tant que les chefs ecclésiastiques et civils compétents ne se seront pas prononcés sur le projet que nous leur avons soumis."

Adélard Dugré, S.J.,
vice-provincial.

Le 14 décembre 1954.

Publication prochaine d'un volume de S. Exc. M. Jean Désy

"Fides lancera bientôt, simultanément à Montréal et à Paris, un volume de S. Exc. M. Jean Désy", nous communiquait ces jours derniers, à son arrivée à Montréal, le R. P. Paul-Aimé Martin, c.s.c., directeur général de Fides. Le Père Martin revenait d'un voyage de 6 semaines en Europe au cours duquel il a séjourné en France, en Italie, en Suisse et en Belgique, dans le but de régler différents problèmes concernant la maison qu'il dirige ainsi que la Société catholique de la Bible dont il est le président. Il a notamment rencontré les éditeurs de la Bible de Jérusalem ainsi que l'administrateur de la Société qui a fait une édition populaire de la Bible de Pirot-Clamer.



Le R. P. P.-A. Martin, C.S.C., directeur général de Fides

L'ouvrage de S. Exc. M. Jean Désy qu'on nous annonce, va sortir des presses d'ici quelques semaines. Il porte comme titre **les Sentiers de la culture**, et groupe les plus importantes conférences que M. Désy a prononcées en ces dernières années. La préface constitue un hommage que l'auteur a voulu rendre à son ancien maître, Edouard Montpetit, le regretté secrétaire général de l'Université de Montréal. En dépit du travail absorbant qui lui incombe en tant qu'ambassadeur du Canada en France, M. Désy n'a pas cessé pour autant d'écrire et il doit, au cours de l'année prochaine, remettre à la maison Fides un manuscrit de caractère historique qui portera sur la diplomatie indienne en Nouvelle-France.

On peut escompter que les volumes de M. Désy seront très populaires au Canada comme en France où la maison Fides possède une succursale. En ce qui concerne la propagande du livre canadien en France, le Père Martin nous dit que la Société Fides continue le travail entrepris en 1949; chaque jour, de nombreux volumes sont expédiés non seulement aux libraires de Paris, mais aussi à ceux de la province et de l'Union française.

Un livre sur les chiens de Terre-Neuve

ST-JEAN, T.-N. — Les origines et l'histoire du célèbre chien de Terre-Neuve feront l'objet d'une étude par M. et Mme M. K. Dury, de Long Island, N.-Y.

M. Dury est le président du Newfoundland Dog Club of America et il a l'intention d'écrire un livre sur les chiens de Terre-Neuve.

Cette race de gros chiens noirs a presque disparu de son milieu natal et il n'en reste plus que quatre éleveurs à Terre-Neuve.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOINE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Il est incontestable que la ville de Winnipeg sera appelée, dans un avenir assez prochain, à jouer un rôle important dans les sports du hockey et du baseball. D'ici un an tout au plus, il semble à peu près certain que Winnipeg sera représentée dans une ligue de baseball de calibre triple "A". Les ligues majeures songent présentement à la création d'un troisième circuit professionnel et cette idée a fait beaucoup plus de chemin que les intéressés veulent le faire croire. Il est indéniable qu'avec la télévision employée de façon absolument illimitée, il faudra que les ligues majeures adoptent envers les ligues mineures une attitude différente. Comme il ne saurait être question de cesser de téléviser les joutes de baseball des ligues majeures, il faudra accorder à d'autres villes le statut de ligues majeures!

Plusieurs équipes des ligues majeures songent présentement à se retirer des ligues mineures. On affirme même que les Yankees de New-York n'auront plus de club de ligues mineures d'ici deux ans. Kansas City possède une franchise de calibre triple "A", mais aimerait bien passer cette franchise à quelqu'un d'autre, une situation qui aurait été inconnue il y a 4 ans à peine. La ville de Winnipeg peut faire vivre un club de baseball de fort calibre et si jamais on venait à créer une troisième ligue majeure, nous nous demandons pourquoi Winnipeg ne serait pas considérée? La venue des Yankees, des Indiens ou de tout autre bon club des majeures actuelles attirerait certainement des foules de 20,000 spectateurs aux joutes locales et de telles foules seraient bien supérieures à ce qui s'attire présentement dans plusieurs villes des ligues majeures. En attendant, Winnipeg se prépare à recevoir, en 1956, un club de calibre triple "A". Personne ne le regrettera.

Le hockey

Dans le domaine du hockey, il est indéniable que les Rangers de New-York seraient intéressés à revenir à Winnipeg pour y supporter une équipe. Dans le passé, les Rangers n'ont eu qu'à se louanger des affaires d'or qu'ils ont réalisées à Winnipeg, dans des conditions véritablement pénibles. Avec un stadium moderne et spacieux, Winnipeg pourrait certainement se joindre à une ligue professionnelle de l'Ouest du pays. La télévision des joutes de la ligue Nationale ne nuirait pas à une équipe locale à cause de la différence d'heure entre l'Est et l'Ouest et une bonne équipe ferait accourir des foules à une bonne patinoire locale. Dans un pays où on a réalisé de si grandes choses, rien n'est impossible et une patinoire moderne fera de Winnipeg un centre sportif aussi imposant que Toronto ou Montréal.

Si l'avenir semble plus rose à Winnipeg et dans l'Ouest en général, il n'en est pas de même dans l'Est du pays. La faillite menace au moins deux des clubs de la ligue professionnelle du Québec. Les clubs des ligues amateurs vivent d'expédients et les clubs de calibre junior, jadis une entreprise payante, n'ont même pas assez d'argent pour permettre à leurs joueurs de prendre le train pour voyager sur une distance de 50 milles! Il faudra changer d'attitude dans ce domaine et revenir au véritable sport amateur, semble-t-il. Les jours des amateurs, roulant voitures luxueuses, sont bel et bien comptés. Aujourd'hui, ceux qui peuvent se payer une bicyclette se comptent parmi les chanceux. Nous croyons cependant que les effets désastreux de la télévision ne seront que temporaires et que ce medium va redonner aux sportifs le goût de voir à l'oeuvre ceux qu'on a pu applaudir à l'écran. Pour notre part, nous refusons de croire que le hockey, sport national du Canada, est menacé de disparaître parce que les jeunes sont intéressés par cette nouveauté. Le cinéma et les autres inventions modernes n'ont pas empêché les sports de progresser et de connaître des heures de triomphe qui reprendront dans un avenir prochain, soyons-en assurés.

C'est amusant!

La dispute simulée qui oppose d'une part la NBC et M. Léo Dandurand à la direction des Argos de Toronto, d'autre part, serait très amusante si quelqu'un ne se payait pas la tête du public. La NBC a déjà indiqué assez clairement, il nous semble, qu'elle n'a pas l'intention de présenter les joutes de football du Canada sur le réseau américain au cours de la prochaine saison. Prétexter alors que la décision des directeurs de l'équipe de Toronto sera de nature à nuire à la télévision des joutes de football aux Etats-Unis, l'an prochain est en réalité de la mauvaise volonté. Pourquoi ne pas dire tout simplement que notre jeu n'a pas su intéresser assez de personnes pour qu'il vaille la peine de dépenser $300,000 pour présenter ces joutes à la télévision américaine? Il n'y a rien de surprenant à ce que le football, tel que pratiqué au Canada, n'intéresse pas immédiatement des millions d'Américains habitués à "leur" football depuis leur plus tendre enfance.

Si on tentait d'implanter, au Canada, le hockey tel que pratiqué en Russie ou en Europe présentement, il est probable qu'on obtiendrait le même résultat. Peu de gens s'y intéresseraient et de savoir que Zurich a triomphé de Budapest ne nous emballerait pas outre mesure. La direction des Argos de Toronto est libre de mettre à la porte qui elle veut. Les joueurs venant des Etats-Unis reçoivent de gros salaires et ils doivent faire mieux que tous les autres, justement à cause de ce salaire qui indique dans quelle estime les propriétaires des clubs les tiennent. La direction des Argos donne ainsi un salutaire avertissement à tous ceux qui pourraient croire qu'il est facile de venir récolter de l'argent au Canada. Quand on est si grassement payé, il faut donner du beau jeu en retour, autrement on risque d'être mis à la porte. C'est ce qui vient d'arriver aux joueurs américains portant l'uniforme des Argos. Il n'y a pas là matière à briser les relations diplomatiques entre les deux pays.

Joyeux Noël

Nous ne saurions terminer cette chronique sans souhaiter à nos lecteurs un Joyeux Noël. Cette fête de Noël qui est probablement une des plus belles fêtes liturgiques de l'année est devenue chez nous une fête de famille, au même titre que le Premier de l'An. Nous vous souhaitons donc, chers amis des sports, de passer un jour de Noël agréable et paisible au milieu de tous les membres de votre famille. Notre pensée va aussi vers ceux qui seront retenus dans un hôpital, ou dans un sanatorium, ou encore dans un camp militaire, loin des leurs et de leurs amis. A eux tous nous offrons aussi un Joyeux Noël. La pensée que nous n'oublierons personne en ce jour devrait donner à ceux qui sont loin, le sourire qu'on doit arborer en ce jour de la naissance du Christ. Amis du sport, et lecteurs en général: Joyeux Noël.

La femme sportive de l'année 1954

TORONTO — Marilyn Bell, une modeste écolière qui a confondu les experts en accomplissant ce que personne jusqu'ici n'avait pu réussir sur la traversée du lac Ontario à la nage, a été désignée comme la femme la plus sensationnelle et la sportive de l'année au Canada.

Elle est la première personne à recueillir unanimement les suffrages dans le concours annuel de la "British United Press" à l'effet de désigner la personnalité sportive, et la première également à capter ce double suffrage.

Les banques fermeront les jours fériés

MONTREAL — Un porte-parole de l'Association des banques canadiennes a déclaré que les banques seront fermées, dans tout le pays, non seulement les jours de Noël et du Nouvel An, mais aussi les autres jours qui seront déclarés fériés par les autorités provinciales ou municipales.

ABC **La Liberté et le Patriote** ABC

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada.
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba et de la Saskatchewan
NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT!
Journal hebdomadaire publié le samedi par Canadian Publishers Ltd
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.
Rédaction et administration:
619, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba, Canada
ABONNEMENTS—**Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin, à 8 h. 30, et être adressée au
Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Année de progrès au Manitoba français

Il semble opportun, au terme d'une autre année, de faire une étude sommaire du progrès réalisé, au cours des derniers douze mois, par le groupe canadien-français, au Manitoba. Cette étude complétera les conclusions parfois tirées d'une simple analyse des statistiques. Elle donnera aussi une vue d'ensemble plus juste de la vitalité de la population de langue française dans notre province, tant au point de vue économique, politique et scolaire que dans le domaine culturel et religieux. Ce rapide tour d'horizon révèle nombre d'activités chez notre groupe, au cours de l'année 1954.

Aspect économique. En ce qui concerne plus explicitement les biens essentiels à la vie sociale, soulignons l'ouverture d'édifices importants dans les centres français: le magnifique centre récréatif de St-Pierre, les nouvelles écoles d'Elie et de South Junction, l'hôpital de Ste-Anne des Chênes, etc. A St-Boniface, l'on a construit une nouvelle aile au Grand Séminaire; une nouvelle école d'infirmières, à cinq étages, a été érigée près de l'hôpital et l'on a posé la pierre angulaire de la nouvelle aile de cet hôpital, dont les travaux de construction s'achèvent. Dans la ville-cathédrale, il y eut, en plus, plusieurs projets de construction de logis, notamment celui du parc Elizabeth qui est destiné à fournir 4,000 foyers à la population citadine. Notons que la Maison Fides a ouvert une succursale moderne à St-Boniface et que le Musée historique a enfin trouvé des quartiers plus appropriés, dans l'immeuble de l'Hôtel de ville.

Comme leurs concitoyens du Manitoba, les Canadiens français des centres ruraux jouissent d'une prospérité relative malgré le manque de récoltes et les effets néfastes d'inondations dans certaines régions. Signalons, pour ce qui est des centres plus populeux, l'activité des Chambres de commerce et des coopératives et, à St-Boniface, le lancement d'un club Richelieu, rendez-vous d'un groupe de jeunes Canadiens qui occupent avec distinction des postes dans la vie professionnelle et commerciale de la métropole.

Aspect politique. Dans ce domaine, en autant qu'il est prudent d'en parler ouvertement, la situation s'améliore toujours. Au fédéral, M. René Jutras, député de Provencher, a été nommé président du comité de l'agriculture, lors de la session parlementaire, et M. Fernand Viau, député de St-Boniface, joua un rôle de premier plan dans le travail délicat de la répartition des sièges électoraux. L'intervention habile de nos deux représentants ne fut pas étrangère au changement des projets du ministère des Postes, selon lesquels l'on aurait désigné la ville de St-Boniface comme "Zone 6" de Winnipeg.

Au provincial, notre ministre, l'hon. Edmond Préfontaine, poursuit son travail — pour le bien commun en général et celui de ses compatriotes en particulier — avec une énergie et un tact qui lui méritent non seulement la reconnaissance de ses concitoyens de même langue mais aussi le respect de ses collègues d'autres nationalités. A la législature, MM. E. Brodeur, R. Teillet et G. Molgat réaffirment le fait français en s'adressant dans cette langue au début de leurs discours en Chambre. D'autre part, M. Duff Roblin, un bilingue par conviction personnelle, a été choisi comme chef du parti conservateur. Lors de leur congrès annuel, les Jeunes Libéraux ont réclamé l'enseignement du français à partir du premier grade, en conformité des méthodes pédagogiques modernes sur la psychologie enfantine. La mort du regretté M. J.-A. Marion a enlevé à la cause un champion sans égal, mais la profondeur du travail qu'il a accompli dans le passé a été ainsi mis en évidence car d'autres ont pu prendre sa place et avec honneur. M. Pierre Raimbault fut appelé à succéder à M. Marion comme membre du comité aviseur du département d'Education et la transition se fit sans hésitation de la part des autorités. C'est aussi un des nôtres, M. Céleste Muller, qui fut choisi pour représenter officiellement ledit Département au congrès ACE-Kellogg de Québec. A St-Boniface, pour la première fois depuis 1922, un bilingue, M. Joseph Van Belleghem, a été élu à la mairie.

Aspect scolaire. C'est sur l'école, comme on le sait, que repose l'avenir. C'est pourquoi elle constitue l'objet de la lutte la plus tenace de la part des Manitobains de langue française. Les activités suscitées par cette lutte, cette année, sont très variées; le choix à faire, entre les unes ou les autres, est difficile. Faut-il parler du 20e congrès de l'Association d'Education, continuation du "miracle de la survivance", qui groupa 400 délégués aussi enthousiastes et réalistes que les fondateurs de l'oeuvre, il y a 38 ans? C'est aussi une place d'honneur qui revient au congrès des commissaires d'écoles, auquel participèrent les représentants de 80 de nos commissions scolaires. Et que dire de ce Festival de la Bonne Chanson, source de fierté pour les jeunes, qui fit salle comble au théâtre Playhouse et qui déborda ce cadre traditionnel, permettant l'organisation d'un deuxième festival à Somerset, à la joie des participants et des spectateurs de cette région?

Toutefois, le point de mire en ce domaine scolaire est sans contredit la perception faite en faveur de l'Association pour alimenter ses oeuvres. De fait, la campagne lancée dans le but de recueillir une contribution de $3.00 par famille a remporté un succès sans précédent. Les deux tiers des paroisses dépassèrent facilement leur objectif, atteignant parfois même jusqu'à 500 p. 100. De plus, pour la première fois, les communautés enseignantes dans les écoles publiques furent sollicitées cette année comme groupe distinctif. Les 49 couvents des 12 congrégations qui se dévouent à l'éducation répondirent d'emblée à l'appel, souscrivant une somme globale de $4,894.17. Enfin, un Club des 100, lancé pour la première fois cette année, enrôla au delà de 180 membres, qui versèrent chacun un minimum de $25. Les chiffres parlent avec une éloquence rare.

Soulignons encore l'organisation progressive des locaux de la Manitoba Teacher's Society, dont le but est d'améliorer les conditions de travail de nos instituteurs. Leur bon fonctionnement contribuera à garder plus aisément les nôtres dans nos écoles et à permettre à nos communautés de prendre la direction d'écoles moins prospères.

Citons, comme couronnement à cet aperçu de nos positions scolaires au Manitoba, l'honneur attribué à l'un des nôtres, M. Daniel Molgat, boursier Rhodes pour l'année 1955. En effet, le choix de cet ancien élève de l'école de Ste-Rose du Lac et celui, l'été dernier, de M. Paul Beaulieu, boursier du gouvernement français, constituent un motif d'encouragement à poursuivre nos efforts dans l'oeuvre scolaire.

Aspect culturel. Le choix en ce domaine est encore plus difficile que le précédent, car nombreuses furent les initiatives personnelles. Mentionnons tout d'abord la composition d'une messe en l'honneur de l'Année mariale, par M. Maurice Prud'homme, organiste à la basilique. Puis la publication d'un livre, "Le pain de chez nous", par l'une des nôtres, Mlle Marie-Anna Roy. M. Georges Paquin, ténor, donna, à son retour d'Europe, un concert de gala — récompense émouvante pour tous ceux qui l'ont encouragé depuis ses débuts d'artiste.

Mais c'est surtout par leurs efforts concertés en groupe que les nôtres ont maintenu un niveau très élevé de vie culturelle. Grâce à l'Alliance Française, des conférenciers remarquables furent reçus chez nous, tels MM. Vialar, Bruchési, Trillat, Malavoy, etc. Le journal **La Liberté et le Patriote** a accueilli la presse hebdomadaire du Québec dans un congrès mémorable et il a gagné en permanence le trophée Francoeur, décerné au meilleur hebdomadaire de langue française, grand format, du Canada.

Les Anciens du Collège, qui composent une de nos trois troupes dramatiques méritantes, remportèrent à Winnipeg le prix du festival dramatique régional par leur représentation magistrale du "Malade imaginaire" et, à Hamilton, ils furent gagnants du trophée Calvert pour pièce française. Rappelons aussi les deux voyages de la Liaison française dans l'Ouest et le congrès des sociétés savantes, qui donna lieu à une brillante réception au Collège.

Aspect religieux. Centre et fin de toutes nos activités, la foi catholique ne le cède en rien quant au nombre et à l'importance de ses manifestations au cours de l'Année mariale de 1954. Ainsi, S. Exc. Mgr M. Baudoux, qui célébra son jubilé d'argent sacerdotal, consacra officiellement le diocèse de St-Boniface au Coeur Immaculé de Marie et prit part à l'un des deux pèlerinages officiels de la province, en se rendant personnellement au Cap-de-la-Madeleine pour le "Jour du Manitoba". Le poste CKSB joua, de son côté, un rôle de premier plan dans le développement de la dévotion mariale par la diffusion quotidienne du chapelet. La jeunesse prit part à un concours marial qui fut couronné par une exposition impressionnante à l'auditorium du Collège.

Quant aux autres événements dans le domaine religieux, soulignons l'arrivée des prêtres de St-Sulpice pour diriger le Séminaire de St-Boniface et l'ouverture de la nouvelle aile de cet édifice. A Winnipeg, une souscription lancée par S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, à laquelle participèrent plusieurs paroisses de langue française, a assuré un renouveau d'effectifs au catholicisme dans ce diocèse. Enfin, le jubilé d'or de la Maison St-Joseph d'Otterburne a préparé les nombreux amis de cette institution à l'année jubilaire nationale de S. Joseph que la hiérarchie canadienne a inaugurée le 8 décembre dernier.

Conclusion. Pour compléter ce tableau hâtif, il faudrait mentionner les multiples activités propres à la vie paroissiale chez nous. Leur succès habituel dépend du dévouement de ceux qui travaillent dans l'ombre, conscients qu'ils accomplissent un travail fondamental dans l'oeuvre si exigeante de notre survivance. Aussi, lorsque l'on constate les progrès soulignés ci-dessus et l'immense besogne accomplie pour maintenir les initiatives du passé, l'on se rend compte réellement de la grande vitalité du groupe canadien-français et l'on reconnait qu'il faut avoir foi en l'avenir qui s'annonce de plus en plus consolant, en dépit des faiblesses inévitables.

Cet avenir est à ceux qui, avec l'aide de Dieu, le font actuellement.



Sudbury, Ont., est l'une des rares villes de l'Amérique du Nord qui n'ait pas enregistré un seul accident de la circulation, cette année. Aussi ses citoyens sont-ils justement fiers de ce record unique, qui vaudra à Sudbury le trophée du "U.S. National Safety Council". On voit ci-haut deux membres de la Chambre de Commerce, **Mlles Pauline Coutu** et **Irène Boulet**, qui montrent où se trouve Sudbury sur la carte. (CPC)

Billet du samedi

Marjorie Kinnan Rawlings, romancière de la Floride

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Les journaux n'ont guère parlé de la mort de Marjorie Kinnan Rawlings, romancière de la Floride et l'un des écrivains les mieux doués de sa génération. Elle était aux Etats-Unis l'un des plus solides piliers de l'école régionaliste.

Présentant au public français, dans les **Nouvelles littéraires**, la traduction de son recueil de nouvelles, **Au premier cri de l'engoulevent**, Jeanine Delpech note chez elle, avec justesse, la sympathie pour les êtres jeunes, s'alliant à un sens sans niaiserie de l'innocence. C'est là ce qui a fait la qualité de son roman le mieux réussi, **The Yearling** (1938), traduit en français sous le titre de **Jody et le faon** et peu connu, malgré la version française, dans la province de Québec.

Si Mme Rawlings s'identifie avec la Floride, non point celle des stations balnéaires et du luxe, mais l'autre, celle de la campagne perdue, pauvre, presque sans ressources, celle de ce **hammock country** où végète une population de miséreux, elle est elle-même fille du nord, originaire de Washington. Elle découvre ce pays et s'y installe, y vit la plus grande partie de l'année parmi ses orangers de Cross Creek, près d'un bras d'eau qui relie les lacs Lochloosa et Orange, à quatre milles d'un village. Autour d'elle, partout, une contrée primitive, mystérieuse, peu marquée par l'homme. Elle lui consacre trois romans, **South Moon Under**, **Golden Apples** et **The Yearling**; son recueil de nouvelles; un ouvrage descriptif, **Cross Creek**, et un ouvrage se rapportant à la cuisine, **Cross Creek Cookery**.

* * *

The Yearling semble aux Etats-Unis le chef-d'oeuvre du roman régionaliste d'aujourd'hui, sinon le chef-d'oeuvre. Ni le public ni la critique ne s'y trompe. Le livre ne possède aucune des qualités qui assurent la popularité, mais il se vend à des milliers d'exemplaires. Il ne contient rien de brutal ni de choquant, aucune aventure qui sente l'extraordinaire, pas même une allusion aux choses du sexe.

Le récit se situe dans cette Floride rurale que ne soupçonnent pas les baigneurs des côtes, et que Mme Rawlings commença de révéler dans ses premières oeuvres. Chez les éleveurs, le "yearling" est un poulain, un veau, un agneau d'un an. Par analogie, Mme Rawlings applique le terme à Jody, garçon de douze ans, voulant marquer que déjà, dans son rude milieu, un garçon de son âge laisse derrière lui l'enfance, et que des responsabilités d'homme le réclament. Parce que la maladie terrasse son père, Jody le remplace peu à peu comme chef de famille. Il connait depuis longtemps les plantes comestibles des sous-bois, il chasse les bêtes sauvages, sait capturer dans les lacs ces énormes achigans qui pèsent jusqu'à dix livres. Il n'ignore rien des travaux de la ferme paternelle, conquise sur la forêt et sans cesse menacée de son envahissement.

On y cultive des fèves et autres légumes, mais surtout du maïs et des patates, ces "sweet potatoes" que le peuple appelle "taters" — c'est-à-dire de quoi se mettre sous la dent à la mauvaise saison. On élève de maigres porcs, de la variété dite "razorbacks", qui cherchent leur nourriture dans la futaie. Jody participe à cette vie simple et s'en imprègne, en attendant de succéder à son père.

* * *

A peine si le roman s'appuie sur une intrigue, si ténue qu'elle demeure imperceptible. Il dit les événements d'une année, dans la vie d'un adolescent. La mort du faon, si pathétique pour Jody, symbolise la fin de son enfance. Son père devenu impotent, il assumera la direction de la ferme. Comme tant d'autres avant lui, il accepte la tâche qui s'impose. Après un moment de révolte, il se résigne, comprend ce qu'il doit aux siens, et que la lutte pour l'existence ne laisse à personne de répit.

Le mérite de Marjorie Kinnan Rawlings: ne pas méconnaître les valeurs humaines. Tenant compte de l'homme, son ouvrage en acquiert une portée universelle. La pauvreté s'y illumine de tendresse et de beauté. Alors qu'il pouvait n'étudier que la croissance simultanée d'un enfant et d'un animal familier, le récit s'élève jusqu'à la peinture des caractères. Condition de durée.

Le livre pourrait sembler superficiel, s'il n'avait comme héros de premier plan, dominant la personnalité de son fils et l'expliquant, cet être si profondément humain: Penny Baxter. Ce simple est d'une rare qualité morale. Plus que la mère, positive et hommasse, il comprend l'enfant qui grandit, le guide dans les choses de l'âme et du corps, se dresse entre lui et les chocs de la vie. Aux heures de désespoir, il entoure son fils de douceur indulgente, lui enseigne la résignation, le réconcilie avec le monde extérieur, non sans le prévenir de ses coups. Sans Penny Baxter, le roman se réduirait à une fiction agréable. Avec Penny Baxter, il atteint à l'humanisme.

L'ILLETTRE.

La courtoisie du Saint-Père

La délicatesse de Sa Sainteté le pape Pie XII est proverbiale, et les incidents que l'on rapporte à ce sujet abondent. Récemment, le Saint-Père en a donné une autre preuve.

D'abord, pour faire plaisir à un groupe de pèlerins de la Bretagne, il tint à leur dire quelques mots dans leur propre langue.

A cet effet, il fit venir à deux reprises le R. P. Joseph Le Bail, Breton lui-même et procurateur général des Pères Monfortiens, pour reviser le texte papal et pour surveiller la prononciation de l'auguste orateur.

Enfin, Pie XII s'excusa auprès du Père Le Bail de l'avoir incommodé et d'avoir ainsi retardé le travail de la procure.

Cet incident apparemment sans éclat comporte une leçon bien significative. De fait, le pape ne se contente pas seulement de déplorer la tendance à traiter les hommes comme s'ils étaient des machines et le manque de respect pour la personnalité humaine dans bien des secteurs de la vie moderne. Son exemple dit très haut que les vertus contraires, surtout la délicatesse, peuvent s'allier avec des responsabilités écrasantes et des postes les plus hauts placés.

La Chronique ... internationale

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par André LAFLECHE

L'usage des armes nucléaires serait soumis au contrôle des autorités civiles. — Intervention des Nations unies auprès de la Chine rouge.

La semaine dernière, on a discuté une bien grave question: celle de l'autorité en matière d'utilisation des armes atomiques. La discussion a eu lieu en marge de la conférence ministérielle de l'OTAN. Certains militaires (dont le maréchal Montgomery, par exemple) avaient déclaré qu'ils emploieraient certainement les armes nucléaires dans le cas d'une attaque communiste en Europe. De tels propos ont soulevé d'innombrables commentaires dans la presse mondiale. Mais on est d'avis que les décisions, en pareille matière, relèveront des autorités politiques. En d'autres termes, l'Etat ou les Etats n'abandonneront pas leur droit prioritaire et définitif. D'ailleurs, les soldats ont toujours été soumis aux décisions politiques. Le général Eisenhower en sait quelque chose, puisqu'il a dû se plier aux ordres de ses chefs politiques, au temps où il était généralissime des forces alliées. Au surplus, ce fut M. Truman, agissant comme président des Etats-Unis, qui prit la décision d'employer les bombes atomiques contre le Japon aux derniers jours de la guerre. Et ce fut à la suite de décisions politiques que le général MacArthur, l'une des plus grandes figures de notre siècle, abandonna son poste de commandant suprême des forces américaines et alliées en Asie.

La Chine et les Etats-Unis

On sait que la Chine communiste a condamné à de fortes sentences d'emprisonnement onze aviateurs américains accusés d'espionnage. Le gouvernement américain a protesté contre une telle conduite et l'Organisation des Nations unies a appuyé Washington. La Chine n'a pas accepté les notes américaines. Le secrétaire des Nations unies, M. Dag Hammarskjold, a même offert de se rendre personnellement auprès de M. Chou En-Lai dans le but de régler cette affaire qui pouvait avoir des conséquences graves pour la paix du monde. On a appris que la Chine aurait été prête à libérer les prisonniers américains, à la condition que les Etats-Unis accordassent des visas à trente-cinq ressortissants chinois qui n'ont pu retourner dans leur pays. Tout d'abord, les Etats-Unis ont refusé de se prêter à un tel marchandage. Mais il se peut qu'ils y consentent en dernier ressort. Notons toutefois que les Etats-Unis donnent entière liberté aux trente-cinq ressortissants chinois, alors que la Chine a condamné les aviateurs américains aux travaux forcés.

Un débat en Grande-Bretagne

La semaine dernière également, on a soulevé une question qui pourrait créer des difficultés en Grande-Bretagne. Durant une émission télévisée, on a demandé à Sir Anthony Nutting, délégué permanent du Royaume-Uni aux Nations unies, quelle serait l'attitude de son pays advenant une attaque communiste contre Formose. Sir Anthony a répondu: "La Grande-Bretagne serait probablement mise en cause, si les communistes chinois attaquaient Formose, vu que la Chine nationaliste fait partie de l'O.N.U." Sir Anthony n'a fait, en somme, qu'invoquer les obligations qui découlent de la participation aux Nations unies (ce furent ces obligations qui motivèrent l'envoi de troupes canadiennes en Corée). Or, à Londres, on n'a guère goûté les propos de Sir Anthony. On a dit, au Foreign Office, que la déclaration du délégué permanent à l'O.N.U. "voulait dire que toute agression dans la région de Formose pourrait bien gagner de l'importance et que les Nations unies, à cause de leurs responsabilités mondiales, en seraient directement affectées". Les obligations que les Etats-Membres prennent envers l'O.N.U. tiennent ou ne lient pas. Si elles ne lient pas, les Nations unies connaîtront bientôt le sort de la défunte Société des Nations.

La liberté des peuples

La possibilité des peuples (de couleur ou non) de disposer librement d'eux-mêmes est un grand principe pour lequel on a livré deux guerres mondiales. Or, il vient de se produire aux Nations unies deux incidents qui montrent bien qu'on est encore loin d'accorder aux petites nations cette précieuse liberté. Deux questions devaient être étudiées aux Nations unies: celle de l'Afrique du Nord (Maroc et Tunisie) et celle de Chypre. Inutile de rappeler ici les troubles fréquents et de plus en plus dangereux qui secouent toute l'Afrique du Nord qui tombe sous la domination française. Quant à Chypre, c'est un cas particulier. La Grande-Bretagne ayant été forcée d'évacuer la zone du canal de Suez, a transféré sa principale base à Chypre. Or, les habitants de cette île, d'origine grecque, réclament depuis longtemps leur indépendance. Les deux questions ont été écartées à l'O.N.U., la France et la Grande-Bretagne ayant décidé de boycotter les débats qui les concernaient en l'occurrence. Mais ce n'est que partie remise. Il faudra bien qu'un jour ou l'autre les grandes nations mettent en pratique les principes humanitaires et politiques qu'elles proclament à temps et à contretemps.

Les catholiques d'Argentine

La situation est de plus en plus tendue en Argentine. D'après une agence d'information, les catholiques y seraient obligés de choisir entre le Christ et Peron. Le régime Peron est une dictature. Il contrôle tout: chambre législative, presse, radio, syndicats, etc. Il vient de faire voter une loi qui permet aux divorcés de se remarier. Les catholiques s'y opposent en bloc. Peron s'en est pris à des évêques, à des prêtres et à des laïcs. Il a interdit une grande procession qui devait clôturer l'Année mariale à Buenos Aires. Une messe solennelle devait avoir lieu en plein air, sur la Plaza de Mayo mais elle fut interdite également. Peron prétend qu'il ne s'en prend qu'aux "mauvais" prêtres. En fait, il est entré en lutte contre l'Eglise. En agissant ainsi, il fait le lit du communisme. Plus il décrétera de lois laïcisantes, plus il limitera l'exercice public du culte, et plus il minera ce qui permet aux peuples catholiques de lutter victorieusement contre le communisme. Les dictateurs finissent toujours par s'aveugler sur leur puissance.

La persécution dans les pays baltes

Les Ministres d'Estonie, de Lithuanie et de Lettonie en exil ont donné, le 12 septembre, à Strasbourg, une réception à l'occasion du XXe anniversaire du traité d'entente et de collaboration baltique. Après avoir combattu ensemble l'envahissement hitlérien, ces trois peuples continuent leur résistance, la main dans la main, contre l'oppresseur soviétique. Ils existent toujours, juridiquement, dans la communauté internationale, aucun acte n'ayant reconnu leur incorporation à l'U.R.S.S. Mais sur leurs territoires toute liberté est abolie. Le communisme s'attaque tout spécialement à la famille et à l'Eglise. La femme qui ne travaille pas en dehors est privée de moyens de subsistance et ne peut donc élever ses enfants. Les taxes exorbitantes frappent les fidèles à l'occasion des actes du culte. Une à une les églises sont fermées.

Sur les 1,430,000 habitants de cette île d'Amérique Centrale, 80,000 sont catholiques, dont 50,000 dans les huit paroisses de la capitale, Kingston. Le clergé comprend 66 jésuites américains et 3 prêtres séculiers. Il y a aussi dans l'île 11,000 Chinois (dont 5,500 catholiques). L'île forme un vicariat apostolique.

A la Chambre ... des Communes

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par Denys PARE

Le chef d'escadrille Andy MacKenzie a signé une fausse déclaration pour obtenir sa libération.

OTTAWA — Après deux années de détention dans une prison de la Chine communiste, le chef d'escadrille Andy MacKenzie a raconté aux journalistes les tortures mentales qui l'ont amené à signer une fausse déclaration indiquant qu'il avait été descendu au-dessus du territoire chinois et non en Corée, comme ce fut le cas.

Les communistes ne lui ont fait aucune violence physique, mais l'ont obligé à demeurer pendant des mois "immobile" pour "songer" à ce qui pourrait lui arriver s'il refusait de signer cette fausse déclaration.

Torture mentale

"Je me disais toujours que je pourrais résister à ces gens-là, explique-t-il. Je faisais erreur. Ils m'ont eu. Inévitablement, il arrive un moment où, comme disent les Chinois 'Maho Banfo' . . . cela signifie: il n'y a plus moyen d'en sortir."

"La torture mentale était telle, dit-il, qu'il arrivait parfois que j'avais presque envie qu'on me tranchât la gorge avec le rasoir dont on se servait pour me faire la barbe. J'ai toujours cru qu'on allait un jour en finir avec moi. J'ignorais quand. Mais chaque fois que la porte de la prison s'ouvrait, je croyais alors mon heure arrivée", dit l'officier MacKenzie.

Il est d'avis que s'il n'avait pas signer la fausse déclaration, il serait encore au cachot solitaire. Il ignore dans quelle mesure les Chinois communistes ont exploité la déclaration.

L'aviateur MacKenzie est demeuré seize mois dans les prisons communistes. Il a été pendant quatre mois forcé à rester immobile dans son lit, alors qu'un garde toujours en faction ne lui permettait même pas de marcher dans sa cellule. Il était bien nourri. Mais comme on ne lui permettait aucun exercice, il sentait ses muscles s'atrophier par l'inaction.

Il semble que tout ce que les Chinois communistes voulaient, en plus des multiples renseignements qu'ils ont tenté d'obtenir par des interrogatoires répétés, c'était cette fausse confession. Car aussitôt après qu'il eût consenti à signer, soit après plus d'un an de tortures mentales, on lui rendit l'existence moins pénible en lui permettant de causer avec d'autres prisonniers américains. Par la suite, on lui apporta des livres, de la propagande communiste et on mit à sa disposition certains jeux.

Contrairement aux nazis qui employaient les tortures physiques pour arracher des confessions, les communistes de la Chine ont recours à la torture morale. Le résultat est le même et la souffrance aussi cruelle.

Les interrogatoires

Au cours de sa réclusion, le chef d'escadrille canadien a été interrogé si souvent qu'il estime que les Chinois communistes en connaissent probablement plus à son sujet que lui-même en connait. Les communistes suivent la "détérioration physique" et multiplient alors leurs interrogatoires en tentant toujours d'endoctriner le prisonnier. Ce ne sont pas, à leur dire, les communistes qui sont responsables de l'emprisonnement de prisonniers américains ou canadiens, mais bien le gouvernement américain et le gouvernement canadien.

Dans son cas, il semble bien que la signature de la déclaration suffisait à son élargissement. Quant aux autres Américains qui se trouvent encore dans les cachots de la Chine, les communistes laissent entendre qu'ils seront libérés lorsque les Etats-Unis auront adopté une politique plus favorable envers la Chine.

L'aviateur canadien a longtemps hésité avant de signer la fausse déclaration. Il fut attaqué au-dessus de la Corée du nord le 5 décembre 1952 et dut sauter en parachute. Pendant sept semaines, il fut gardé dans des camps de prisonniers en Corée du nord. Il n'y avait pas de feu dans ces camps malgré une température extrêmement froide. MacKenzie fut ensuite transféré à la prison de Mukden, en Chine. La réclusion était telle dans ce cachot qu'elle entraînait inévitablement la "détérioration physique". Quand on lui a demandé ce qu'il entendait par cette expression, il dit: "Vous commencez à vous parler tout seul. Vous vous trouvez stupide".

"Je réalisais alors que je faiblissais. Je tentais de me raisonner en me disant que je pouvais tenir le coup", explique-t-il. C'est ce combat intérieur qui cause "la détérioration physique".

Repas spéciaux

Le chef d'escadrille MacKenzie a passé deux Noëls en captivité et il estime que le plus beau Noël de sa vie est celui qu'il passera dans quelques jours avec sa famille.

En de pareilles occasions et aussi le jour de la fête nationale des Chinois, on servait aux prisonniers des repas spéciaux. Même en temps normal, la nourriture était passablement suffisante.

On a rarement assisté à une conférence de presse où il y avait tant de sympathie. Quand ce gaillard qui ne craint point les sauts en parachute, les combats aériens, révéla aux journalistes que ses yeux se remplirent de larmes lorsqu'on lui annonça sa liberté, nous étions tous émus.

Une carrière bien remplie

A la fin de la carrière de plus de quarante ans de M. Joseph Vermander au service des postes du Fédéral, il est bon de souligner que M. Vermander est le premier enfant né au Manitoba de parents flamands.

Il naquit à St-Pierre-Jolys, en 1890, fils de feu M. Bruno Vermander et de Séraphine Menu. Ce sont les luttes scolaires de Belgique, en 1889, qui avaient forcé certains des professeurs catholiques à chercher asile hors de leur pays natal. C'est donc à cause de ces circonstances que M. Bruno Vermander et ses deux beaux-frères, MM. Charles et Félix Menu, vinrent s'installer à St-Pierre-Jolys.

En 1892, la mort vint chercher M. Bruno Vermander, et à la suite de ce décès, Mme Vermander retournait en Belgique avec ses 3 enfants: Maria (aujourd'hui Mme Hubert Duyvejonck), Joseph, alors âgé de 3 ans, et Arthur, un an et demi. Mais en 1903, la famille revint au Manitoba et s'installa à St-Boniface.

Il est bon de souligner que les jeunes Vermander ne connaissaient presque pas la langue française, et ils durent s'efforcer de l'apprendre par eux-mêmes, tout en poursuivant leurs études régulières à l'école Provencher.

Directeur de fanfare

En plus du travail consciencieux de M. Vermander au ministère des Postes, nous tenons à faire remarquer à notre population l'intérêt tout particulier qu'il accorda toujours à la musique. Dès 1906, il était déjà membre de la fanfare connue sous le nom de "La Lyre" et qui est maintenant presque oubliée. Cette petite fanfare groupait une vingtaine de membres d'origines belge, française et canadienne-française. Plus tard, en 1910, elle changea son nom pour celui de la "fanfare de la Cité de St-Boniface". En 1912, les membres de la chorale de la cathédrale décidèrent de fonder une fanfare bien à eux pour jouer sur le parcours de la procession de la Fête-Dieu et, de ce fait, rehausser le caractère de nos fêtes religieuses et nationales.

A ce temps-là, M. Vermander était secrétaire de la chorale et un des membres-fondateurs de la Fanfare La Vérendrye qui, à ses débuts, était sous la direction de M. Paul Salé. Ce n'est que 10 ans plus tard — en 1922 — que M. Vermander assuma la direction de cette nouvelle fanfare. Il en fut directeur durant une période de 20 ans, soit jusqu'à 1942. Mais à cause de ses nombreuses occupations et des voyages qu'exigeait son poste, M. Vermander dut en céder la direction à son neveu, M. Henri Duyvejonck, qui occupe encore cette charge actuellement. Aussi, en raison des nombreux services rendus à la Fanfare par M. Vermander, on l'en nomma président honoraire.

Activités sportives

En plus de ses talents de musicien, M. Vermander a toujours été reconnu comme un raquetteur de réputation et un franc tireur à l'arc. De fait, il fut une des âmes dirigeantes du club de raquette "Le Voyageur", de 1909 à 1935. Bien qu'il soit encore un membre en règle de cette organisation, il semble que les activités de la raquette, jadis si populaire, ont cédé la place au ski et à d'autres loisirs plus à la page. C'est pourquoi M. Vermander n'est peut-être plus un membre actif. Plusieurs se rappelleront sans doute ces grandes marches à travers les bois et les prairies au son des chants si entraînants et si gais . . . "les voyageurs sont là".

Durant les loisirs de la saison d'été, M. Vermander fut un ardent archer et organisa les archers de St-Boniface en 1927. Ce club dut disparaître en 1952, faute de membres intéressés et faute d'espace. Cependant, il est reconnu au Manitoba comme étant celui qui a réintroduit la chasse à l'arc, et M. Vermander se pique de dire à ses bons amis qu'il n'y a pas de sport avec la carabine moderne, mais qu'il faut être franc-tireur pour abattre son gibier avec la flèche.

Sa retraite

Au cours de sa retraite, M. Vermander se propose d'abord de se rendre en Europe, revoir la Belgique, qu'il quittait de façon définitive il y a 50 ans. Puis à son retour, il a l'intention de consacrer ses loisirs à la Société Historique de St-Boniface.

Voeux de ses amis

La Liberté et le Patriote se joint aux nombreux amis de M. Vermander pour lui offrir leurs chaleureuses félicitations et leur admiration pour le travail qu'il a su si bien accomplir au service du ministère des Postes, et pour l'initiative qu'il a exercée dans un nombre presque incalculable de nos mouvements religieux, nationaux, historiques et sociaux.

Nous lui souhaitons donc encore plusieurs années de vie active au cours de cette retraite si bien méritée.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

A l'occasion de Noël, il serait peut-être bon que chacun de nos membres fasse un petit examen de conscience pour savoir où l'on en est et où l'on s'en va.

Une fois de temps à autre, nous avons des initiations, ce qui veut dire que le nombre de nos membres devrait augmenter. Est-ce que l'assistance aux assemblées augmente en conséquence? Ce qu'il serait intéressant de savoir, c'est la raison pour laquelle certains membres arrêtent soudainement de venir aux assemblées après y avoir assisté religieusement pendant des années.

Si l'on prend le cas de certains ex-Grands Chevaliers qui dirigent les assemblées pendant une année entière et qui, une fois leur mandat terminé, arrêtent de venir aux assemblées, on peut se demander s'il ne serait pas bon d'arrêter de nommer des Grands Chevaliers pour ne pas continuer de perdre nos membres . . . Les frères Joseph Ch., Lucien D., Céleste M., Joseph Chab., tous des ex-Grands Chevaliers, ne se montrent pas le nez souvent aux assemblées dernièrement. Les frères Adrien B., Pat. B., Denis P., C.-P. Laf., ne se montrent pas plus souvent qu'il ne le faut non plus, et la liste pourrait s'allonger indéfiniment.

Faudrait-il croire que certains de nos frères ne fréquentent nos assemblées que pour prendre les places d'honneur ou pour tenter de s'attirer des faveurs personnelles? Cette raison semble aussi plausible que n'importe quelle autre.

• • •

Le Grand Chevalier a reçu les membres de l'exécutif chez lui, certain soir; il faudra surveiller les comptes aux prochaines assemblées. Les "tourquères" de Mme St-Hilaire étaient excellentes, de même que le breuvage fourni par le Grand Chevalier.

Le frère Roméo P. a tenté d'intéresser ceux qui assistaient à cette soirée à une partie de dés. Il a eu une façon bien pensée de suggérer la partie, sans en avoir l'air. Il porte toujours des dés dans son mouchoir, paraît-il; il sort son mouchoir, les dés tombent par terre, et le sujet est amorcé: "Quelqu'un veut jouer aux dés?". Patience, frère Roméo P., la persévérance vient à bout de tout.

• • •

L'arbre de Noël a eu un beau succès, au Cercle Ouvrier. Félicitations aux organisateurs, et au président du comité, le frère Ste-Marie.

Le secrétaire financier était tout jubilant. Raison: les frères chevaliers voulaient avoir la conscience à l'aise en allant chercher les cadeaux de leurs enfants et réglaient leurs dûs avant de pénétrer dans la salle.

Aux dernières nouvelles, il y avait une patinoire prête au Centre Récréatif; l'autre allait l'être sous peu.

Nos frères se négligent de façon alarmante: aucune naissance à rapporter pour la deuxième semaine consécutive.

Merci pour le renseignement, Bistouri; de omni re scibili, et quibusdam aliis . . .

APRES-TOUT.

Ciné-Club de St-Boniface

Le dimanche 4 décembre, une invitation du Ciné-Club m'a permis de voir un film qui avait déjà passé dans notre ville il y a quelques mois et que je regrettais sincèrement d'avoir manqué. On sait qu'André Cayatte, auteur de "Justice est faite", se place, avec Marcel Carné, Autant, Lara, René Clair, Clouzot et plusieurs autres, au premier rang des cinéastes du monde, et son film en est un témoignage éloquent par le choix du sujet qu'il traite, sa technique soignée et le jeu émouvant des acteurs. L'incursion dans l'intimité des membres d'un jury composé d'éléments provenant de divers cadres sociaux, souvent totalement opposés les uns aux autres par l'éducation ou le caractère, ne manque pas de nous faire réfléchir. Quel beau sujet de discussion!

Je n'ai pas assisté aux débats qui suivaient le film, et je le regrette. J'avoue qu'un coup d'oeil sur l'auditoire en sortant m'a presque tenté de demeurer encore quelques instants à ma place, afin de connaître les réactions de toute cette jeunesse attentive et, chose extraordinaire de nos jours dans pareille circonstance, disciplinée. Un bon point pour nos jeunes.

Divertissement pour tous

L'assistance plus nombreuse qu'il y a deux ans serait-elle un signe de l'intérêt croissant de la jeunesse devant les progrès d'une industrie et d'un art qui rendent accesible à tous ce qui n'était, il y a à peine un demi-siècle, que le privilège de certaines classes? La pellicule met à notre porte les pays lointains, nous livre ses indiscrétions dans le laboratoire du savant, ses découvertes dans les profondeurs de l'eau et de la terre, dans les hauteurs mystérieuses du firmament; évoque pour nous l'histoire, la vie des hommes célèbres, la mystique des grandes vocations; elle nous offre aussi son théâtre — bien différent de celui de la scène, ne confondons pas — qui a ceci de particulier qu'il nous permet des divertissements de haute qualité à prix modique, à la portée de tout le monde.

Ces soirées se terminent par une discussion, ouverte à tous autour de l'oeuvre qu'on vient de voir passer sur l'écran. De cette discussion jaillissent des idées. Pour exprimer des idées il faut savoir se servir de mots justes, clairs et les placer adroitement. Ne serait-ce que cela, le but de Ciné-Club serait déjà des plus louable. Mais il y a plus. Le sens d'observation, de discernement et de jugement s'aiguise et s'affermit à cet exercice et, certes, ce n'est pas un bagage superflu dans cette époque trouble hérissée d'aspects équivoques, empreinte d'un matérialisme insensé, qu'un esprit clair et solide capable de comprendre et de s'adapter aux nécessités, aux tendances de la vie actuelle dans ce qu'elle a de plus humain, de plus noble, de plus élevé.

Rôle du Ciné-Club

Excellent instrument de formation le cinéma peut être déformateur. Mais cette hypothèse est facilement écartée dans le cas de Ciné-Club dont les fondateurs et animateurs sont avant tout des éducateurs. En ceci ils se joignent à une oeuvre mondiale de la jeunesse qui n'est pas seulement utile mais qui s'impose. Ils ont compris qu'il se produit, ici comme partout ailleurs, une évolution rapide parmi nos jeunes gens, évolution que nous n'avons pas le droit d'ignorer mais le devoir de sonder. On vit avec son siècle, n'est-il pas vrai? Mais de tous les siècles il y a eu et il y aura toujours un mode de vie honnête adapté à l'esprit et aux exigences de l'époque. Si la nôtre est presque celle des soucoupes volantes, ne rions pas de celle des diligences et accordons-lui notre respect, notre indulgence attendrie. Nos grands-mères, avec leurs crinolines, se croyaient sûrement très émancipées quand on évoquait devant elles la belle époque du menuet. Et que diront de nous les générations futures? Et ainsi va la vie, harmonieuse dans ses transformations, sous le regard et le doigt du Créateur.

Les animateurs et le comité de Ciné-Club méritent les éloges et l'encouragement des adultes. Pour ma part je leur adresse ici tous mes voeux de réussite pour 1955.

P. B.

Le Prix Duvernay 1954 à M. Robert Choquette

MONTREAL — Le "Prix Duvernay 1954", le prix littéraire annuel décerné par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal à l'un des écrivains jugé comme "servant le mieux les intérêts supérieurs de notre nationalité", a été remis officiellement à M. Robert Choquette, au cours d'une cérémonie tenue au Monument National.

En présence de plusieurs personnalités, Me F.-Eugène Therrien, président général de la société, a présenté le prix — soit $500 — à M. Choquette, à la suite d'une courte allocution élogieuse à l'endroit du nouveau titulaire de la part de M. Roger Duhamel, journaliste, président du jury.

"Nous voilà aujourd'hui réunis pour transmettre notre témoignage d'admiration et d'amitié fidèle à un poète encore jeune et qui déjà appartient depuis longtemps à l'histoire de nos lettres", a dit M. Duhamel.

Projet abandonné par Radio-Canada

OTTAWA — Heureux de constater que le nombre des programmes-concours a diminué sur les ondes des postes privés, le Bureau des gouverneurs de Radio-Canada a renoncé au projet d'enrayer ce genre d'émissions.

Mais le président, M. A. D. Dunton, a déclaré: "Nous continuerons de surveiller la situation". Le printemps dernier, celui-ci avait donné l'avertissement que Radio-Canada prendrait des mesures pour réglementer les programmes au cours desquels des prix sont donnés gratuitement si leur nombre ne diminuait pas.

ROUTIERS
Clan Larigaudie

Le Noël routier s'annonce bien. Il consistera principalement dans la surprise que nous préparons à certaines familles pauvres.

Une centaine de cartes avaient prévenu les commerçants de St-Boniface et certains particuliers de notre passage pour faire la cueillette. Dans l'après-midi du 9 décembre, nous avons fait la tournée des magasins. Partout, bon accueil. A l'approche de Noël, les coeurs se laissent toucher et les bourses se délient.

Dans la soirée du 10 décembre, la même opération se répétait, cette fois dans les familles, également averties de notre passage. La tournée ne manqua pas de pittoresque. La voiture du chef de clan, toujours prête à servir, était passablement poussive et son accumulateur était prêt à rendre l'âme. Cela nous a fourni l'occasion de nous réchauffer en nous attelant tous à la machine pour la mettre en train. Pour limiter les dégâts, on ne s'arrêta qu'aux points stratégiques de la ville d'où les quêteurs se dispersaient en différentes directions.

L'opération dura deux heures et fut un franc succès quand on songe que c'est notre première expérience de ce genre. Nous avons ainsi pu recueillir les articles les plus divers: argent, boîtes de conserves, tonnes de charbon, effets d'habillement, jouets, friandises.

A tous les généreux donateurs, dont nous regrettons de ne pouvoir donner la liste, nous disons un chaleureux merci. Qu'ils soient assurés de la reconnaissance de tous les pauvres à qui ils ont préparé un Noël moins triste; de la reconnaissance des Routiers à qui ils ont permis de faire une magnifique B.A. de Noël.

GRIBOUILLE.

Inondation en Irlande

DUBLIN — La rivière Shannon a inondé 4,500 fermes au centre de l'Irlande et le gouvernement dit que les crues ont atteint le point critique.

Les eaux d'inondation se retirent de Dublin, qui a subi un de ses pires désastres, mais les autorités disent que 5,000 personnes sont encore sans abri. L'eau a atteint une profondeur de 5 à 6 pieds dans la ville.



C'est samedi dernier, 18 décembre, que saint Nicolas faisait son entrée triomphale au Club des Jeunes de CKSB. Au delà de 500 enfants se rendaient au théâtre Paris où l'oncle Léo dirigeait cette émission directement de la scène, avec le savoir-faire qu'on lui connaît. Le R. P. Adjutor Desrosiers, franciscain, qui fut prisonnier de guerre en Corée pendant plusieurs années, avait bien voulu répondre à l'invitation qu'on lui avait envoyée et au cours de ses remarques il donna des détails très au point sur la Corée, la pauvreté des petits enfants et démontra certains souvenirs dont il avait fait l'acquisition lors de son séjour là-bas. Il amusa beaucoup ces jeunes bambins en invitant trois d'entre eux à endosser le costume coréen.

Au cours de cette émission d'une heure, commanditée par le magasin Safeway, on fit le tirage de 25 cadeaux et on distribua des bonbons à tous ceux qui étaient présents. Au nom des amis de la Campagne du Bonheur, l'oncle Léo remit un chèque de $100 à Mme St-Amant pour l'aider à continuer son oeuvre si bienfaisante auprès des petits malades. Un autre chèque fut également remis à M. René Lalonde pour venir en aide aux pepetits enfants de l'est du Manitoba. (Photo Gene Gauthier)

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Concours Sunny Boy

C'est le jeune Edmond Filion, de St-Jean-Baptiste, qui fut l'heureux gagnant d'une bicyclette au concours Sunny Boy, commandité à CKSB par Byers Flour Mills.

"Nos écoles au micro"

Depuis quelques semaines, l'equipe de CKSB visite nos centres français. Plusieurs élèves de nos écoles rurales ont déjà figuré au programme "Nos écoles au micro" et nous espérons qu'au cours de l'année 1955 le poste pourra encore continuer, dans la mesure du possible, à enregistrer ces programmes sur les lieux. C'est un encouragement pour nos jeunes écoliers et il faut espérer que d'ici deux ans toutes nos écoles auront participé à cette émission.

Jeunes artistes

Tous ceux qui sont intéressés à participer à l'émission "Jeunes artistes", diffusée tous les jeudis soir, de 8 h. à 8 h. 15, sont priés de bien vouloir communiquer avec le réalisateur de cette émission, M. Léo Brodeur.

Dimanche — A l'opéra vous entendrez "Werther" de Massenet, en français, à 1 h. 30 de l'après-midi. A 7 h. 30, à "Nouveautés dramatiques", on vous présentera "Le Noël des petites gens", d'Emile Coderre, dont le nom de plume est Jean Narrache. "Le Noël des petites gens" est formé d'un ensemble de poèmes que l'on trouve dans le recueil "Bonjour, les gars!", poèmes qui ont été choisis par l'auteur et Guy Beaulne afin de constituer un récit homogène d'une demi-heure.

Le mardi 28 decembre, à 10 h. — "Les enfants à Bethléem". Oratorio de Gabriel Pierné. Dolorès Drolet, Fernande Chiochio, Louise Charbonneau, Gisèle Poitras, Marcelle Monette-Dumontier, Jean-Paul Jeannotte, Joseph Rouleau, Claude Létourneau et l'orchestre de Radio-Canada sous la direction de Jean Beaudet.

Le mercredi 29 décembre, à 7 h. 30, au programme "Sur toutes les scènes du monde", on présentera "Bérénice" de Racine. Commentaires de L.-M. Raymond.

Le vendredi 31 décembre, à 9 h. 15, vous entendrez S. Exc. le gouverneur général et le T. H. Louis St-Laurent. A l'occasion de la veille du jour de l'An, CKSB aura également des émissions spéciales.

"O Sainte Nuit" a été découvert il y a 100 ans

ST-PAUL, Minnesota — La présente année marque le 100e anniversaire de la découverte du chant de Noël "O Sainte Nuit" (en allemand "Heilige Nacht" et en anglais "Silent Night"), lit-on dans un article du "Catholic Digest" de décembre.

Rejetant l'opinion d'après laquelle "O Sainte Nuit" est un chant de folklore, Hertha Paul, auteur de l'article, estime que les mots de ce chant ont été composés par un prêtre autrichien, l'abbé Joseph Mohr, et mis en musique par l'instituteur du village habité par le prêtre, Franz Xavier Gruber.

Quand le roi de Prusse commanda une représentation à Berlin, il ordonna, à Ludwig Erk, maître des concerts royaux, de trouver qui avait écrit le chant. L'abbé Mohr était mort, mais l'instituteur vivait encore. Celui-ci écrivit donc les six couplets composés par l'abbé Mohr, évoquant les circonstances où le chant avait été composé et précisant que la date de composition avait été le 30 décembre 1854.

Nouvelles transmissions de Radio-Vatican

VATICAN — Radio-Vatican a commencé une nouvelle transmission dans les trois langues scandinaves: danois, norvégien et suédois. Ces nouvelles émissions viennent ainsi s'ajouter à celles des vingt-cinq autres langues des groupes latin, anglo-saxon, germanique, slave, sémitique, albanais, hongrois et chinois. Elles seront effectuées tous les mercredis à 16 h. 45, heure de l'Europe centrale.

Le nombre des catholiques résidant dans le nord de l'Europe est en train d'augmenter, a fait observer Radio-Vatican, spécialement du fait de l'immigration d'étrangers dans ces régions, mais aussi et d'une manière de plus en plus sensible, parmi les populations nationales de ces trois pays, en raison de l'abolition de lois restrictives particulières. D'autre part, les auditeurs de radio sont sans cesse plus nombreux, surtout parmi les jeunes, à envoyer des rapports sur les émissions captées jusqu'à présent en anglais avec suffisamment de clarté, malgré la puissance limitée actuelle.

La construction du collège de Rouyn va bon train

ROUYN — Alors qu'une partie du collège de Rouyn est déjà terminée et occupée, la construction de l'autre partie va bon train. L'extérieur en est achevé et les travaux de l'extérieur progressent d'une façon encourageante. On espère occuper, après les vacances de Noël, la cuisine, les réfectoires des élèves et de la communauté, ainsi que la résidence des religieuses et probablement la chapelle, dont l'intérieur ne sera pas fini immédiatement.

Seize membres du personnel et 230 étudiants occupent la partie achevée; les autres sont logés dans le collège temporaire et dans une maison privée louée à cet effet.

Le collège, fondé en 1948 et dirigé par les Oblats de Marie Immaculée, compte actuellement 403 étudiants dont 267 pensionnaires et 136 externes. Il y a 322 étudiants au cours d'immatriculation et 81 au cours des arts, dont 16 en 1ère année de philosophie. Neuf professeurs laïques prêtent main-forte aux Pères.

Prêtres forcés à travailler au Vietnam

CITE DU VATICAN — La radio du Vatican annonce que, selon les déclarations faites par un prêtre qui a réussi à s'enfuir du Vietnam septentrional, certains prêtres de cette région doivent accomplir chaque jour, huit heures de travail forcé.

"Blanche-Neige" au Collège de St-Boniface le 29 décembre

Nous sommes heureux d'annoncer qu'une autre représentation de "Blanche-Neige" sera donnée le mercredi 29 décembre, à 3 h. 30 p.m., à l'auditorium du collège de St-Boniface. Blanche-Neige est une féerie enfantine en 5 tableaux d'après le chef-d'oeuvre de Grin et le célèbre film de Walt-Disney, interprétée par des enfants pour un public d'enfants... mais les grandes personnes qui se souviennent encore qu'elles ont été des enfants subiront le charme de cette féerie.

Interprètes

Les jeunes interprètes jouent avec simplicité et tout leur coeur. Blanche-Neige (Liliane Ragot) sait être simple, douce, gentille; la reine (Judy Lowe) sait se rendre désagréable et méchante; les petits nains: Prof (Nicolas Sourisseau), Grincheny (Joan Lowe), Timide (Lucille McCarthy), Atchoum (Charles-Guy Meunier), Dormeur (Hélène McCarthy), Joyeux (Martine Tran), Simplet (Lucille Ragot), savent se rendre sympathiques. Les deux pages: le récitant (Marielle Sourisseau), le flûtiste (Jacques LaFlèche), la petite danseuse (Maureen Tessier, élève de Mireille Grandpierre), les soldats de la reine (Lorraine Poitras, Alain Ragot, Ronald Kantor), les archers (Lorraine Meunier, Béatrice Tellier); ces deux suivantes de la reine (Anita Hébert, Edmée Levasseur), la vieille nourrice de Blanche-Neige (Béatrice Tellier) et le prince charmant (Henri Ragot) ajoutent chacun à leur façon la note exacte qui complète cette féerie.

Directrice, assistantes

Cette pièce est présentée par Mme Marie-Josèphe Ragot, secondée par Mme Marc Sourisseau et M. E. Ragot. Mme Georges LaFlèche en a la direction musicale. Mme Maurice Meunier a confectionné les costumes des nains et Mlle G. Kelly a charge du maquillage.

Tous les parents qui désirent montrer "Blanche-Neige" à leurs enfants peuvent se procurer des billets en s'adressant, soit à Mme Louis Hébert, 523, rue de la Morénie, téléphone 20-7142; soit à Mme Ragot, 144, rue Bertrand, téléphone 93-7862.

Les écoles indiennes passent sous l'autorité de l'honorable Jean Lesage

OTTAWA — L'instruction scolaire des enfants indiens dans tous les Territoires du Nord-Ouest passera sous la juridiction du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, à compter du 1er avril. Jusqu'à maintenant toutes les écoles pour les enfants indiens en dehors des provinces étaient sous la juridiction du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

En annonçant lui-même la nouvelle dans une conférence prononcée devant la Société de Conférences de l'Université d'Ottawa, l'hon. Jean Lesage, ministre du Nord canadien et des Ressources, a dit que "le fait de placer la responsabilité de l'instruction de tous les indigènes sans distinction, indiens et esquimaux, sous l'administration d'un seul et même ministère permettrait la mise en oeuvre d'un programme plus souple et en même temps plus efficace".

Le ministère du Nord avait déjà la responsabilité de l'instruction des enfants esquimaux depuis plusieurs années.

Problème humain

Traitant de l'enseignement dans le Nord, le ministre dit que l'administration du Nord présente des problèmes variés que l'on peut grouper sous deux chefs: les problèmes économiques et les problèmes humains. Et l'éducation des indigènes constitue, à n'en pas douter, l'un des problèmes les plus urgents et les plus angoissants du côté humain.

"S'il est vrai que nous avons droit aux richesses naturelles du Grand nord, il est également vrai que nous avons la responsabilité d'apporter les bienfaits de la civilisation aux indigènes et de les protéger, en même temps, contre les effets nocifs d'une transition trop brusque. Notre but est de les éduquer pour en faire des citoyens canadiens égaux en droits et en responsabilités à tous les Canadiens, afin qu'ils soient vraiment intégrés dans la grande famille nationale."

Droit reconnu du Yukon

M. Lesage aborde la question des écoles en parlant d'abord de celles du Yukon où il n'existe pas d'arrondissement scolaire organisé et où l'administration territoriale se charge des frais de l'instruction publique. Il n'y a donc pas d'écoles séparées et les écoles catholiques sont considérées comme des écoles privées, dont les frais d'opération sont tout de même soldés en presque totalité par les gouvernements fédéral et territorial.

A Whitehorse, les catholiques ont demandé que leur école soit reconnue en vertu d'un article de l'Ordonnance scolaire, comme école territoriale. La requête vient d'être acceptée et les catholiques de Whitehorse pourront maintenant construire une école moderne dont la plus grande partie du coût sera soldée par les ministères de la Défense nationale et du Nord canadien pour le compte des enfants de leurs employés et par le gouvernement territorial pour les autres enfants.

A la fin de 1953, les écoles privées et les écoles territoriales du Yukon étaient fréquentées par 1,031 élèves répartis dans 58 classes. Les frais de l'éducation de l'administration territoriale se sont élevés à $282,664 soit un coût moyen d'environ $274 par élève.

Dans le Nord-Ouest

Dans les Territoires du Nord-Ouest canadien, le ministère dirigé par M. Lesage, administre déjà 25 écoles destinées principalement aux enfants esquimaux. Il existe en outre neuf écoles jusqu'ici administrées par la division des Affaires indiennes du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, qui passeront sous la juridiction du ministère du Nord canadien.

L'école la plus considérable du Nord est l'école publique de Yellowknife, qui d'une cabane en bois rond logeant 18 élèves est devenue aujourd'hui une école moderne de 12 classes, abritant 223 élèves. Cette école a coûté environ $365,000 et donne l'enseignement élémentaire et l'enseignement primaire-supérieur jusqu'à l'immatriculation senior. Cette école est la propriété de la Commission scolaire de Yellowknife, qui voisine avec un district scolaire séparé. L'école séparée est installée dans un immeuble moderne de quatre classes, qui dispense l'instruction à une centaine d'élèves. Ce sont là les deux seules Commissions scolaires du Nord canadien.

L'oeuvre des missionnaires

Dans une brève esquisse historique, M. Lesage a rappelé que le premier pensionnat pour enfants indiens dans le Nord a été inauguré à Fort-Providence en 1867 par les Soeurs Grises de Montréal, tandis que dans l'Arctique de l'est, le premier pensionnat fut établi à Little-Whale River en 1876 par un missionnaire anglican.

Il affirme que l'on "ne saurait trop louer le grand dévouement des missionnaires qui ont travaillé à l'établissement de ces écoles et qui ont encouragé les élèves à les fréquenter; il en va de même des instituteurs et des autres personnes à leur emploi, qui ont enseigné dans ces écoles à une époque où on ne voyait guère d'autres gens que les Indiens et les Esquimaux dans le Nord canadien et où les communications avec le monde extérieur étaient à peu près inexistantes!

Depuis 1905, les gouvernements fédéral et territorial aident ces écoles en versant des subventions, en distribuant de l'équipement scolaire et même en y maintenant des instituteurs. M. Lesage affirme que "le gouvernement canadien se doit de donner aux missionnaires un traitement généreux pour les aider dans leur tâche civilisatrice et éminemment chrétienne".

Coût presque prohibitif

M. Lesage affirme que le coût de l'instruction dans le Nord canadien est presque prohibitif. En effet, la statistique indique que l'instruction a coûté, en moyenne, sur une période de cinq ans, $345 par élève annuellement dans les Territoires. Les frais d'administration ont augmenté à plus de $500 par élève à l'école publique de Yellowknife. Dans les régions de l'Arctique, le coût par élève est encore plus élevé parce que les inscriptions sont peu nombreuses et les écoles éloignées; il dépasse les $600 par année.

Les facteurs qui rendent l'instruction dispendieuse sont les frais de transport des matériaux, le coût du matériel et des approvisionnements. Ainsi, à Coppermine, le prix de l'huile combustible, compte tenu du transport, est de 92 cents le gallon, soit environ cinq fois plus qu'à Ottawa.

Populations nomades

Une autre difficulté dans le domaine de l'instruction des enfants indiens réside dans le caractère nomade de ces populations. C'est pourquoi tandis que l'externat ne semble guère approprié, l'internat ou le foyer scolaire dirigé par les missionnaires constitue probablement le meilleur medium d'éducation apte à donner aux enfants des milieux primitifs un enseignement orienté vers la civilisation et de nature à les conduire vers une formation professionnelle qui les préparera à des occupations dans les cadres de l'économie du Canada. L'internat présente toutefois un danger, celui de rendre difficile la réadaptation des enfants à leur milieu.

Cette autre école

Dans certaines régions, les enfants demandent de fréquenter l'école durant l'été, afin de pouvoir apprendre à lire et à écrire, et l'hiver, ils fréquentent une autre sorte d'école où ils apprennent à pêcher, à poser des pièges à renard, à chasser le phoque et le morse, à fabriquer des vêtements de peaux qui les tiendront au chaud même quand le thermomètre descend bien au-dessous de zéro.

Enfin, M. Lesage exposa le programme d'éducation des adultes, le programme d'enseignement itinérant, ainsi qu'un vaste programme de formation professionnelle, du travail à accomplir par le comité d'éducation de son ministère.

A cette séance de la Société de Conférences de l'Université d'Ottawa, présidée par M. Félix Desrochers, c'est le R. P. Gontran Laviolette, O.M.I., secrétaire général de la Commission oblate des Oeuvres indiennes et esquimaudes, qui a présenté l'hon. Lesage. Un programme musical de choix a été exécuté par les Poètes de la Chanson, dirigés par M. Marcel Nolet.

F. H. Taylor, coordonnateur

Le ministre du Nord canadien et des Ressources naturelles, l'hon. Jean Lesage, a annoncé la création d'un poste de coordonnateur de l'enseignement professionnel pour les Indiens et les Esquimaux, dans les Territoires du Nord-Ouest canadien. Ce poste sera confié à M. F. H. Taylor, âgé de 41 ans, haut fonctionnaire de l'éducation dans la province de l'Alberta. Un pédagogue averti, M. Taylor est diplômé de l'Université du Colorado. Un programme en trois points a été élaboré pour promouvoir la formation professionnelle chez les populations indigènes du Nord canadien. De plus, un système de bourses déjà en vigueur sera développé.

La caméra dévoile le mystère de la croissance d'une feuille

OTTAWA — Il y a autant de mystère dans la naissance d'une feuille que dans toute une vie d'homme. L'observation, même la plus rigoureuse, d'une petite feuille d'érable, nous laisse en deça du mystère de sa prodigieuse vie. Cependant, ce regard attentif est essentiel à la connaissance, du moins extérieure, de ce phénomène admirable. Aujourd'hui, pour étendre sa connaissance du monde, l'homme dispose de moyens exceptionnels, notamment du cinéma.

Ce qu'est une feuille

Ainsi, lorsqu'on décrit une feuille d'arbre, on peut dire que c'est "une lame de cellules soutenues par des côtes et des veines et ordonnées de façon à exposer à la lumière solaire et à l'atmosphère une surface étendue", ou bien que c'est "la structure organique la plus importante qui soit"; on ajoute à cela "qu'en définitive, c'est de la feuille verte que dépend toute forme de vie sur terre, même celle de l'homme".

Mais c'est à la caméra qu'il faut s'en rapporter si l'on désire retrouver la vie même de la feuille, toutes les étapes de sa naissance et de sa mort, la formation de ses milliers de cellules, la montée de la sève depuis les radicelles jusqu'aux dernières ramilles au faîte de l'érable, en d'autres mots le système circulatoire de l'arbre, puis la polinisation et encore l'utilisation par la feuille de l'énergie solaire pour transformer en une nourriture complexe des substances élémentaires telles que gaz carbonique, eau et sels minéraux. Sur l'écran, tout cela retrouve sa chaleur et sa palpitation vitales.

Rien ne vaut le cinéma pour l'observation clinique des phénomènes naturels. La microphotographie, les procédés du ralenti et de l'accéléré, la possibilité de pratiquer des coupes dans l'objet observé et de le considérer sous ses angles les plus variés sont autant d'avantages dont jouit la caméra dans ce travail d'enquête.

Documentaire de l'ONF

L'Office national du film, mettant à profit tous ces procédés, vient de réaliser un court métrage scientifique sur la vie des feuilles, depuis leur germination jusqu'à leur mort. Ce documentaire a pour titre "La feuille verte". C'est le troisième métrage du genre que réalise l'Office national du film depuis quelques mois. En effet, sous le titre "Richesses de la terre", un film explique la formation du continent américain à travers les âges; un autre film intitulé "Un monde à vos pieds" étudie la structure du sol.

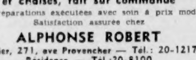
Les rats à Vancouver

VANCOUVER — Le Dr Stewart Murray, chef du Service de la santé, a affirmé que l'accroissement du nombre des rats à Vancouver constitue à la fois une menace à l'économie et à la santé. Il estime que la population ratière est égale à la population humaine.

Une déclaration des évêques d'Algiers

ALGER — Au sujet des événements qui se déroulent actuellement en Algérie, NN. SS. Duval, archevêque d'Alger, Lacarte, évêque d'Oran, et Pimer, évêque de Constantine, viennent de publier un communiqué officiel.

Après avoir insisté sur la prière nécessaire pour sortir de l'impasse actuelle, les évêques d'Algérie déclarent qu'il est urgent d'intensifier la lutte contre la misère et le chômage, de remédier à l'insécurité de vie du prolétariat et de relever le niveau de vie des régions sous-développées. Ils demandent ensuite que chacun se soumette aux exigences de la charité, que chacun pratique l'amour fraternel qui commande le respect mutuel, l'estime, la compréhension, l'entraide et qui interdit les jugements précipités, le mépris, l'indifférence et toute forme d'égoïsme.





Noël à CKSB

9.00—Sa Majesté la Reine
9.30—Noël des petits
10.00—L'aventure de l'Angelot — Cercle Molière
10.30—Les Croises de l'école Provencher
11.00—Carillon de la Tour de Paix
11.15—Souhaits de M. Dunton, de Radio-Canada
1.30—Les Disciples de Massenet
2.15—Souhaits des Dames de Ste-Anne à leurs malades
2.30—Noël des Polonais
3.00—Noël au Ranch 1250
4.30—Noël des soldats
5.30—Noël des enfants
7.30—Chorale Notre-Dame d'Acadie
8.00—Aux quatre vents de Noël
9.30—Noëls canadiens — Chorale Bach
10.00—Concert de Noël

Pour un Joyeux Noël, syntonisez à 1250 sur votre cadran radiophonique







Succès de la première partie de cartes de la saison à Dunrea

DUNREA — Les dames de Ste-Anne, ayant à leur tête Mme R. Roy, organisèrent la première partie de cartes de la saison, qui eut lieu le dimanche 12 décembre. Mlle Jocelyne Souyri vendait les billets à la porte d'entrée et un grand nombre de paroissiens répondirent généreusement à l'appel des dames, si bien que la salle paroissiale était comble.

M. N. Boulet s'occupa du jeu de whist et il y eut seize tables de joueurs qui se disputèrent les prix avec un joyeux entrain. Les gagnants aux cartes furent Mmes A. Boulet et Stéphane Maurice et M. Wilfrid Fortier; M. le curé eut le prix de consolation.

MM. Arthur Paradis, Lionel Aquin, Napoléon et Jules Boulet s'occupèrent successivement du bingo et de nombreux articles furent gagnés par Mmes Léo Grignard, A. Bisson, Marcel et Richard Rondeau, Napoléon et Jules Boulet, E. Aquin (2) et Athanase Lavoie, Mlles Jeannine Bisson (3), Annette et Thérèse Beaupré, MM. Jos. Bisson (2), Benoit Souyri, Jos. Parent, Jules Légaré, Joseph Boulet, D. Côté et quelques autres.

Mme G. Delaronde eut le prix d'entrée. Un magnifique bouquet en fibre de bois, confectionné et offert par Mme Oliva Boulet, fut gagné par M. Henri Beaupré. Mlle Cécile Fortier fut l'heureuse gagnante d'une grosse boite de chocolats, et aux dés, Mme Anna Boulet fut favorisée du sort en gagnant une caisse de pommes.

A la pêche, Mlles Cécile Fortier et Gertrude Boulet avaient accepté de distribuer les poissons qui furent vite écoulés.

Pour agrémenter la veillée, Mme Gérard Boulet s'était chargée d'un petit programme récréatif, comprenant une comédie "C'est ça, c'est pas ça", qui eut le don de dérider la nombreuse assistance. Prenaient part à cette farce: Mme Gérard Boulet (Coton), Mlles Cécile Fortier (Mlle Pincée), Jeannine Bisson (la maman), Jocelyne Souyri (la grand-mère), Marie Boulet (la Ste Vierge) et Solange Rondeau (la quêteuse).

Mlles Diana Ouellette et S. Rondeau jouèrent avec brio des solos de piano; Mlles Jeannine Bisson et Cécile Fortier, ainsi que Mme John Spurrill, nous charmèrent de leurs jolies chansons; finalement, M. et Mme Gérard Boulet nous firent assister à "l'épluchette de blé d'Inde".

Après avoir bien ri, tous firent honneur au goûter qui suivit et chacun s'en retourna content et satisfait d'avoir assisté à une aussi intéressante soirée.

Remerciements sincères à tous ceux qui se sont prêtés si aimablement pour aider de quelque manière pendant cette veillée, ainsi qu'à tous ceux qui y ont assisté, contribuant ainsi à en faire un succès.

* * *

M. Lucien Boulet, de Québec, est venu visiter ses nombreux parents de cette localité.

M. le curé est à terminer la visite des familles de la paroisse et des missions qui y sont attachées.



Inwood

Décès

M. Gus Olson, de Van Anda, C.B., originaire d'Inwood et frère de M. Anton Olson, est mort accidentellement, il y a quelque temps.

Va-et-vient

M. E. Laporte est allé à Winnipeg, en voyage d'affaires, récemment.

M. Danielle Collette, de Winnipeg, visitait ses parents, M. et Mme J.-A. Collette, dernièrement.

Baptême

Le 12 décembre: Paul-Joseph, fils de M. et Mme Oscar Collette. Parrain et marraine, M. Joseph Collette, oncle de l'enfant, et Mme Marie Rohne.

Saint-Labre

Partie de cartes

Le 12 décembre eut lieu la 3ème série de cartes organisée par les familles Hubert Ross, Louis, Yvon et Edmond Gauthier. Le profit fut de $51.00.

Voici les heureux gagnants des prix de cartes: MM. Alphonse et Henri Grenier, Mlles Antoinette Poiron et Marguerite Gisiger. Le prix de rafle, une lampe-boudoir, échoua à M. Henri Grenier, alors que M. Jos. Lorteau gagna le prix de $5.00.

Nous remercions sincèrement les organisateurs de cette soirée et tous ceux qui sont venus les encourager.

Baptêmes

Suzanne-Thérèse-Maria, fille de Joachim Poiron et de Fernande Vandal, née le 18 novembre, à l'hôpital de St-Boniface. Parrain et marraine, M. et Mme Vandal, de St-Louis, grands-parents de l'enfant.

Rose-Marie-Thérèse, fille de Jean Gérardy et de Georgette Comeault, née le 27 novembre, à l'hôpital de St-Boniface, et baptisée le 11 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Labarre, de Flin Flon, oncle et et tante de l'enfant.

* * *

La correspondante souhaite à tous ses lecteurs un Joyeux Noël et une Heureuse Année.

Restitution

Un colis expédié de Montréal et contenant plusieurs serviettes, propriété des Paquebots nationaux, a été reçu au bureau de la compagnie. Il contenait une note expliquant que c'était une restitution.

Sainte-Claire

Naissances

Rose-Marie, fille de Louis Vermeylen et de Clara Langan. Parrain, Alain Lucier; marraine, Irène Lucier.

Marie-Diane-Velma, fille d'Albert Bouvier et d'Evelyn Maleterre. Parrain et marraine, M. et Mme Hubert Laviolette.

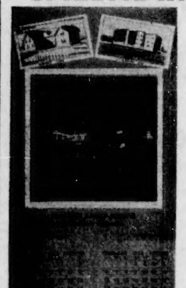
Daniel-Bernard, fils de Louis Langan et de Therèse Brazeau. Parrain et marraine, Nelson Buckley et Joyce Brazeau.

Anne-Marie, fille de Charles Wilkelson et d'Alvina Allarie. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Laviolette.

William-Joseph, fils de Georges Vermeylen et de Stella Glutek. Parrain, Georges Vermeylen, jr; marraine, Alice Vermeylen.

Joseph-Léonard-Damase, fils d'Honoré Carrière et d'Yvonne Dumont. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Carrière, oncle et tante de l'enfant.

Louis-Denis, fils de Louis Lachance et de Renée Abraham. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Lachance, oncle et tante de l'enfant.





M. et Mme G.-A. Sweeney (Geneviève Hudon), de l'Ile Maligne, P.Q.

Mariage Sweeney-Hudon célébré à Flin Flon, Man.

FLIN FLON — Un des plus jolis mariages de la saison fut célébré ici le 25 novembre dernier lorsque Mlle Geneviève-Marie Hudon, fille de M. et Mme Arthur Hudon, de Flin Flon, épousa M. Gerald Anthony Sweeney, de l'Ile Maligne, P.Q., fils de M. et Mme S. Sweeney, de Winnipeg. La cérémonie eut lieu en l'église Ste-Anne, à Flin Flon, à 11 h., en présence d'un grand nombre de parents et d'amis. Le R. P. J. Sullivan, O.M.I., officiait. On remarquait à l'autel les deux frères de la mariée, Lionel et Daniel Hudon.

Une profusion d'oeillets et de chrysanthèmes ornait l'autel et le sanctuaire et des boucles de tulle garnissaient les bancs des invités.

Aux accords de la marche nuptiale, la mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue toilette de tulle de nylon sur satin blanc, avec redingote de dentelle et encolure "Queen Ann". La manche se terminait en pointe de lys. Son voile court était retenu par un diadème orné de perles et de paillettes. Elle portait un livre de prière en nacre, duquel se détachaient des boucles de satin ornées de petites roses rouges.

Mlle Suzanne Hudon, soeur de la mariée, était fille d'honneur. Elle portait une longue robe de taffetas de soie jaune avec tiare de même teinte et tenait des oeillets mauves.

Mme Lorna Rogan, dame d'honneur, avait une toilette de taffetas de soie vert forêt avec boléro et tiare de même teinte. Un bouquet d'oeillets jaunes complétait son ensemble.

La toute petite bouquetière, Louise Hudon, était des plus coquette dans sa longue robe également de taffetas vert pâle avec bandeau assorti. Elle portait un joli panier d'oeillets mauves et jaunes, orné de boucles de satin de mêmes teintes.

Mme J. Dansereau était à l'orgue. Mme R. Comstock agit comme soliste et exécuta "On this Day" et le "Panis Angelicus" de Franck. A l'issue de la cérémonie, elle entonna l'"Ave Maria" de Gounod.

M. Ray Sweeney, de Winnipeg, frère du marié, était garçon d'honneur et les deux frères de la mariée, MM. Laurent et Jean Hudon, agissaient comme huissiers.

Immédiatement, après la cérémonie, les heureux époux et les parents se rendirent chez M. et Mme Hudon, parents de la mariée, pour une courte réception. Un succulent diner de noces fut servi à la salle Elks. La table était décorée d'un magnifique gâteau entouré de bougies blanches et roses. Le R. P. Sullivan proposa le toast à la mariée, auquel le marié répondit.

Plus tard, une réception eut lieu à la "Len's Dining Room", où 135 invités signèrent le registre. M. et Mme Hudon, ainsi que Mme Sweeney, de Winnipeg, assistaient les mariés pour recevoir les nombreux invités. Pour l'occasion, Mme Hudon portait une belle toilette bleu fumée avec accessoires corail et corsage de chrysanthèmes or; Mme Sweeney était vêtue de bleu marine avec accessoires roses et corsage de même teinte.

Les nouveaux époux reçurent des messages de félicitations de Saskatoon, Dauphin, Winnipeg, Minneapolis, Yellowknife, T.N.-O., et de l'Ile Maligne, ainsi que de magnifiques cadeaux. Ils sont partis le même soir pour l'Ile Maligne, P.Q.

Pour le voyage, la mariée revêtit un chic complet gris avec accessoires bleu marine et corsage de roses rouges.

Parmi les invités, on remarquait Mme S. Sweeney et son fils, Ray, de Winnipeg, et M. Laurent Hudon, de Saskatoon.

La Journée de l'Association d'Education du Manitoba

ST-PIERRE-JOLYS

Liste supplémentaire
Total perçu: $587.55
97.9% de l'objectif

$5.00: Albini Pilotte.
3.00: David Côté.
2.00: Denis Turenne.
1.50: Anonymes.
1.00: Albert Chouinard, Roméo Desaulniers, Lucien Préfontaine, Adélard Lafrance.
.50: Edouard Carrière.

* * *

AUBIGNY

Total perçu: $75.00
53.5% de l'objectif

Percepteurs: Henri St-Onge, Clovis Vermette, Fr. Palud, Albini Robert.

$5.00: Noël Chartier, M. l'abbé F. Normandin, Mlle Laurette Alarie, inst.

3.00: L.-F. Palud, James Ritchot, Mlle Isabelle Desrochers, inst., Noël Roy.

2.50: Mlle Céline Damphousse, inst.

2.00: Marcel Caron, Théodule Marcoux, Odias Robert.

1.00: Jos. Touchette, Robert Barnabé, Octave Roy, Ed. McDonald, Benoît Saurette, Clovis Vermette, Marie Duhamel, Roméo Berthelette, Louis Palud, Alphonse Hébert, Paul Berthelette, Fr. Guillou, Louis Guillou, J.-M. Palud, Ed. Saurette, Al. Gariépy, Ulysse St-Jacques, Emilien Chartier, Honorius Berthelette, Onésime Clément, Gabriel Roy, Jean Ouimet, T. Chizick, Henri Ouimet, Hector St-Onge, Auguste Berthelette, Charles Roy, Ange-M. Letixier, S.-A. Robert, Claude Robert, Fl. Robert, Léonard Chartier, Adélard Robert.

.50: Théodore Bérard, Edmond Berthelette, F. Combot, Maria Pelland, Jean-Marie Ritchot, Mme Albini Pelland.

.25: Pierre Pelland.

* * *

HAYWOOD

Total perçu: $200.25
80.1% de l'objectif

$25.00: M. l'abbé G. Montminy, curé.

10.00: Elie Dagesse.

5.00: J.-C. Beaulieu, Roméo Dagesse, Amédée Picton, Jean Picton, Suzanne Jamault, inst., Jeannine Arbez, inst.

3.00: Joseph Allec, Marie et René Allec, Emilien Balez, Maurice Bernard, Marie Balez, Romain Bazin, Georges Bernard, Ovide Dagesse, Ch. Debusschere, Pierre Dedieu, Georges Demers, Fr. de Rocquigny, Jos. Hébert, Charles Joly, Anais Picton, Wilfrid Robidoux, Ernest Rouire, Georges Tougas, René Viallet.

2.00: Elzéar Bourget, Henri Gautron, Henriette Joly, J.-B. Labossière, Lionel Labossière, Lionel Labossière, jr, Arthur Marchand, Joseph Poirier, Philias Poirier, Fidèle Richard, Gaston Souque, Pierre Souque, Louis Vaillant, Anonyme.

1.50: Michel Picton.

1.00: Joseph Balez, Clément Bernard, Eugène Bernard, Marcel Bernard, Arthur Buisson, Lucien Buisson, Léon Dagesse, Joseph Dedieu, Louis Dedieu, Pierre-J. Dedieu, Louis de Rocquigny, Philippe de Rocquigny, Albert Dheilly, Jean Dheilly, Jules Dheilly, Louis Dheilly, Charles Dubé, Emile Dubé, Paul Dubé, Roland Dubé, Alois Forster, Oliva Gauthier, Bernadette Gautron, Luc Gautron, Louis Herbert, Maurice Herbert, Angèle Labossière, Hermas Labossière, Wilfrid Lapointe, Maurice Massinon, Victor Massinon, Aimée Piché, Aubert Poirier, Adrien Rey, Emile Richard, Henri Robidoux, Joseph Robidoux, Arthur Rouire, Lucien Rouire, Georges Souque, Geo. St-Godard, Lucille Tellier, inst., Henri Vaillant, Albert Vaillant.

.50: Jorief Aymont, Albert Dubois, Henri Viallet, Michel Viallet, Henri Joly, Joseph Buisson, Sébastien Souque.

* * *

RICHER

Total perçu: $74.75
74.7% de l'objectif

Percepteurs: Jos. Rivard, Eugène Laurin, Antoine Chaput.

$10.00: M. l'abbé E. Fontaine.
3.00: Soeurs de St-Joseph.
2.00: Georges Laberge.
1.70: Un paroissien.

1.00: Adélard Nault, Aurèle Belisle, Félix Dean, Paul Trudeau, Eugène Laurin, Léopold Sabot, Donat Sabot, Joseph Champagne, Stanislas Phaneuf, Rosaire Marcoux, Fred Vermette, Léo Breton, Ed. Dupas, Clovis Proteau, Charles Nault, Eugène Sabot, Orpha Laramé, Félix Saindon, Charles-Auguste Saindon, Ferdinand Bertrand, Auguste Godard, Marcel Gendreau, Raphaël Nault, Jos. Rivard, Edouard Jolicoeur, Alphonse Jolicoeur, Georges Therrien, Antoine Jolicoeur, Godefroy Nault, Delphis Champagne, Edmond Grégoire, Antonio Grégoire, Alphonse Marcoux, J.-M. Lansard, Antoine Chaput, Flavien Chaput, Jos. Jubinville, L. Mezebroski, Ed. St-Hilaire, J.-H. Picard, Emile Brûlé, Pierre Sansregret, Georges Lavack, Adrien Vandal, Arthur Laurin, Henri Saindon, Arthur Baron, Léon Bourgoin, Paul Boily, Eugène Saindon.

.80: Emile Saindon.

.60: Auguste Therrien.

.50: N.-D. Faucher, Adélard Laurin, A. Tauffenbach, Eugène Godard, Roméo Phaneuf, Roland Therrien, Mme Maxime Champagne, Denis Bourgoin, Gérard Therrien, Mme Rosaire Grégoire, Willy Proulx, Ephrem Bohémier, Octave Vandal, Arthur Boivin, Gérard Laurin.

.40: Alphonse Richard.

.25: D. Plessis, Mme C. Main, W. Proulx.

* * *

ST-LEON

Total perçu: $54.50
54.5% de l'objectif

$5.00: M. l'abbé S. Nivon, curé.

3.00: Azarie Labossière, Fernand Labossière.

2.50: A. Jubinville.

2.00: M. l'abbé R. Bélanger, vicaire, Robert Leblanc, Antoine Labossière, Paul Labossière.

1.00: Pierre Martel, Roger Leblanc, M. Desrochers, Méo Labossière, Naz. Labossière, André Colbe, Léo Fortier, René Dion, A. Delaquis, Mme Georges Rondeau, Lucien Rondeau, Aurèle Beaulieu, C. Major, Léon Rondeau, Raynald Labossière, Louis Labossière, Ernest Labossière, Cyprien Labossière, René Labossière, Lucien Grenier, Louis Rémillard, J.-A. Labossière, N. Dacquay, Valier Beaulieu, Edmond Grenier, Urbain Rondeau, Armel Labossière, G. Talbot, Alcide Grenier.

.50: Albert Grenier, Victor Grenier, Armand Grenier, Antonio Grenier, Armand Labossière, Jos. Messner, Rosaire Fortier, Mastaï Fortier.

L'Eglise ne favorise pas un parti . . .

(Suite de la première page)

rituel; mais elle a pour mission propre d'assurer la destinée éternelle de l'homme. Son rôle spécifique est d'ordre spirituel: établir par le rayonnement de la personne et de l'oeuvre du Christ, le royaume de Dieu et le salut de tous les hommes. Elle n'est pas chargée de l'aménagement temporel de la cité terrestre.

Une réelle liberté

"Les membres de l'Eglise peuvent et doivent participer de façon active à cet aménagement et il est réjouissant de constater que beaucoup de chrétiens ont compris sur ce point leur devoir. Mais l'Eglise laisse à ses fils engagés dans ce domaine des réalisations temporelles et des solutions techniques une grande latitude et une réelle liberté d'option.

"Certes, un chrétien ne peut choisir une orientation politique qui comporterait, par exemple, une conception de l'homme incompatible avec la réalisation de la destinée humaine, telle que Dieu nous l'a fait connaître.

"L'Eglise, dont c'est précisément le rôle d'assumer cette destinée, ne peut le lui permettre.

"Mais, dans la ligne même de la fidélité aux principes de la foi, de la morale chrétienne, la latitude reste grande.

Se rallier à une méthode

"Il importe que chacun admette loyalement la légitimité pour les autres de se rallier à une méthode et à un programme différents du sien. Tout en gardant sa propre conviction, chacun se doit d'envisager avec objectivité et loyauté la conviction des autres et d'aborder le conflit inévitable sans se départir vis-à-vis de ses adversaires d'une attitude de respect, de compréhension et de sympathie.

"La diversité de vos engagements, la multiplicité de vos opinions politiques n'affectent pas l'unité du Christ. Elles assurent plutôt l'universalité de son emprise sur toutes les opinions humaines valables.

"Plus le chrétien doit s'engager dans le temporel, plus il doit être attaché au Message et à la Loi du Christ. Ainsi seulement ses décisions et ses travaux seront inspirés par la conception chrétienne du monde et animés par la charité.

Atmosphère d'union

"Si la charité n'est pas, et ne peut pas être le principe universel et unique des solutions des conflits humains, elle réalise l'atmosphère d'union et de sympathie sans laquelle toute solution digne de ce nom est non seulement inaccessible mais indispensable.

"Il y a plus encore. Si la division des chrétiens est scandale aux yeux de quelques-uns, l'union des chrétiens dans la charité, malgré l'opposition de leurs convictions politiques, ne seraitelle pas le plus puissant témoignage rendu à la divinité de notre Eglise? Celle-ci ne saurait promouvoir ainsi l'amour, si, en elle, ne vivait le Dieu qui est amour."

Environ sept millions de pèlerins à Rome durant l'Année mariale

ROME — L'Année mariale 1954, qui vient de prendre fin le 8 décembre, ne prescrivait point de pèlerinages à la Ville éternelle; cependant les premiers calculs démontrent que six à sept millions de pèlerins sont venus à Rome au cours de cette année. Le nombre total des pèlerins pour l'Année sainte 1950 n'avait été que de 4 millions. On attribue cette considérable augmentation à un retour de conditions plus normales dans la situation politique mondiale et aussi aux améliorations notables apportées dans les moyens de communication.

OTTAWA — S. Exc. Mgr G. Panico, délégué apostolique au Canada, visitera en janvier l'archidiocèse de Halifax et le diocèse d'Antigonish, en Nouvelle-Ecosse. Il arrivera à Halifax le 14 janvier et rendra visite à l'archevêque, S. Exc. Mgr J. G. Berry, ainsi qu'aux diverses institutions et communautés religieuses.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. 92-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	93.6	93	93.2	92.6	94.4
C.W. no 3	87.4	86.6	87	86.4	88.2
Fourrage no 1	79.4	78.6	79	78.4	80.2
Fourrage no 2	76.4	75.6	76	75.4	77.2
Fourrage no 3	73.6	73	73.2	72.6	74.4
ORGE —					
C.W. no 2 6 rangs	130	130.6	129	128.6	129.2
C.W. no 3 6 rangs	126	126.6	125	124.6	125.2
Fourrage no 1	114.2	115	113.2	113	113.2
Fourrage no 2	113	113.6	112	111.6	112.2
Fourrage no 3	110.4	111	109.2	109	109.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	112.4	111.2	109 3/8	109.4	111.2
C.W. no 3	107.2	106	104 1/8	104.2	106
C.W. 2 rej.	105.4	104.2	102 3/8	102.4	104.2
C.W. no 4	90.2	89	87 1/8	87.2	89
Ergot	88.2	87	85 1/8	85.2	87
Sur voie net	112.2	111	109 1/8	109.2	111
AVOINE —					
Décembre	84.4	83.6	84	83.4	85.2
Mai	82.4	82 1/8	81 5/8	82	83.2
Juillet	78 5/8	78	77.6	78.2	79 7/8
ORGE —					
Décembre	118	118 5/8	116 7/8	116 5/8	117.2
Mai	114 7/8	115.4	114 1/8	114.2	114.4
Juillet	109	109.6	108 5/8	108.4	108 3/8
LIN —					
Décembre	298	298.4	298 3/8	299	300.4
Mai	302.2	303.2	303	303.6	305
Juillet	279	298	297 5/8	298	299.4
SEIGLE					
Décembre	112.2	111	109 1/8	109.2	111
Mai	117 5/8	116.2	114.4	114.4	116.2
Juillet	116.4	115.2	113 3/8	113.4	114 7/8

WINNIPEG 25 MILES — STE ANNE — STEINBACH — HWY NO. 12 — MANITOBA — PINEY — VASSAR — SOUTH JUNCTION — MIDDLEBRO — MINNESOTA — U.S.A. — N

Une nouvelle section du chemin numéro 12 (indiquée ci-dessus entre deux flèches) fut officiellement ouverte le mardi 14 décembre dernier. Une autre partie du numéro 12 est en voie de construction et reliera bientôt Winnipeg à Middlebro. L'ouverture de cette route permettra à la circulation en direction de l'Est du Canada, en passant par les Etats-Unis, de suivre un trajet plus direct. (Cliche Free Press)

Succès de la soirée récréative à St-Laurent le 12 décembre

ST-LAURENT — Le dimanche 12 décembre eut lieu une partie de cartes, la première depuis septembre. La soirée fut égayée par quelques morceaux de violon exécutés par M. Georges Desjarlais; M. Jules Allard joua de la guitare.

Le comité des soirées tient à remercier ces deux musiciens pour leur généreux concours.

Le 1er prix de cartes fut gagné par Mme Adrien Mougin; le 2ème prix par Mme Pierre Combot, et le prix de consolation par Mme Jules Buors.

Les prix des messieurs furent décernés comme suit: 1er, M. Gilbert Lambert; 2ème, M. Georges Carrière; consolation, M. Denis Delaronde.

Les gagnants au bingo furent MM. André Coutu et Albert Hartman et Mme Jules Lambert.

Sur le comité des soirées, Mlle Marie Labous et M. Adrien Mougin, sortant de charge, furent remplacés par Mme Paul Buors et M. Denis Allard.

Naissance

M. et Mme Henri Boucher ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, à l'hôpital Miséricorde, le 12 novembre. Il fut baptisé le 21 novembre, sous les noms de Paul-Randall-Joseph. Parrain, M. Jules Allard, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Laura Bruce.

Deuil au couvent

Les Rév. Srs Franciscaines Missionnaires de Marie perdaient une de leurs religieuses, la Rév. Sr Martin, qui rendit son âme à Dieu le lundi 6 décembre, au moment où les religieuses se préparaient à assister à la messe du matin. Elle était âgée de 88 ans. Elle avait célébré, il y a 6 ans, ses 60 ans de vie religieuse. Nos sympathies à la communauté.

Va-et-vient

M. et Mme Pierre Combot, de Dufresne, accompagnés de Mme Lahaie et de son fils, visitaient leurs enfants, MM. et Mmes Marcel Combot et François Gratton.

M. et Mme François Combot, d'Aubigny, visitaient leurs parents, M. et Mme Jean Léost.

M. et Mme Georges Gratton et leur fillette, Anne-Marie, accompagnés de M. et Mme A. Despins, de St-Boniface, étaient en fin de semaine chez M. et Mme François Gratton.

Malade

Mme Pierre Lavallée est à l'hôpital St-Boniface depuis un mois. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et retour chez elle.

Fête de l'Immaculée

La préparation à la fête de l'Immaculée Conception et à la clôture de l'Année mariale se fit dans notre paroisse par une neuvaine générale. Tous les soirs avait lieu la récitation des prières mariales, sous la direction du R. P. Curé et les membres de la Confraternité de la Doctrine Chrétienne.

Le jour même de la fête de l'Immaculée, il y eut grand-messe, à 10 h. a.m., chantée par le R. P. P. Châtelain, O.M.I., curé, et exposition du S. Sacrement pendant la journée. A 9 h. du soir, une grand-messe solennelle était chantée par le R. P. Vicaire.

L'église était remplie et tous s'approchèrent de la sainte table. Une messe en parties fut chantée par les petits garçons de l'école, sous la direction des révérendes soeurs.

Le culte divin de Thomas Edison

CAMBRIDGE — Depuis 1941, 120 nouvelles religions ont été officiellement reconnues au Japon, a-t-on déclaré au 23e congrès des Orientalistes, qui s'est tenu dans la ville universitaire de Cambridge.

La plupart de ces nouvelles religions se sont groupées autour d'une prétendue divinité dont la parole est considérée comme une loi absolue par ses adeptes. Certaines de ces sectes religieuses ont une base chrétienne, d'autres proviennent du boudhisme japonais.

La plus originale de ces sectes est la religion de la culture de l'électricité, dont le "dieu" est Thomas Edison.



C. S. B.

Le Coin du Collège

VOL. XXVIII—No 13

JOYEUX NOEL!

Flatteur

Une importante maison de commerce qui sert tout l'Ouest canadien demandait récemment à l'animateur du "Coin" la faveur d'insérer une annonce commerciale dans nos colonnes.

— Pour quelle raison? demandions-nous.

— Tout simplement parce que le "Coin" est lu par tout le monde.

Nous n'avons pas la naïveté de croire pareil compliment, mais il fait tout de même plaisir. Dans le but de stimuler nos jeunes écrivains, ne serait-il pas bon de faire un modeste inventaire des lecteurs du "Coin" et de les remercier? Citons d'abord les 322 collégiens et leur famille dont la moyenne atteint le chiffre très honnête de 2,567 personnes réparties dans sept provinces. Parmi les lecteurs qui jettent assez souvent un coup d'oeil sur nos nouvelles, n'y a-t-il pas plusieurs Anciens: curés et vicaires des élèves actuels, amis du collège et des vieux professeurs?

Nous savons de plus que bien des maîtres de l'école paroissiale, des anciens professeurs du collège, des tantes, des cousins, des cousines, des amis scrutent régulièrement le "Coin" dans l'espoir de trouver un nom connu qui serait en vedette cette semaine-là.

C'est de cette façon bien simple, toute amicale, que le "Coin" s'efforce de son mieux de collaborer à la vie française du Manitoba, par la voie de **La Liberté et le Patriote.** Il a déjà 28 années de fidélité et de service à son crédit. Il espère avoir toujours le bonheur et l'honneur de continuer.

LE COIN.

• • •

Vie collégiale

Le vendredi 10 décembre, conférence de M. Gérard Filion sur la province de Québec et sur ses impressions de l'Ouest canadien. Nous trouvons que le directeur du **Devoir,** journal que le **New York Time** qualifie de: "The fightingest paper in Canada", témoigne bien de l'esprit batailleur de son quotidien.

La quête du Sou de l'Ecolier augmente en proportion de l'intérêt de cette conférence, lors de la visite mensuelle des Philosophes dans les classes.

Le samedi, la section féminine de la J.F.M. et quelques invités du Sacré-Coeur assistent à la dernière assemblée de la Jeunesse Franco-Manitobaine. Après la lecture des rapports habituels, nos jeunes patriotes discutent en dégustant une tasse de café; ce qui est très favorable à l'échange d'opinions précieuses! Nos frères cadets du cours de grammaire sont en examens. Bonne chance à tous!

Bruyère ST-JACQUES.

• • •

On bouge!

L'autre jour, à la salle académique du collège, M. Gérard Filion (directeur du journal **Le Devoir** de Montréal), lançait un appel à l'action . . . "Finis le sommeil et les spéculations sans lendemain . . . moins de discours patriotiques . . . qu'on bouge!"

Un groupe de la J.F.M. a dû tressaillir en entendant ces paroles énergiques, car ils venaient de terminer une magnifique campagne en faveur de la télévision française à Winnipeg. Le point de départ: le 28 novembre CBWT supprime tout simplement (et remarquez-le bien, ne reprend pas) le court programme hebdomadaire de français pour faire place à un télévisionnement de la coupe Grey. Oui, vivent les Eskimos! mais ne pourrait-on pas espérer la "co-existence" du football et du français? Ah! non, pas dans les circonstances: l'un tue l'autre. Qui criera au meurtre?

Un groupe de jeunes envahit le bureau d'un professeur: écrits, appels téléphoniques . . . ça bouge! Les échos parviennent jusqu'à Ottawa, et reviennent jusqu'au directeur des postes des Prairies. Membres du clergé, députés, professionnels, commerçants, instituteurs, jeunes, etc., une centaine de personnes sont alertées et 99 p. 100 se montrent favorables.

Dans nos tractations nous apprenons que ce sont là les premiers appels téléphoniques venant de la part de gens de langue française qui s'intéressent au programme français de CBWT. C'était grand temps!

Ce que nous, les jeunes, souhaitons maintenant, c'est que ce mouvement ne s'arrête pas. Qu'on félicite CBWT pour les bons programmes français . . . on nous en donnera d'autres. Si l'on ne fait rien, tout fléchira . . . mourra: c'est toujours ce qui arrive quand on se contente de théories platoniques et qu'on ne passe pas à l'action!

J.F.M.

• • •

As de la rondelle

Les PP. J.-L. Vézina et R. Barbin vous présentent les joueurs des Bantams A et B. Gardiens: Th. Doiron, L. Balcaen, G. Druwé, Ph. Pitre; défenses: M. Painchaud, R. Levacque, G. Roy, R. Robert, G. Mousseau, G. Millette, P. Baudry, G. Tétreault; avants: 1ère ligne: H. Bouchard, M. Comeault, H. Dansereau, R. Lamoureux, G. Duguay, R. Faucher; 2ème ligne: M. Girardin, J.-M. Chartier, L. Trudeau, R. Hince, B. Collette, R. Bellefeuille; 3ème ligne: E. Mondor, G. Vielfaure, R. Fournier, E. Baril, J.-L. Ayotte, J.-P. Jutras; substitut: Jean Suszko.

L'avenir et la gloire des Renards ont été confiés à André Martin qui nous a fourni militairement et gauloisement le nom de ces joueurs: E. Tétreault et H. Dégagné dans les buts; C. Lavertu, F. Boulet, R. Bazinet, M. Hacault, sur la défensive; P. Gosselin, G. Valcourt, G. Bellefeuille, R. Wendling, L. Desrochers, J. Beaulieu, A. Ruest, A. Lafrenière, L. Escaravage, à l'attaque; M. Gagnon sera le substitut.

La verrière

Il y a des rêves qui se réalisent. Les Anciens et les amis du collège connaissent bien l'immense fenêtre qui donne sur le grand escalier central du collège. Des esprits chimériques ont déjà entretenu l'espoir qu'une verrière peuplerait un jour ce grand espace désertique et nostalgique. On ferait de cette aridité une oasis où s'étancherait la soif de beauté et d'idéal de tous les jeunes de coeur. Le Père Barbin et quelques scouts: Jean De Cruyenaere, Rémi Lafrenière, Marc Chartier, Paul Pujo, Victor St-Germain et Jules Fiola, ont tenté ce service. Voici installée pour le temps de Noël une immense verrière aussi belle et aussi féerique qu'un rêve. Gloire donc à ce carton et à ce papier cellophane qui chantent avec lignes et couleurs la grande espérance et la joie de la Nativité. Le panneau central, c'est la Crèche qui lance dans le monde l'or de ses rayons d'espoir et de certitude. Se font pendants: bergers et agneaux à droite, à gauche les Mages et l'Etoile.

Des clubs

Le Père Rivard, assisté du comité de la récréation, n'a pas tardé à former les clubs de hockey. Chez les Petits, on en compte dix, chez les Moyens, huit, chez les Grands, trois.

Les équipes de Guy Mousseau et de Louis Beaulieu sont actuellement en première place dans la catégorie des Grands; Gérald Freynet bat la marche comme meilleur compteur.

Dans la catégorie des Moyens A, Henri Gauthier conduit actuellement son équipe en tête du classement. Le C.S.B. I a rencontré deux fois le club Normandeau, de St-Boniface: la première partie se termina au compte de 6 à 6 après une période supplémentaire. P.-P. Morin, qui fut sensationnel dans les buts, a été blessé et a goûté aux charmes de l'hôpital. La deuxième partie, le dimanche 12 décembre, en l'absence de notre gardien régulier, P.-P. Morin, le club adversaire Normandeau nous quitte avec une victoire de 10 à 6.

Dans les deux parties, Joubert, Gosselin, Duguay, Rodrigue et Desrosiers ont été les compteurs.

Les Renards du collège, des gosses de 13 à 14 ans, subissent deux défaites durant la semaine, l'une contre Provencher au compte de 3 à 2, l'autre contre la Maison Chapelle au compte de 1 à 0.

Jean PENNOBER.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

Saint-Boniface

Dirigé par les MARIANISTES

Fin de l'Année mariale

Nous avons voulu la terminer en beauté cette année exceptionnelle dans les annales de l'Eglise. Le couronnement pour nous devait consister dans la consécration solennelle de l'école au Coeur Immaculé de Marie. Rien ne fut négligé pour en faire une réussite.

Une neuvaine avait préparé les esprits et les coeurs. La formule de la consécration longuement commentée en classe ne devait pas être une récitation banale mais un engagement de mieux vivre. La climatisation ainsi faite, la cérémonie de consécration avait toutes les chances d'être prise au sérieux et ne pas être une simple formalité.

• • •

La consécration

Dans l'après-midi du 7 décembre, 900 de nos élèves remplissaient la nef de la cathédrale. Une garde d'honneur fut assurée par les officiers des cadets. Les Croisés, drapeau en tête, et tous en uniforme, envahirent les bancs du choeur. La chorale était sous la direction du Frère Richard, S.M., et l'orgue tenu par le Frère André, S.M.

Le programme polycopié avait été mis à la disposition de tous les élèves. La cérémonie débuta par le chant de l'Ave Maria de Lourdes dont les couplets alternaient en français et en anglais. L'aumônier de l'école expliqua brièvement en français et en anglais le sens de la cérémonie et encouragea fortement à renouveler cette même consécration dans les familles.

On bénit ensuite les médailles miraculeuses dont un exemplaire avait été remis à chaque élève. Le salut du S. Sacrement, assuré par M. l'abbé B. Bélanger, commença alors. A part l'Ave Maria d'Arcadet, donné par la chorale, tous les cantiques furent assurés par l'ensemble des élèves, étonnés eux-mêmes de se découvrir un tel volume de voix.

Le texte de la consécration, bien scandé, fut récité d'abord en français puis en anglais. Après la bénédiction les louanges furent de vrais cris d'acclamation, surtout celle en l'honneur de l'Immaculée Conception, répétée trois fois pour honorer le mystère proclamé dogme il y a un siècle.

On se quitta aux accents de l'Ave Maria qui, cette fois, fit résonner les voûtes de la cathédrale peu habituée à voir 900 élèves chanter à pleins poumons. La cérémonie fut courte, chose importante pour la gent écolière toujours remuante; mais elle fut réussie et clôtura dignement l'Année mariale.

• • •

Bilan

Durant cette année consacrée à la Vierge, nous n'avons cessé de mettre l'accent sur nos activités mariales. Et avec raison. Aussi en jetant un coup d'oeil sur nos réalisations nous pouvons être justement fiers.

Comme trophée officiel nous n'avons remporté que peu de choses si ce n'est un des deux grands prix du concours marial diocésain, comportant un voyage au Cap-de-la-Madeleine. Il peut bien s'aligner avec tout autre prix de n'importe quel autre concours. Ce n'est pas le désir de battre les autres qui nous a fait agir, mais celui de nous dépasser nous-mêmes et de faire quelque chose en l'honneur de Notre-Dame.

Nous avons voulu participer au concours marial sans arrière pensée en réalisant le meilleur de ce que nous pouvions faire. Le "quart d'heure marial" hebdomadaire nous a maintenu sans cesse dans la vraie atmosphère qui convenait à pareille année. Petits et grands ont rivalisé d'ardeur pour mieux connaître l'Immaculée. Nous avons appuyé tant que nous avons pu le comité marial diocésain et fait toute la propagande possible pour le film "La Vierge de la Guadeloupe". La campagne pour le chapelet et la mise en circulation d'objets de piété ont connu un succès sans précédent à l'école.

Nous regrettons nullement les efforts déployés qui ne seront relatés dans aucun palmarès officiel. Pie XII a nourri l'espoir que l'Année mariale donnerait plus de vitalité au catholicisme à travers le monde. Nous avons toujours cru, de notre côté, que nos efforts durant cette année donneraient plus d'esprit chrétien à notre école. Aucun prix ne récompense de tels efforts, mais le Seigneur les enregistre et ils pèseront dans sa balance.

• • •

Maria Chapdelaine

La critique du film telle que faite par le grade XI, au cours de français, pourrait donner lieu aux remarques suivantes.

En général, ce film a plutôt déçu. Il peut être une révélation pour quelqu'un qui n'a pas lu le livre de Louis Hémon ou pour un spectateur qui n'a du Canada qu'une idée vague.

Le rythme général du film est trop rapide. On n'y découvre pas cette lenteur et cette lourdeur paysanne qui caractérisent le roman. Il y a des omissions regrettables: la criée devant la porte de l'église, les scènes de veillées, la cueillette des bleuets, l'éloge de la morte et la lutte intérieure chez Maria sollicitée entre les différentes voix.

Le côté religieux du film est traité assez cavalièrement. Maria y apparaît comme une fille bien trop évoluée. Ses réactions ne sont pas celles d'une paysanne. Par ailleurs, l'intrigue amoureuse prend trop le pas sur la description de la vie des défricheurs. Michèle Morgan annonce trop l'héroïne de la "Symphonie pastorale" qui évolue dans un décor semblable.

Les prises de vue sur les paysages canadiens sont par contre d'une indéniable beauté.

• • •

Voix française

M. Edmond Bernard, attaché culturel près l'ambassade de France à Ottawa, a tenu à passer à Provencher. Il s'est montré fort satisfait des efforts ingénieux déployés à l'école pour faire progresser la cause du français: correspondance avec les élèves de France, achat de livres, revues françaises mises à la disposition des élèves, affiches murales de France ornant de nombreuses classes.

Un goûter intime a groupé maîtres et maîtresses autour de l'éminent représentant de la France qui nous a fait part de ses espoirs et de ses craintes au sujet du français au Canada.

• • •

Joyeux Noël

A tous les maîtres et maîtresses, à tous les élèves et amis de l'école, à la rédaction de **La Liberté et le Patriote,** les Paladins de Provencher redisent: "Joyeux Noël".

Vol. 6, no 8 — 25-12-54

La Maison Saint-Joseph

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole Supérieure

dirigés par les Clercs de St-Viateur

COURS GÉNÉRAL (High School)

Grades 9 à 12 inclusivement

Soirée mariale

Toutes les paroisses, toutes les communautés religieuses, quantité de confréries, de clubs et d'organisations tinrent à couronner l'Année mariale par de grandes manifestations. Si modeste que fut la nôtre, elle fut cependant à la gloire de Marie et fut rehaussée par la présence de Mgr Arthur Béliveau et celle de M. le Supérieur du Grand Séminaire de St-Boniface.

Du piano, deux morceaux de chant et deux pièces formèrent le programme. La première pièce "Fleurs de Neige de Notre-Dame" fut exécutée par les acteurs suivants: deux lecteurs, Gabriel Bazin et Roger Pantel; Dom Savinien, Léopold Gareau; Frère Marien, Jean-Guy Fillion.

Dom Savinien, sous sa bure de capucin, était loin de laisser paraître son caractère espiègle et enjoleur. La vie du cloître n'avait pas encore éteint en lui ses allures et sa conscience de noble. Frère Marien vient rejoindre le fils de son ancien maître, c'est-à-dire Dom Savinien, avec le seul désir, bien simple mais grand de servir, rien que servir. Sa grande humilité et son obéissance aveugle opèrent le miracle des fleurs et ramènent son prieur à des sentiments plus humbles malgré son haut degré de vertu et de science.

L'autre pièce nous présentait Marcel Proulx, Rémi Clément, Antonio Roy, Jacques et Serge Audet. Marcel Proulx joua son rôle de fils maudit puis de grand converti avec une assurance, un aplomb qui surprirent même ses intimes. Fier de ses succès, c'est avec empressement qu'il demanda à Albert Morin après la représentation: "M'as-tu vu acter?". Et notre Albert de répondre avec une candeur ironique: "C'est dommage, je ne fais que d'arriver".

Satan, incarné par Antonio Roy, semblait sortir des enfers. A son apparition on entendit des petits cris étouffés venant des auditeurs. Lucifer impressionna fort bien son auditoire.

MM. Jacques et Serge Audet, âgés respectivement de 5 et 9 ans, gagnèrent vite la sympathie du public. Le naturel avec lequel ils jouèrent leur rôle fit échapper ces mots: "Ils jouent comme de petits artistes".

Bref, les costumes, oeuvre de la Rév. Sr Thérèse-Adeline, des Petites Missionnaires de St-Joseph, les décors exécutés par le R. F. Ricard, C.S.V., aidèrent à la bonne exécution, mais le grand mérite revient surtout au R. F. Marcil que nous remercions.

M. l'abbé E. Gagnon tira la conclusion, attirant l'attention sur le rôle de Marie dans notre vie et la conduite que nous devons tenir à son égard surtout lorsque nous l'invoquons sous le titre de Mère de douleur. Comment imiter Marie sans accepter chrétiennement les épreuves qu'il plaît à Dieu de nous envoyer.

• • •

Passage de M. E. Bernard

Descendants de français venus de la Normandie, de la Bretagne, de la Picardie, etc., nous formons maintenant une race distincte, celle des Canadiens français. Notre langue, notre religion et bon nombre de nos coutumes forment l'héritage que nous avons reçu de nos pères. Mille souvenirs nous rattachent à la France et c'est toujours avec joie et respect que nous écoutons un de ses fils nous parler d'elle comme d'une mère qui a laissé partir ses enfants mais qui s'occupe encore d'eux, s'informe de leur condition, étudie leurs problèmes et, d'un commun accord, s'efforce de les solutionner.

Le passage de M. Edmond Bernard, attaché culturel à l'Ambassade française d'Ottawa, le 9 décembre dernier, nous a fourni l'occasion de resserrer les liens qui doivent nous unir à la mère-patrie. Les circonstances nous forcent souvent à ne pas employer la langue maternelle, mais elles ne peuvent nous obliger à méconnaître notre nationalité et notre ascendance. Faisons donc reconnaître nos droits chaque fois que nous en avons l'occasion et tâchons d'éloigner les obstacles qui peuvent nuire au prestige français. Les "comics" américains inondent le marché et nous serions bien à blâmer si nous leur ouvrions toutes grandes les portes. C'est un fléau qu'il faut éloigner à tout prix, de conclure notre distingué visiteur. Non seulement ils déforment le goût, mais ils retardent la maturité quand ils ne dirigent pas dans le mauvais chemin.

Nous remercions M. Bernard de son intéressante causerie sur la France et les pays qu'il a visités, particulièrement les pays situés derrière le rideau de fer où il a vécu deux ans et demi.

• • •

Cadets

Encore les cadets? Eh bien oui! Après les soupirs, c'est enfin la satisfaction bien légitime de porter un costume qui distingue le marin d'une autre personne.

Nous avons revêtu l'uniforme, mais non sans difficultés, veuillez me croire. Moi qui croyais me perdre dans ces grandes culottes et cette chemise au large collet! Je n'ai point vu un seul de mes compagnons se tirer d'embarras sans aide. La reine du Canada est bien généreuse de nous fournir pareil vêtement. On peut affirmer tout de même que sa flotte nous tient corsés. Dans un pareil accoutrement, "tout nouveau tout beau" et les photos sont de mise. Après le dîner donc, le dimanche 12 décembre, tous les cadets, l'officier-commandant en tête, se rendent en avant du collège pour une photo-éclair, trois minutes sous un vent cinglant. Clic! Merci! On développe immédiatement.

Résultat? Les élèves de la dernière rangée ne brillent que de corps; la tête n'apparaît point. Fi! A la semaine prochaine pour un portrait officiel sur lequel figureront toutes les têtes.

• • •

Agrandissement

Des rumeurs circulent: la Maison St-Joseph projette de construire dès le printemps prochain, afin de donner un meilleur service aux élèves actuels et d'augmenter leur nombre si possible.

Il n'y a aucune indiscrétion à confirmer ces dires puisque tout le monde en parle. Des comités sont formés dans la maison même pour étudier les possibilités de pareille entreprise qui comprendrait une chapelle à la gloire de saint Joseph, des dortoirs modernes et des locaux scolaires plus appropriés aux besoins présents.

Au Juniorat de la Ste-Famille

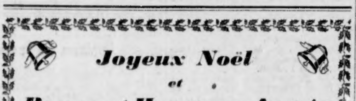
Voeux

Le Juniorat profite de cette occasion pour souhaiter aux parents des élèves, aux amis et aux bienfaiteurs, un Joyeux Noël et une Bonne et Sainte Année 1955.

Pierre de la cathédrale de Rouen pour la chapelle Notre-Dame-des-Cieux

NEW-YORK — Une pierre provenant de la cathédrale de Rouen entrera dans la construction de la chapelle "Notre-Dame-des-Cieux" à l'aérodrome international Idlewild de New-York.

Cette pierre, arrivée récemment par Air-France, a été remise à l'aumônier de cette chapelle par la direction de la compagnie ainsi que des documents du Ministère des beaux-arts certifiant son authenticité.



Concours JFM

Réponses et gagnants du concours no 7

Black eye:	Oeil au beurre noir.
Ear muffs:	Oreillettes (oreillons).
Blackboard:	Tableau noir.
Ear plugs:	Tampons à oreilles.
Pressure:	Pression.
Recess:	Récréation.
Elle limp:	Elle boîte.
Du gravy:	De la sauce (au jus de viande).
Le waiter:	Le garçon (de table, de café, de restaurant).
Des chips:	Des frites.
De la fleur:	De la farine.
Popcorn:	Maïs soufflé.
De la réclisse:	De la réglisse.
Peppermints:	Pastilles de menthe.
Common sense:	Bon sens.

LES TROIS GAGNANTS

1. Roland Boulet, Dunrea, Manitoba.
2. Joanne L'Heureux, Institut Collégial St-Joseph, St-Bon.
3. Maurice Thévenot, Somerset, Manitoba.

L'alcool et l'alcoolisme en France

(Suite de la première page)

clarée de ces innombrables "privilégiés" a atteint près de 480,000 hectolitres d'alcool pur (100 degrés); mais une fraude considérable existe, qui fait estimer à près de 800,000 hectolitres la production réelle, soit 160 millions de litres d'alcool de consommation courante (50 degrés).

Il est aisé, en effet, pour les bouilleurs de cru de tourner la loi: les alambics ambulants circulent dans la campagne et vont de ferme en ferme remplir leur office. Théoriquement, un contrôle sévère existe; pratiquement, l'administration des Contributions indirectes est impuissante, car elle devrait détacher jour et nuit un inspecteur auprès de chaque alambic. Et les rares fois où cette administration a voulu tenter des vérifications, elle a dû retirer en hâte ses agents menacés par les "bouilleurs", notamment en Normandie et en Bretagne, où l'on a la fourche prompte à l'égard des "rats de cave" indiscrets.

Cependant, le privilège des bouilleurs de cru apparaît en France comme l'une des conquêtes intouchables de la démocratie, au même titre que l'enseignement obligatoire et que la laïcité de l'Etat. Dès qu'un gouvernement songe, beaucoup plus d'ailleurs par impécuniosité que par souci d'hygiène physique et morale, à frapper d'un impôt la production "familiale" de l'alcool, une foule de défenseurs véhéments se dresse au Parlement pour voler au secours des bouilleurs menacés. En juillet 1953, le chef du gouvernement, M. Laniel, avait décidé la création d'une licence que chaque bouilleur devait acquitter en fonction de sa production. Ce fut, au Palais-Bourbon, un si beau chahut que, quelques mois plus tard, le gouvernement battait en retraite devant un vote de l'Assemblée exigeant l'abrogation de cette mesure "scandaleuse". Mieux, les députés décidèrent que les bouilleurs qui avaient déjà acquitté le droit seraient remboursés sur le champ. Fait à peu près unique dans les annales de la fiscalité, on vit alors, dans les bourgs bretons et normands, les percepteurs rendre l'argent déjà perçu!

L'alcool électoral

Mais d'où vient donc cette puissance des bouilleurs de cru? Essentiellement du fait qu'ils représentent plus de 3,500,000 électeurs et que, compte tenu de la répartition des sièges de députés dans les départements, le suffrage d'un électeur rural est beaucoup plus lourd que celui d'un électeur urbain. L'Assemblée nationale compte en effet plus de 400 députés élus dans des circonscriptions rurales, contre 220 environ élus dans les grandes villes, les uns et les autres représentent une population à peu près égale. Au reste, l'emprise de cette masse électorale est si forte que les étiquettes des partis politiques elles-mêmes n'y résistent pas. Il n'y a plus, lorsque le problème de l'alcool est évoqué au Palais-Bourbon, de communistes, de socialistes, de républicains populaires ou de modérés; les élus des régions productrices se retrouvent au coude à coude d'un côté de la barrière, et se dressent contre leurs collègues élus dans les autres régions. Ainsi, au Mouvement Républicain populaire, le seul parti qui ait inscrit dans son programme la lutte contre l'alcoolisme, les élus des départements viticoles et cidricoles n'hésitent pas à prendre le parti des producteurs contre les thèses officielles du Mouvement. La commission des boissons à l'Assemblée nationale, puissant bastion de la défense de l'alcool, n'a-t-elle pas été présidée pendant plusieurs années par l'abbé Gau, député M.R.P. du département de l'Aude, un des plus gros producteurs de vin?

Ce que l'alcool coûte à la France

Longtemps, les gouvernants français se sont donné une bonne conscience à propos de l'alcool en affirmant que celui-ci, très lourdement taxé, assurait de bonnes rentrées budgétaires qui allégeaient d'autant le fardeau des contribuables. Dès qu'un ministre des Finances décelait un "trou" dans les Caisses de l'Etat, il proposait une élévation des droits sur l'alcool: la mesure était d'autant plus aisément acceptée par le Parlement, toujours exigeant dans ses demandes de crédits, que l'exposé des motifs ne manquait pas de faire allusion à la nécessité de freiner la consommation de l'alcool par l'augmentation de son prix. Bien entendu, la consommation ne baissait guère, car on se gardait bien de toucher au privilège des bouilleurs de cru. Cependant, alerté sans cesse par les appels angoissés du corps médical, par les mises en garde des associations familiales, par les rapports des inspecteurs du Travail, et par tous ceux qui sont à même de constater les terribles ravages provoqués par l'alcoolisme dans la population française, le gouvernement se décida un jour à en avoir le coeur net. C'est ainsi qu'en 1952, M. Pinay chargea un économiste de calculer d'une part ce que coûte l'alcool à la collectivité et, d'autre part, le bénéfice que celle-ci en retire. Les conclusions de cette enquête, les voici:

Coût (hôpitaux, asiles d'aliénés, assistance sociale, aide aux chômeurs, aux inaptes physiques): 152 milliards.

Recettes (impôts sur l'alcool, taxes sur le chiffre d'affaires des négociations en gros et des détaillants, sur la publicité, etc.): 54 milliards.

En outre, la même enquête démontrait que la suppression de l'alcoolisme accroîtrait de 4% environ la vie active et la production de la population masculine, ce qui équivaudrait à une élévation du revenu national de l'ordre de 350 milliards!

Ces chiffres sont extraordinairement éloquents, et l'on comprend que M. Mendès-France, économiste rigoureux et, de surcroît, buveur de lait, en ait été impressionné. Les premières décisions prises par son gouvernement sont évidemment d'une efficacité contestable, notamment en ce qui concerne l'alcoolisme proprement dit, car elles ne touchent pas dans l'immédiat au privilège des bouilleurs de cru. Mais elles procèdent d'une volonté qui, si elle sait triompher des résistances du Parlement et des mauvaises habitudes du pays, peut conduire la France sur les chemins de la santé retrouvée.

Maurice HERR

Réunion, à Régina, du Conseil de la Coopération de Saskatchewan

REGINA — L'exécutif du Conseil de la Coopération de Saskatchewan se réunit à Régina le 7 décembre dernier. Etaient présents à la réunion: MM. Joseph Joubert, président, et Arthur Nogue, vice-président; MM. les abbés A. Marchildon, secrétaire-trésorier, D. Dugas, directeur, et et M. René Lavoie, organisateur pour le département de la Coopération, invité. Le rapport de la dernière assemblée de l'exécutif fut accepté. La correspondance importante et les rapports des conseils régionaux nos 1 et 2 furent lus et discutés.

M. l'abbé D. Dugas exposa la nouvelle constitution des conseils régionaux en vue d'obtenir des suggestions de la part des autres membres de l'exécutif. Il fut proposé par M. Joubert et secondé par M. Nogue que M. l'abbé Dugas fasse polycopier la constitution avec les amendements suggérés et qu'il en envoie quelques copies aux directeurs et aux secrétaires des conseils régionaux.

Le secrétaire-trésorier donna un aperçu de la situation financière du conseil: $640.00 en Caisse; $500.00 reçevable de la "Co-Op Union of Saskatchewan"; $37.00 de crédit à CFNS.

L'organisation des conseils régionaux nos 3 et 4 a été confiée à M. l'abbé A. Marchildon, sur proposition de M. Joubert secondée par M. Nogue.

M. Arthur Nogue proposa que l'assemblée annuelle du conseil soit tenue à l'occasion du congrès des Caisses, à Régina, les 16, 17 et 18 mars 1955. M. l'abbé Dugas appuya la motion.

La séance fut ensuite levée.

Assemblée de coopérateurs

Vingt-six représentants de 7 paroisses de la région de Prince-Albert étaient présents à l'assemblée des coopérateurs de langue française, à Prince-Albert, le 9 décembre dernier. M. l'abbé A. Marchildon, secrétaire du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan, présida l'assemblée. Il précisa le but principal de la réunion: élire des directeurs pour la région no 4 du Conseil de la Coopération. Il expliqua que le Conseil canadien de la Coopération remplit l'office des "Co-Op Union" et "Credit Union League" auprès des coopérateurs de langue française de chaque province du Canada. En Saskatchewan, les "Co-Op Union" et la "Credit Union League" remettent 6½% des argents qu'ils perçoivent au Conseil de la Coopération de la Saskatchewan. Celui-ci se charge de promouvoir l'éducation coopérative, de voir à coordonner les diverses activités coopératives et de collaborer avec la "Co-Op Union".

M. l'abbé D. Dugas

L'orateur invité, M. l'abbé D. Dugas, vice-président de la "Credit Union League" et directeur du C.C.S., parla de la Caisse Populaire. Il en fit l'historique au Canada et surtout en Saskatchewan, démontrant que la Caisse est une école de vertus par la formation à l'épargne, une source d'éducation en affaires et en tenue de livres et de crédit à bon compte. Il traita brièvement de la constitution et de l'organisation d'une Caisse et souligna la position honorable que les nôtres ont occupée au sein du mouvement coopératif en Saskatchewan. "Il ne suffit pas de se plaindre, il vaut mieux prendre ce qui nous revient", conclut-il.

S. Exc. Mgr L. Blais

S. Exc. Mgr L. Blais, qui avait bien voulu honorer la réunion de sa présence, accepta de dire quelques mots. Il se dit heureux de pouvoir encourager le mouvement coopératif en autant qu'il est une application de la charité chrétienne dans la vie quotidienne. Il souhaita que le véritable esprit d'entraide chrétienne inspire tous les coopérateurs de son diocèse. S'il avait suffisamment de prêtres, il en aurait déjà nommé un pour s'occuper du mouvement de la coopération, nous assura-t-il.

Après ces mots encourageants de Mgr Blais, le président expliqua le mode d'élection prévu par les constitutions du C.C.C. Il fit remarquer en particulier que chaque organisme coopératif d'une paroisse, ayant au moins 10 membres de langue française, a une voix à l'élection des directeurs du Conseil régional. Les directeurs d'une région doivent être au nombre de 6, 9 ou 12.

Vu que la région no 4 comprend 15 paroisses à majorité française, l'assemblée a été unanime à approuver un directorat de 12 membres. Elle approuva aussi la mise en nomination des délégués des autres paroisses qui n'étaient pas présents.

Directeurs

Les personnes suivantes furent proposées en bloc comme directeurs de la région no 4: M. René Lavoie, de Prince-Albert; M. Arthur Doucet, de Domremy; M. François Gauthier, de Marcelin; M. Auguste Pogu, de Duck Lake; M. Pierre Gareau, de Bellevue; M. Auguste Dodeval, de St-Louis; M. Joseph Paradis, d'Albertville; M. Pierre Chalifour, de Léoville; M. Eugène Durette, de Debden; M. l'abbé A. Marchildon, de Prince-Albert; M. Louis Simonot, de Bonne Madone; M. François Normand, de Prud'homme.

Le secrétaire du C.C.S., M. l'abbé A. Marchildon, fut chargé de convoquer une assemblée des directeurs élus pour procéder à l'élection d'un exécutif.

Le Conseil de la Coopération de la Saskatchewan offre ses souhaits de Joyeux Noël et de Bonne Année à tous les coopérateurs de langue française de la province.

Redvers

Partie de cartes

Le 8 décembre avait lieu la première partie de cartes de la saison, organisée par le Club de Fatima; il y eut quelques joutes de bingo et de whist. Ensuite, une pièce fut jouée par les jeunes du club, après quoi le goûter fut servi. Les recettes de cette soirée furent de $129.10.

Les gagnants de la soirée furent: au bingo — Mme Charles Millette, M. Roméo Millette, M. Charles Millette, de Storthoaks, Mme Jos. Gaudet, de Wauchope, Mme G. MacRea et M. Valère Hardy, de Redvers.

Au whist, la 1ère série de cinq mains fut gagnée par Mme Louis Bauche, d'Antler, et M. Valère Hardy; 2ème série, Mme Francis Frankard et M. Valère Hardy; 3ème série, Mlle J. Gaudet et M. Charles Quenelle, de Wauchope. La série de 15 mains fut gagnée par M. Valère Hardy. Le prix d'entrée échoua à Mlle Paula Martin, de Bellegarde; une poupée alla à Mme Euclide Bourgeois, de Storthoaks, et un ourson, à Mme Jos. Gaudet, de Wauchope.

La prochaine soirée aura lieu le 6 janvier.

Va-et-vient

M. Jos. Lajeunesse et M. l'abbé P.-E. Béchard, de Bellegarde, sont allés à Régina et à Gravelbourg.

M. René Freçon a passé quelques jours à Régina.

Mme Y. Guay, d'Ottawa, passe quelques jours chez son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Lucien Marchand.

M. et Mme Cecil Darby et leur fils, Donald, sont revenus de leur voyage à Montréal. Ils sont maintenant à Régina où Donald est hospitalisé, sérieusement malade.

Baptême

Yvette-Marie, fille de Gérard Claude et de Rita Hardy, de Wauchope. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Hardy, grands-parents de l'enfant.

Bellegarde

Le souper aux gaufres, organisé par les Dames de Ste-Anne, fut un réel succès.

Le dimanche 12 décembre, nous avons eu la première partie de cartes de la saison. Elle était organisée par une trentaine de familles de la paroisse. Les gagnants aux cartes furent: MM. A. Gervais, A. Sylvestre, H.-A. Aimé, R. Moisson, Mme S. Paulhus, Mlles Agnès Gofflot, Z. Wilvers et Albine Magotiaux.

Le prix d'entrée échut à Mme Norbert Martin, et un joli plateau, à Mlle Aimée Sylvestre.

Au bingo, voici les gagnants: MM. A. Gervais, Daniel Revêt, Georges Magotiaux, Mme Paul George et Mlle Bertha Petit.

Notre prochaine soirée de cartes aura lieu le 9 janvier.

Va-et-vient

M. Guy-Marc Rioux, ingénieur en chef du poste CFRG, était parmi nous afin d'étudier les possibilités de capter les ondes de ce poste ici.

MM. Gérard George et Stanislas Paulhus, ainsi que Mme Paulhus, se sont rendus à Régina, voir Mme Gérard George.

Meyronne

Triduum

L'Année mariale se termina en notre église par un triduum qui fut bien suivi par les paroissiens. Les orateurs invités furent successivement le R. P. Albert Girard, O.M.I., du collège de Gravelbourg; M. l'abbé Albert Gravel, de Laflèche; Mgr Louis Lussier, P.D., de Ponteix, et M. l'abbé Roger Ducharme, visiteur des écoles. Nous les remercions de leur dévouement.

Va-et-vient

M. Joseph Guay, de St-Boniface, député d'Etat en route pour la dernière initiation des Chevaliers de Colomb à Ponteix, rendait visite à M. Arsène Smith.

M. et Mme Peter Theis, d'Admiral, étaient en visite chez M. et Mme Arthur Smith.

M. l'abbé Georges Thcot, de Mankota, rendait visite à ses parents, la semaine dernière.

M. l'abbé Dominique Dugas, de Maple Creek, et M. Jos. Balcaen, de La Broquerie, Man., ainsi que les familles Louis et Raymond Girardin furent les hôtes de M. et Mme Marcel Monette. A l'occasion de leur séjour, M. et Mme Guy Girardin, de Ponteix, se rendaient chez M. et Mme Raymond Girardin.

M. Ulrie Monette, les familles Marcel Monette et Gérard Brisebois étaient de passage à Régina et Swift Current pour affaires.

Mme Edouard Roy est de retour chez elle après avoir subi des traitements de plusieurs semaines à l'hôpital de Régina.

Joyeux Noël et Bonne Année à tous.

Mme Charles Pilon, de Duck Lake, est décédée à l'âge de 65 ans

DUCK LAKE — Mme Charles Pilon (née Agnès Lépine) est décédée le 28 novembre à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert, à l'âge de 65 ans, après une longue maladie. Mme Pilon était fille de Maxime Lépine et de Marguerite Boucher, pionniers de St-Louis.

Son service funèbre fut chanté à la paroisse de St-Louis, le 2 décembre, par M. l'abbé G.-E. Touchet, curé de Duck Lake. La levée du corps fut faite par Mgr Alfred Boucher, P.D., cousin de la défunte et curé de la cathédrale de Prince-Albert. Assistaient au choeur: M. l'abbé L. Leclerc, curé de St-Louis, et le R. P. D. Dubuc, O.M.I., curé de Batoche. Un grand nombre de parents et d'amis de St-Louis, Hoey, Domremy, Prince-Albert, Wakaw, Bellevue et Duck Lake étaient présents à ce service.

Les porteurs furent MM. Aimé Pilon, Armène Pilon, Fernand Ranger, Victor Lépine, Duncan Morrison, tous neveux de la défunte, et Kenneth Fisher, ami de la famille.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, 3 fils, Edgar, de Prince-Albert, Hermon, de New Westminster, C.B., et Réo, de Duck Lake; 3 filles, Lorraine (Mme Jean Légaré), de Mistatim, Corinne, de Niagara Falls, Ont., et Régina (Mme François Debray), de New Westminster, C.B. Lui survivent également 3 soeurs, Blanche (Mme Louis Rousset), de Duck Lake, Berthe (Mme Oscar Leblanc), de Bellsite, Man., et Auxilie (Mme Normand Morrison), de Hoey, et un frère, M. Arthur Lépine, de Hoey.

Remerciements

La famille Pilon remercie, par la voix du journal, tous ceux qui ont contribué par leurs sympathies, condoléances, offrandes de prières et de messes, à alléger son épreuve dans ce deuil, Gilbert Levangie; chez les dames, Mme Camille Doucette, Mme Charles Dumais et Mlle Shirley Smith et Mme Marcien Forestier.

Etaient de passage ici: M. Hermon Pilon, de New Westminster, C.B., Mlle Corinne Pilon, de Niagara Falls, Mme Jean Légaré, de Mistatim, M. l'abbé A. Marchildon, visiteur des écoles, le R. P. Leonard Puech, O.F.M., M. Wilfred MacDougall, de Wakaw, et Mme Oscar Leblanc, de Bellsite, Man.

Çà et là

Notre messe de Noël sera diffusée sur notre poste de radio CFNS, grâce à la générosité des paroissiens de Duck Lake.

Nos Chevaliers de Colomb, assistés des dames de Ste-Anne et des Enfants de Marie, ont organisé une réunion paroissiale, genre partie de cartes, qui remporta un franc succès. Voici la liste des gagnants à cette partie de cartes: chez les hommes, MM. Louis Mauvieux, Henri Gauthier et

Dumas

MM. Théodore et Antonio Martin, de Storthoaks, firent une courte visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Alex. Boulet.

M. et Mme Robert Jacques et leurs enfants rendirent visite à M. et Mme E. Baudu, de Kipling.

Mme O. Legault se rendit à Régina pour visiter ses enfants, et à l'occasion de la naissance d'une fille, le 29 novembre, à M. et Mme Léo Dumont.

M. René reçues de Virden, était en visite chez ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Robert et Alexis Jacques.

M. J. Léveillé, de North Battleford, rendit visite à sa soeur, Mme Adolphe Charles, qu'il n'avait pas vue depuis 31 ans.

M. et Mme J. Burkes sont déménagés sur leur ferme près du village.

Nous avons enfin l'électricité dans notre village. On est à construire une patinoire et un rond de curling.

Mlle Fernande Blaise fut hospitalisée pour quelques jours et dut subir une opération. Elle est de retour chez elle.

Mme A. Jalbert, de Kennedy, a donné naissance à un fils, le 14 décembre.



Les nouveaux wagons en acier inoxydable que fait construire actuellement la compagnie des chemins de fer Pacifique Canadien, sont divisés en trois parties. Il y a d'abord le comptoir au café, qui peut servir 23 personnes à la fois. A l'arrière se trouve la section dite "dome scénique", qui peut accommoder 24 voyageurs. Enfin, en arrière se trouvent des sièges individuels, avec porte-pieds et dos extensibles, très confortables pour les longs voyages, sans frais supplémentaires. Ces wagons se rendront jusqu'à Winnipeg bientôt. (CPR)

Festival et distribution des prix de français à Léoville

LEOVILLE — Le dimanche soir 28 novembre, tous les paroissiens se réunissaient dans le théâtre local pour le festival de la Bonne Chanson et la distribution des prix de français. Mlle Bernadette Patenaude, en sa qualité de maîtresse de cérémonies, expliqua brièvement en quoi consisteraient les concours, et annonça ensuite, à tour de rôle, les numéros du programme.

Vers le milieu de la soirée, M. l'abbé A. Marchildon fit un discours dans lequel il insista sur le devoir qu'ont les parents et les étudiants de conserver leur langue et leurs belles traditions canadiennes, et d'encourager l'étude du français à l'école. Il procéda ensuite à la distribution des prix de français, gagnés aux examens de juin dernier.

Le programme se termina par l'annonce des gagnants: le choeur des grades 9 à 12, pour le chant; Lionel Fournier, pour la diction des grades 4 à 8; et Aline Couture, pour la diction des grades 9 à 12. Ces élèves prirent part au festival de Prince-Albert le 5 décembre.

Un cordial merci à M. l'abbé Marchildon qui agissait comme juge du concours, et à tous ses assistants qui, par leur présence, ont encouragé les maîtresses et les élèves dans ce premier festival français. Ce fut un véritable succès. Merci également à ceux qui ont conduit ou ont aidé à faire conduire les gagnants au concours régional à Prince-Albert. Ce sont: MM. O. Bélair, A. Laventure, F. Lemieux, L. Poulin, A. Bruneau et J. Fournier.

Réception des Enfants de Marie

Le 8 décembre, aussitôt après la grand-messe, dans une courte cérémonie — belle par sa simplicité — 9 jeunes filles furent reçues dans la congrégation de la sainte Vierge. Dans une brève allocution, le R. P. A. Dumas, O.P., curé, leur expliqua le grand bonheur qui était le leur de pouvoir ainsi prendre rang parmi les privilégiées de Marie.

Après l'allocution, les aspirantes répondirent aux questions d'usage et prononcèrent leur acte de consécration devant la statue de la sainte Vierge. La cérémonie se termina par le salut du S. Sacrement.

Furent reçues dans la congrégation: Mlles Ellen Lemieux, Muriel Poulin, Paulette Lajeunesse, Evelyne Parent, Stella Kuzyk, Aline Polard, Phyllis Gruending, Yvette Bélair, Marguerite Morin.

Soirée de bingo

Le soir du 8 décembre eut lieu, au profit de l'église, une partie de bingo, organisée par un comité de dames sous la direction de Mme Cyr. De beaux prix de $5.00 et de $2.50, donnés par des paroissiens généreux, encouragèrent de nombreux joueurs à essayer leur chance! Le prix d'entrée ($10.00) fut gagné par Mme Louis Denis. La soirée rapporta la belle somme de $294.30.

Çà et là

Le mardi 30 novembre, tous les écoliers se réunirent autour de leur pasteur et, par un petit programme de chants, de saynètes et de déclamations, lui ont exprimé, à l'occasion de sa fête, leurs sentiments de reconnaissance et leurs voeux. Ils lui offrirent un bouquet spirituel. Le Révérend Père, dans une courte causerie, leur parla de la question importante de la vocation.

Georges Crossland, Maurice Lecorre, Lionel Charbonneau, Rosaire Pelletier et Cecil Shroeder sont de retour de Winnipeg où ils ont suivi un cours de 8 semaines dans l'armée.

André et Omer Pelletier sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Alphonse Pelletier.

Alex. Crossland est de retour chez lui après avoir passé l'été à Prince-Albert.

M. Paul Lair, de Weyburn, était en visite chez ses enfants, Mme A. Lajeunesse et M. Emile Lair.

M. et Mme Blanchard et leur fils, de Duck Lake, sont en visite chez M. et Mme U. Côté.

M. Edgar Braconnier, hospitalisé depuis 2 mois à Saskatoon, pourra passer le temps des fêtes dans sa famille.

St-Brieux

Le dimanche 12 décembre, à la salle paroissiale, il y eut une partie de cartes et vente de tabliers, organisées par les Dames de Ste-Anne. Il y avait une bonne assistance.

Le 1er prix des dames fut gagné par Mme J. Rice; le 2ème, par M. Léonard Tétreault; les 1er et 2ème prix pour hommes allèrent à MM. Lucien Coquet et Paul Creurer, respectivement.

Les prix d'entrée échouèrent à Mmes Jean Morvan et W. Vandall. Une nappe blanche crochetée fut gagnée en loterie par Mlle Leona Mohninger.

Durant la soirée, un film en couleurs de la parade des chars allégoriques du jubilé d'or de St-Brieux, pris par M. Heath, photographe de Melfort, fut déroulé. Ce film appartient à la paroisse de St-Brieux et sera montré encore dans un avenir prochain.

Naissance

M. et Mme Roger Lauzon sont les heureux parents d'une fille, née le 13 décembre.

Décès de M. Désormeaux et de la petite E. Gervais, de Debden

DEBDEN — M. Léandre Désormeaux, de Debden, est décédé à l'âge de 77 ans et 8 mois. Il laisse dans le deuil son épouse et sa fille, Mme Arsène Bisson, de Debden.

Les porteurs étaient MM. Sylva, Albert, Omer, Gérard, Robert et Lucien Bisson. M. Dassise Bisson portait la croix. Ils sont tous les petits-fils de M. Désormeaux.

Remerciements

Mme Désormeaux et la famille Arsène Bisson désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par leurs prières, leurs offrandes ou leur assistance aux funérailles de leur regretté époux et père.

* * *

Eva Gervais

M. et Mme Hubert Gervais ont eu la douleur de perdre leur petite fille, Eva, âgée de 2 ans et 2 mois, décédée à l'hôpital de Saskatoon, le 21 octobre. L'enterrement eut lieu le 22 octobre.

Les porteurs furent Raymond Gervais, frère de la défunte; son cousin, Ronald Préfontaine, de Saskatoon; deux amis, Clément et Georges Tisserand. Théodore Gervais portait la croix.

M. et Mme Théodore Préfontaine, de Saskatoon, MM. et Mmes Raymond et Philippe Gervais, de Fairholme, assistaient aux funérailles.

Remerciements

La famille Gervais désire remercier ceux qui lui ont témoigné leurs sympathies à cette occasion.

Çà et là

M. et Mme Sylvestre Bézair demeureront à Debden pour l'hiver, chez les parents de Mme Bézair, M. Pierre Blain.

Le dimanche 12 décembre, les Chevaliers de Colomb de Debden et Victoire ont présenté au théâtre local des vues qui ont rapporté la jolie somme de $206.00, laquelle servira à acheter un nouvel orgue pour l'église.

M. André Duquette, fils de M. Odias Duquette, de Debden, qui est dans l'aviation depuis quelques mois, est parti pour la France où il sera stationné pendant deux ans. A son arrivée il a été nommé caporal.

Baptêmes

Joseph-Paul, fils de Germain Lehouillier et de Laurette Lajeunesse, né le 15 novembre et baptisé le 28 novembre, par M. l'abbé E. Labbé, curé. Parrain, Eucher Dagenais; marraine, Juliette Lajeunesse.

Joseph-Leslie, fils de Joseph Laventure et de Jean Collins, né le 13 novembre et baptisé le 12 décembre, par M. l'abbé E. Labbé, curé. Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Turgeon, de Laventure, oncle et tante de l'enfant.

Partie de cartes

Le mercredi 8 décembre, nous avons eu une partie de cartes organisée par la langue anglaise. Elle rapporta la jolie somme de $297.40. Les gagnants des trois rafles furent: 1er prix, M. Toad, du Manitoba; 2ème prix, M. Victor Grimard, de Mattes; 3ème prix, M. Gérard Boutin, de Victoire. Une poupée a été gagnée par Mlle Maria Bec.

Les premiers prix aux cartes furent gagnés par Mme W. Fréchette, Henri Pouliot, Claire Lehouillier et Jean Couture. Les prix de consolation allèrent à Mme Casimir Charpentier, Roger Fortier, Paulette Lamy et Herman Beaulac.

Domremy

Remerciements

Mme Albert Kusch et sa famille désirent exprimer leurs remerciements aux parents et amis qui, à l'occasion de leur récent deuil, ont manifesté leur sympathie par l'offrande messes, de fleurs, de cartes ou de visites.

Merci sincère aussi à tous ceux qui ont assisté aux funérailles et prié pour le repos de l'âme de leur cher disparu.

LOS ANGELES — Le Congrès des Organisations industrielles a terminé ses assises annuelles par l'adoption de deux résolutions importantes réclamant le salaire annuel garanti, ainsi qu'une politique étrangère bi-partisane, afin d'empêcher la guerre. Les délégués ont aussi réélu Walter P. Reuther à la présidence du C.O.I. pour un troisième terme.

Un missionnaire célèbre son 70e . . .

(Suite de la première page)

fut certainement un grand jour pour moi, et j'ose le dire pour tout le Lac la Biche, peu habitué à de telles cérémonies. Toutes les ferventes prières des bonnes communautés m'étaient assurées. Soeur Supérieure, Sr. d'Youville et sa communauté me firent connaître par écrit leurs nombreuses intentions pour m'en souvenir à cette occasion solennelle.

"Mgr Faraud, assisté du R. P. Collignon et des frères; servants de messe, porte-crosse, porte-mitre, s'appliqua à faire les cérémonies de son mieux et malgré son âge avancé, ne parut pas trop fatigué tellement il était heureux d'avoir conféré le sacerdoce et d'avoir dans son vicariat un nouveau missionnaire, dont la jeunesse et la santé semblaient faire présager une longue carrière. A en juger, en effet, non par la brièveté des choses terrestres, mais par le cours ordinaire de la vie humaine, cette carrière a été sinon brillante, du moins passablement longue . . ."

Professeur inédit

Comme on lui demandait qui avait été son professeur de théologie pendant sa dernière année comme séminariste, il répondit: "Mais personne car, en ce temps-là, on appelait cela la théologie des Prairies . . ."

Au cours de la journée, des visiteurs nombreux (car il a beaucoup d'amis) lui présentèrent leurs voeux. Le Père Provincial, retenu au lit par la maladie, ne put lui rendre visite. Il voulut, cependant, lui faire don d'une belle statue de la Ste Vierge, et lui écrivit une lettre si bien tournée que le cher Père l'a fort apprécié. "Il va falloir que je lui écrive, certainement et sans tarder", dit-il.

La "Feuille d'Erable" paraîtra à nouveau

WINDSOR — Le journal **La Feuille d'Erable** de Windsor, qui avait temporairement suspendu ses activités, paraîtra à nouveau, au début de l'an prochain. L'hebdomadaire français de la péninsule de Kent et d'Essex, qui fut fondé par le regretté sénateur Gustave Lacasse, est en voie de réorganisation. Les fils Lacasse ont annoncé qu'ils ont acheté de nouvelles presses et de nouvelles linotypes, que le personnel a été approché et qu'aussitôt faite l'installation de la nouvelle machinerie, le premier numéro paraîtra.

Le nouveau bureau de direction a laissé savoir qu'avec les nouvelles presses un essor plus grand pourra être donné aux travaux d'impression de tous genres.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Somme toute, l'année 1954 a été bonne pour le poste CFNS. Au cours des 12 mois qui se terminent, votre poste de langue française a réduit ses dettes considérablement et nous espérons que l'année 1955 nous permettra d'établir CFNS sur de solides bases financières. Pour ces résultats, nous devons remercier d'abord nos auditeurs qui nous ont soutenus auprès des commanditaires sans lesquels votre poste ne pourrait être en ondes. Merci donc également à ces marchands du nord de la Saskatchewan et d'ailleurs au Canada — commanditaires nationaux — pour leur publicité. Nous devons aussi remercier la Société Radio-Canada qui a compris la nécessité des deux postes français de la Saskatchewan et nous a manifesté son appui de façon tangible. Merci aux directeurs, à l'exécutif, à la gérance et au personnel de CFNS, qui sont aux prises avec ses problèmes chaque jour de l'année, et parfois tard dans la nuit.

1955

Et nous tournons les yeux vers 1955. Même si la récolte de 1954 n'a pas été bonne, nous espérons que l'année nouvelle n'apportera pas trop de difficultés financières aux marchands, ce qui, nécessairement, aurait des effets malheureux sur le poste. Mais les experts prévoient que 1955, au point de vue économique, ressemblera beaucoup à 1954, et il est à espérer que cette année, la récolte dans l'Ouest sera au moins normale. De beaux espoirs sont donc permis.

A l'occasion de cette fin d'année, et au début de l'an nouveau, la direction et le personnel de CFNS sont heureux de souhaiter à leurs auditeurs, leurs commanditaires et tous leurs amis de langue française ou d'autres langues une Bonne, Heureuse et Sainte Année. Comme disaient les vieux Canadiens: "Le paradis à la fin de vos jours!".

Chronique de CFRG

1230 Kilocycles

Noël

La messe de minuit, diffusée directement de la cathédrale Ste-Philomène de Gravelbourg sera chantée par S. Exc. Mgr Aimé Decosse, qui prononcera aussi le sermon de circonstance. Le chant, exécuté par la chorale mixte de Gravelbourg, sera dirigé encore cette année par M. Ovide L'Heureux. Les commentaires appropriés, au cours de la messe, seront prononcés par M. l'abbé Arthur Moquin, curé de la paroisse.

La diffusion de la messe commencera à 11 h. 50 p.m. et durera jusqu'à 2 h. 15 environ. Après la messe, nos auditeurs pourront entendre "Légendes canadiennes" une émission de Radio-Canada, que nous diffuserons vers les 2 h. 30 du matin, en guise de "réveillon des bûcherons".

Rappelons aussi qu'à l'occasion de Noël nos auditeurs entendront les souhaits de particuliers, dignitaires et commanditaires réguliers.

Mentionnons en passant quelques heures: vendredi — 8 h. 15 à 8 h. 30 p.m.; samedi (Jour de Noël) — 11.20 à 11.30 a.m.; 4.05 à 4.15 p.m.; 7.20 à 8.30 p.m., et 9.00 à 9.30 p.m.

"Le chapelet en famille" sera entendu samedi de 7.05 à 7.20 p.m. plutôt qu'à l'heure habituelle, afin de permettre la diffusion au complet de "Concert de Noël" en provenance des studios de Radio-Canada.

Dans notre prochaine chronique, nous vous ferons part des changements à l'horaire pour le Jour de l'An et la veille du Jour de l'An.

D'ici là, que pouvons nous faire de mieux que de vous souhaiter au nom de CFRG et de l'oeuvre qu'il représente; au nom de son directorat, de la gérance et du personnel, le plus Joyeux des Noëls!

Départ

M. Dumont Lepage, gérant, nous quittait vendredi matin, pour un mois de vacances à Houston, Texas, où il se rend avec sa famille chez une fille. Bon voyage à M. Lepage . . . Nous souhaitons bien le revoir en janvier, tout reposé . . . car on nous dit qu'il aura une lourde tâche à remplir pendant les quelques prochains mois!

Un hélicoptère à réaction pour 50 passagers

LONDRES — Les détails d'un hélicoptère à réaction pour 50 passagers, qui était sur la liste secrète britannique, ont été rendus publics. On l'appelle le rotodyne.

Les constructeurs, Fairey Aviation Co., disent que cet hélicoptère est conçu pour porter une charge utile de 11,000 livres; il a une vitesse de croisière de 150 milles à l'heure et une vitesse maxima de 200 milles.

Un porte-parole dit que cet appareil combine les principes de propulsion avant par hélices reliées à deux engins à réaction Napier de 2,800 cv, et de l'ascension verticale par un rotor à quatre pales actionné par des unités à réaction.

En Colombie Britannique

Vancouver

Mariage

Le 20 novembre: M. William Hugh Hodgins, avec Mlle Evaclaire Cadieux.

Sépultures

Le 6 novembre: Mme Jeanne Schmidt, décédée le 3.

Le 23 novembre: M. Célixte Moisan, décédé le 20.

Le 24 novembre: Mlle Germaine Bessuille, décédée le 21.

Le 27 novembre: M. Joseph Simoneau, décédé le 25.

Le 7 décembre: M. Jean-Baptiste Chevrier, décédé le 3.

Le 10 décembre: M. James Laviolette, décédé le 7.

Baptêmes

Le 7 octobre: Marcel-Brian, fils de Richard Vermette et de Léona Ritchot. Parrain et marraine, Marcel et Bernice Roy.

Le 24 octobre: Deborah Ann Mary, fille de Léo Chabot et de Merle Brown. Parrain et marraine, Sylvio Chabot et Bernadette Lafrenière.

Le 7 novembre: Madeleine-Marie-Rolande, fille de Lorenzo Paquin et de Marie Pilon. Parrain et marraine, Denis Legal et Rolande Paquin.

Le 21 novembre: Paul-Eugène, fils de Jean-Louis Folliet et de Pauline Sweeney. Parrain et marraine, Joseph Folliet et Janet Sweeney.

Le 21 novembre: Marian-Marcelle, fille d'Emmanuel Chouinard et d'Adélina Larivière. Parrain et marraine, André et Gertrude Larivière.

Le 28 novembre: Charles Peter, fils de Charles-A. Audet et d'Elida Nordquist. Parrain et marraine, M. et Mme Jos.-G. Audet.

Le 5 décembre: Daryl-Evan-Jean-Baptiste, fils de Gérard Tisseur et de Joyce MacMillan. Parrain et marraine, Roger et Lorraine Tisseur.

Le 5 décembre: Daryl-Clifford, fils de M. et Mme Clifford Laplante. Parrain et marraine, M. Gérard Laplante et Mme Gilles Laplante.

Le 8 décembre: Rachelle-Marie-Germaine, fille de Moërens de la Giroday et de Monique Morisset. Parrain et marraine, Camille Morisset et Thérésa de la Giroday.

Margaret Ann, fille d'Antoine Boucher et d'Eileen Trayling. Parrain et marraine, Richard Cleveland et Madeleine Boucher.

Le 12 décembre: Michel-Jacques, fils de Jacques-Eugène Desautels et de Camilla Simard. Parrain et marraine, Albert Ouston et Germaine Simard.

La Troupe Molière

Malgré la concurrence du cinéma et de la télévision, le théâtre reste toujours l'art préféré des vrais amateurs. Malgré tous les handicaps que la Troupe Molière a à surmonter pour monter une pièce, elle a dû être fière du succès remporté, samedi dernier. Même si l'assistance n'était pas aussi nombreuse que le méritait la représentation, ceux qui se sont donné la peine d'y assister n'ont certes eu qu'à s'en féliciter.

Le sujet lui-même; une scène mélancolique; la mise en scène, aux costumes pittoresques du XVe siècle; l'intrigue, le quiproquo, les réparties désopilantes; le jeu des personnages, tous dans leur rôle, tout contribua à faire une réussite de ce vivant et charmant petit drame. Les chants et les récitations furent aussi très goûtés et constituèrent vraiment un régal artistique.

Maillardville

Année mariale

Le mercredi 8 décembre, pour perpétuer le souvenir de l'Année mariale, nous avions la présentation à la Ste Vierge d'une magnifique couronne de 72 petits enfants qui se consacraient à Jésus-Eucharistie. La grand-messe de 10 h. s'ouvrit par la procession des futurs croisés. Cette messe fut chantée par les élèves de l'école, sous la direction de nos religieuses du Bon Pasteur. Immédiatement après eut lieu la réception des Croisés. Le R. P. Curé admit les jeunes candidats dans la Croisade, bénit les insignes, puis les Croisés entonnèrent le chant de la Croisade et la procession se mit en marche.

Elections municipales

Nous tenons à féliciter M. René Gamache pour avoir été élu conseiller de notre municipalité. Les catholiques de Maillardville méritent aussi des félicitations pour avoir fait leur devoir en élisant deux catholiques, avec une forte majorité, sur le conseil municipal.

Baptême

M. et Mme Philippe Gingras sont les heureux parents d'un fils, Joseph-Paul-Gérard, né le 28 novembre et baptisé le 12 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Lacharité (Yvette Landry).

Sépulture

Après une longue maladie, Mme Ozéa Chrétien, âgée de 52 ans, est décédée le lundi 6 décembre, à l'hôpital Ste-Marie. Son service eut lieu le vendredi 10 décembre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. l'abbé J. Fouquette officiait, assisté du R. P. G. Leduc, O.M.I., et du R. P. Demers, comme diacre et sous-diacre. Le R. P. E. Dénommée, O.M.I., dirigeait la chorale.

Mme O. Chrétien laisse dans le deuil, outre son mari, 4 filles, Rita (Mme Roméo Cyr), Ghislaine (Mme Victorin Joly), Angèle et Annette; 2 fils, Roger et Marcel, tous de Maillardville; 2 soeurs, Lydia (Mme Oscar Venes), d'Abitibi, P.Q., et Mme Dora Caouette, de Bonnyville, Alta., et un frère, Edouard, de Montréal. Lui survivent également 8 petits-enfants.

Prince-Albert, Sask.

38ème anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph-P. Poulin

PRINCE-ALBERT — Plus d'une trentaine de parents et d'amis intimes se rendaient à la demeure de M. et Mme Joseph-P. Poulin, le mardi 30 novembre, pour célébrer par une fête-surprise, leur 38ème anniversaire de mariage. Il y eut chant, musique, etc. Durant la veillée, un miroir "Chesterfield" fut présenté aux héros de la fête. Un bouquet de roses fut présenté à Mme Poulin par la petite Linda Zrouski.

Assistaient à cette fête intime: M. McLaughlin, M. et Mme Gaspard Brûlé, Mlle Marie Brûlé, M. et Mme Armand Painchaud, Mme V. Taillefer, M. et Mme D. Lefebvre, M. et Mme Bernard Frémont, M. et Mme Valmore Racicot, tous de Prince-Albert; Mme P. Hudon et M. Hector Hudon, de St-Louis; Mlle Régnier, de Domremy; les enfants des jubilaires: M. Wilfrid Poulin, M. et Mme Maurice Poulin, M. et Mme Ernest Poulin, M. et Mme Auguste Zrouski, tous de Prince-Albert, M. et Mme Lucien Bremner, de Domremy, M. et Mme Eugène Beauchesne, de Carlea, Sask.; leurs nièce et neveu, M. et Mme John Macht, de Prince-Albert.

Soirée du Club Canadien

Le dimanche 12 décembre, la soirée du Club Canadien fut organisée par M. Noël Gaudet, de Bellevue. Ses efforts furent couronnés de succès, si l'on en juge par la présence de 115 personnes qui y participèrent, dont un fort contingent venu des paroisses de Bellevue, St-Louis et Hoey.

Après les parties de cartes et de bingo, Mlle Marthe Painchaud, de Prud'homme, chanta deux jolis morceaux intitulés "Si tu pouvais rêver toujours" et "L'hirondelle".

M. J.-B. Gaudet nous fit distribuer des brochures contenant la liste des marchands qui font des réclames sur les ondes du poste CFNS et il exhorta tous les Canadiens de langue française à encourager les commanditaires qui annoncent à ce poste français.

Invité par notre président, M. J.-G. Crépeau, M. Pierre Gareau, vice-président des Commissaires catholiques de la Saskatchewan, a bien voulu accepter d'adresser la parole. Il parla du Club Canadien, de la langue française, et félicita les membres du bel esprit de coopération et de l'entrain qui règnent dans leurs réunions régulières et leurs divertissements. Puis, M. Pierre Legault nous dit que les travaux à notre nouvelle salle avancent rapidement et que nous pourrons probablement nous en servir dès les premiers jours de janvier.

Dumas

MM. et Mmes Théodore et Antonio Martin, de Storthoaks, firent une courte visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Alex. Boulet.

M et Mme R. Jacques rendirent visite à M. et Mme Emile Baudu et famille, de Kipling.

Mme O. Legault se rendit à Régina, chez ses fils et belle-fille, M. et Mme Léo Dumont, et visita aussi sa fille, Annie Dumont.

M. et Mme J. Burkes sont déménagés sur leur ferme, près du village et non loin de la patinoire que l'on construit.

Enfin, nous avons le bonheur d'avoir l'électricité dans notre village!

Nos malades

Mlle Fernande Blaise est à l'hôpital de Wawota où elle a subi une opération. Son état est satisfaisant.

Mme A. Jalbert, de Kennedy, est aussi à l'hôpital.

Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Willow-Bunch termine l'année mariale de façon grandiose

WILLOW-BUNCH — C'est depuis le mois de mai de cette année que se préparaient les événements qui se déroulèrent du 5 au 8 décembre, en l'honneur de Marie. Le 5 eut lieu, à l'auditorium de l'école neuve, l'ouverture officielle de l'exposition mariale. Cette ouverture fut présidée par S. Exc. Mgr A. Decosse, qui coupa le ruban traditionnel et bénit ensuite la salle. Plus de 600 articles faisaient partie de cette exposition. Il y a lieu de remercier tous les professeurs et les 250 élèves qui y mirent tant d'énergie, de travail et de bonne volonté, malgré le programme chargé de leurs cours.

Le 8, fête de l'Immaculée Conception, dans l'après-midi, eut lieu une cérémonie des plus touchante en notre église paroissiale. Des jeunes enfants, disposés en forme de chapelet vivant, récitèrent celui-ci. Ensuite eut lieu le couronnement de la Ste Vierge. Marie Strohhofer, qui remplissait le rôle de Marie, fut couronnée par Mlle Sherman, fille aînée de M. Sherman, principal de notre école. Finalement, M. Georges Campagne, remplaçant M. le maire, lut la consécration.

Séance

Le soir du 8, une séance eut lieu dans la salle des Chevaliers de Colomb. La pièce principale fut très goûtée des spectateurs et tous furent unanimes à dire que jamais auparavant l'on n'avait vu pareille chose ici, soit à cause des décors et des costumes, soit à cause des nombreux personnages qui y figuraient. Tout le devant du théâtre avait été décoré de motifs marials. Nous devons remercier tous ceux et celles qui, depuis cinq semaines, ont travaillé tant aux décors qu'aux pratiques. Nos félicitations les plus chaleureuses à Mlle Simone Desrosiers, venue spécialement de St-Malo, pour monter la grande cantate à Marie de Paul Vidal. Ce fut vraiment un succès sans précédent.

Le 12 décembre

La pièce du 8 décembre fut jouée de nouveau le dimanche soir 12 décembre. La salle était remplie les deux fois. Deux Pères du collège de Gravelbourg vinrent le 8 décembre avec les collégiens de Willow-Bunch et deux autres Pères vinrent le 12 décembre, ainsi que MM. les abbés Roger Ducharme, de Gravelbourg, O. Lemay, de Meyronne, A. Vachon, d'Assiniboia, Folks, de Rockglen, Lucien Rodrigue, de St-Victor, et Fernand Ducharme, de Fife Lake, le R. F. Pius, E.C., et plusieurs personnes des paroisses voisines.

Le même soir, une poupée, habillée en petite mariée, fut raflée et gagnée par Mlle Rachel Rodrigue.

Merci à tous ceux et celles qui prirent part, soit d'une manière ou de l'autre, à l'exposition mariale, ainsi qu'à la séance.

Voici les noms de ceux et celles qui gagnèrent des prix à l'exposition mariale: grade IX — Marie Strohhofer, Cécile Bourassa, Roger Benoît, Dale Duperreault; grade VIII — Hélène Lapaire, Cécile Lautier, Diane Martin; grade VII — Aline Durand, René Strohhofer, Jeannette Champigny, Gayle Bellefleur, Sylvia Beausoleil, Regine Strohhofer, Jacqueline Duperreault, Roch Beausoleil; grades V et VI — Colette Lemieux, Liliane Martin, Monique Martin, Monique Bouliane, Marie Balaux, Marthe Cayer, Maurice Champigny, Ernest Durand, Claude Savoie, Omer McGillis, Maurice Giraudier, Claude Mondor; grade IV — Yvette Lanoie et la crèche de M. Philippon, instituteur au grade IV; grade III — album et cahiers marials de l'institutrice du grade III et Lionel Durand; grade II — Roger Vézina; grade I — Francine Fréchette; grade XI — Jeannine Collin.

Plusieurs autres gagnèrent des prix de consolation pour leurs beaux travaux.

Marcelin

Partie de cartes

Le dimanche 12 décembre eut lieu, en la salle paroissiale, la partie de cartes annuelle, organisée par les Enfants de Marie. Le prix d'entrée de $5.00 fut gagné par Mlle Doris Degagné. Au whist, le 1er prix des dames alla à Mlle Marjorie Serool et Mme E. Gouetfic remporta le prix de consolation. Pour le 1er prix des hommes, MM. Julien Mercereau, Achille Grenier et Reginald Despins ont dû couper les cartes, car les 3 avaient le même nombre de points. M. Grenier remporta le prix et M. Marcel Godbout gagna le prix de consolation.

La lampe de table, qui fut raflée à cette occasion, a été gagnée par Mme Pierre Philibert.

En plus du whist, il y eut un joli programme de musique et de chants, suivi d'un bon goûter. La somme de $134.70 fut réalisée.

Pour terminer cette veillée, notre curé, M. l'abbé J.-A. Beaulac, nous dit quelques mots de remerciements et d'encouragement. M. l'abbé A. Marchildon, visiteur des écoles, nous fit l'honneur d'assister à cette soirée, et il nous adressa aussi la parole.

* * *

M. Josaphat Beauchamp, de Wakaw, est venu en visite chez ses parents, M. et Mme J. Beauchamp, récemment.

Décès

Nous avons appris la mort de Mme J.-E. Dessert et de Mme D. Rangers, autrefois d'ici, qui sont décédées au début de décembre, à Montréal.

Willow-Bunch

Çà e là

M. et Mme J. Krushelnitzky et famille, ainsi que M. et Mme H. Straich et famille, de Glen Bain, sont venus rendre visite à leurs parents, MM. et Mmes A. Roy, B. Philippon, Léo, Earl et Joe Fitzpatrick, la semaine dernière.

Le mardi 7 décembre avait lieu une soirée d'amis en l'honneur de M. et Mme Emery Paulhus, qui sont partis le lendemain pour aller demeurer à Régina. De jolis cadeaux leur furent présentés par leurs amis.

M. et Mme Dollard Piché et famille ont rendu visite à M. et Mme Gérard Piché, frère de M. Piché, et à ses soeur et beau-frère, M. et Mme Antonio Grégoire, le dimanche 5 décembre.

M. et Mme Paul-Emile Piché et famille sont allés à Gravelbourg, dimanche dernier, et visitèrent leurs parents, MM. et Mmes Gérard Piché et Antonio Grégoire.

MM. Albert Roy, Léo Fitzpatrick et Oscar Sjodin sont allés à Moose Jaw, dernièrement, pour affaires.

Mlle Irène Lowey, de Régina, a visité ses soeur et beau-frère, M. le Dr et Mme B. Trudelle.

M. et Mme André Martin (Gladys Kleininger), d'Estevan, visitèrent M. et Mme L. Blais, dernièrement.

M. et Mme Rosario Yelle et leurs deux garçons, Hector et Georges, de Melville, rendirent visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Georges Martin, ainsi qu'à la famille Martin, dernièrement.

Mme B. Trudelle est allée passer quelques jours à Régina, dernièrement, chez ses parents et amis. Son mari, le Dr Trudelle, alla la chercher dimanche dernier à Régina.

Nos malades

Furent hospitalisés dernièrement: MM. George Dosch et A. Lalonde, Mme Anna Beausoleil, de Scout Lake.

Ont quitté l'hôpital: Mme Domina Cayer, Mme Albert Martin, Mme Gérard Granger, M. Jean Bourdages et Mme Viola Calan, de Big Beaver.

M. Paul Bouliane fut transféré à l'hôpital de Régina, où il passa quelques jours. Son père, M. Raymond Bouliane, alla le chercher dernièrement.

M. Harvey Crawford fut transporté par ambulance à l'hôpital de Régina, le samedi 4 décembre.

Mme N. Thauhang (Yvonne Bruneau) est patiente à l'hôpital de Moose Jaw, à la suite d'un accident. Selon les dernières nouvelles, son état est critique.

La fête de l'Immaculée célébrée à Gravelbourg

GRAVELBOURG — La fête de l'Immaculée Conception, qui marquait la clôture de l'Année mariale, a été, à Gravelbourg, l'occasion d'un beau déploiement liturgique grâce à la sollicitude toujours bienveillante de S. Exc. Mgr Aimé Decosse et au dévouement inlassable du pasteur de la paroise Ste-Philomène, M. l'abbé A. Moquin. Son Excellence célébra une messe pontificale en la cathédrale. Les fidèles qui y assistaient ont remarqué les décorations de l'autel, à la fois simples et belles, selon les règles de la liturgie. Le prédicateur, en cette circonstance, fut le R. P. Irénée Tourigny, O.M.I., recteur du collège.

Le chant fut merveilleusement exécuté par la chorale du collège, tant dans sa partie grégorienne que polyphonique.

Mariage

Le samedi 27 novembre, en la cathédrale St-Rosaire de Régina, le R. P. J. McManus officiait au mariage de Mlle Eleanor Kushner, fille de M. et Mme J. G. Kushner, de Régina, avec M. Maurice Lafrenière, fils de M. et Mme Harry Lafrenière, de Gravelbourg.

La mariée portait une longue robe en soie brodée garnie de tulle importé avec jupe bouffante de tulle et empiècement en nylon. Son voile illusion était garni de perles et retenu par un petit chapeau. Son bouquet était composé de roses rouges.

Mlle Georgette Lafrenière, soeur du marié, Mlle Philomène Kushner, soeur de la mariée, et Mlle Anne Choryh étaient filles d'honneur. Elles portaient des robes en tulle de nylon jaune, mauve et rose, respectivement, avec bouquets mauve, jaune et blanc.

MM. Adam Grill, Gérald Bouvier et Denis Lafrenière étaient garçons d'honneur.

La réception a eu lieu à la salle ukrainienne où il y avait 300 invités parmi lesquels on remarquait M. et Mme Kushner et famille, de Canora, M. et Mme B. Trofannko, de Yorkton, Mlle Georgina Screpnek, de Yorkton, Mlle Victoria Zaichkowsky, de Canora, M. et Mme Harry Lafrenière, de Gravelbourg, M. et Mme Gérard Deaust, de Gravelbourg, M. et Mme H. Geoffrion, de Gravelbourg, M. et Mme Raoul Morin, de Ferland, M. et Mme Edgar Heatcoat, d'Assiniboia, M. et Mme J. Grill, de Gravelbourg.

Pour leur voyage de noces à St-Paul et à Minneapolis, la mariée portait un tailleur gris avec accessoires turquoise.

Saint-Front

Le 21 novembre dernier, sous le haut patronage de S. Exc. Mgr Léo Blais, assisté de M. l'abbé A. Marchildon, s'organisait le local no 9 de l'Association Franco-Canadienne des Instituteurs de la Saskatchewan.

Les membres de l'exécutif furent élus comme suit: R. F. Camille, S.C., de Zenon Park, président; la Rév. M. Ste-Mélanie, de St-Brieux, vice-présidente; la Rév. M. Marie-Madeleine, de St-Front, secrétaire.

Le local no 9 se compose de 24 professeurs des écoles de Zenon Park, St-Front, St-Brieux et Périgord.

Nos malades

Plusieurs de nos paroissiens sont hospitalisés: Mmes Louis Bézy et Joseph Basset, à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, et M. André Auriat, à l'hôpital de Rose Valley. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Va-et-vient

Durant la semaine, nous avons eu la visite du R. P. J. Rivard, P.S.M., curé de St-Brieux; du R. F. Camille, principal de l'école de Zenon Park; de la Rév. M. Ste-Mélanie, du couvent de St-Brieux et anciennement principale de notre école, et de M. Laurent Happ, instituteur à l'école de St-Brieux, qui faisait une visite chez ses parents.

M. Maurice Denis, avocat de Zenon Park, était aussi à St-Front, le lundi 13 décembre.

Comité de l'A.C.F.C.

Dimanche après-midi, notre nouveau comité de l'A.C.F.C. tenait sa première réunion; plusieurs sujets concernant notre langue et notre association furent discutés, entre autres le moyen de ramasser l'argent pour notre cotisation annuelle afin que nos élèves puissent participer aux examens français de l'année prochaine.

Çà et là

Le mardi soir 14 décembre, M. Reiman, employé de l'unité scolaire de Wadena, est venu nous donner une représentation de cinéma dans la classe intermédiaire en faveur de notre arbre de Noël. Plus de 125 personnes ont pu voir de beaux films instructifs.

MM. Alphonse Syrenne et A. Caillier ont fait un voyage à Bellsite, Man.

Mlle Dina Dufault est venue passer quelques semaines chez ses parents, M. et Mme Jérémie Dufault.

North Battleford

Mlle B. Coursol, d'Albertville, a passé quelques jours chez M. et Mme A. Baillargeon.

En route pour Edmonton, Alta, après un voyage de trois semaines dans l'Est, M. et Mme L. Brault se sont arrêtés pour une courte visite chez M. et Mme B. Prince. Mme Brault est la nièce de Mme Prince.

M. et Mme H. Gillies ont passé une fin de semaine à Saskatoon avec leur fille, Rita, et leur fils, Robert, étudiants à l'université.

Mlle Corinne Prince, récemment graduée de l'hôpital Ste-Elisabeth de Humboldt, fait maintenant partie du personnel de l'hôpital Notre-Dame.

Mlle Corinne Prince fut déléguée des Jeunes Libéraux à la convention libérale tenue à Saskatoon, à la fin de novembre.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à nos malades hospitalisés: Mme Jean Etcheverry, MM. W. Hébert et G. Best.

Dames de Ste-Anne

Le mercredi 8 décembre, dans l'église paroissiale, à 3 h. de l'après-midi, eut lieu la réception de huit nouveaux membres de la congrégation des Dames de Ste-Anne. Le R. P. Marcotte, aumônier de la société, fit une allocution en français et en anglais sur les avantages de la congrégation. Il encouragea toutes les mères de famille à s'y joindre. Les nouvelles recrues de cette année sont: Mmes A. Fortier, A. Gagné, P. Garand, St-Jean, P. McGrath, De Verdenne, P. Manègre et M. Desautels.

Parmi les jeux qui égaient les réunions du temps des fêtes, un des plus populaires dans les chantiers est le concours à la scie. Les jeunes, que l'on voit sur la photo, s'attaquent aux troncs d'arbres pour établir le champion de la vitesse. (Malak)

Clôture de l'Année mariale à St-Hubert le 8 décembre

ST-HUBERT — La fête de l'Immaculée Conception à St-Hubert fut préparée par une neuvaine mariale à l'hospice des vieillards et une heure sainte à l'église paroissiale, le dimanche 5 décembre. Elle fut marquée par de nombreuses communions tant à la paroisse qu'à l'hospice.

A l'heure sainte où l'on voyait réunis malades et bien portants, on pouvait voir aux premiers rangs de l'assistance des visages sur lesquels, malgré la souffrance physique et morale, se lisait la joie de se retrouver dans la maison du bon Dieu où, depuis longtemps, ces infortunés n'avaient pu entrer pour unir leur prière à celle de leurs compatriotes et amis. Paralytiques, aveugles, boiteux, estropiés n'avaient pas craint les inconvénients du déplacement pour se rendre à l'église, assistés d'aides bénévoles.

Après l'exposition du S. Sacrement et la récitation du chapelet, le R. P. Curé exalta la beauté et le grandeur de la souffrance chrétienne.

Les paroissiens se consacrèrent individuellement au Coeur Immaculé de Marie, car il convenait qu'après la paroisse et la famille, chaque membre de la famille et de la paroisse se consacrât lui-même au Coeur Immaculé de Marie.

Suivit la procession du T. S. Sacrement. Après avoir parcouru la nef centrale, le célébrant vint s'arrêter devant les rangs des malades et des infirmes et traça sur chacun d'eux le signe de la croix avec l'ostensoir, demandant pour ces pauvres affligés sinon la santé du moins résignation, force et courage.

La paroisse se trouva réunie encore, le soir, mais cette fois sans ses chers malades, pour la procession aux flambeaux, de l'église paroissiale à la grotte de Lourdes aménagée dans l'enclos de l'hospice. Malgré la froidure de la nuit, les notes du Credo montèrent vers Marie et le Salve Regina fut notre cri d'espérance.

Les paroissiens de St-Hubert n'oublieront pas de sitôt ni cette bénédiction des malades, ni cette forêt de cierges avançant dans les allées de l'hospice.

Partie de cartes

Le dimanche 5 décembre, à la salle paroissiale, se tenait une partie de cartes suivie d'une assemblée générale des sports, relativement à notre patinoire. Les gagnants aux cartes furent: 1er prix des dames, Mme L. Gerhardt; consolation, Mme Louis Decelles; 1er prix des hommes, M. A. Dumonceaux; consolation, M. H. Paquin.

A cette même occasion, il y eut un shower en l'honneur de M. et Mme Louis Decelles. Mme W. Jordens souhaita la bienvenue parmi nous à la jeune mariée. Tous deux remercièrent bien gentiment.

Un goûter termina cette agréable soirée.

Baptêmes

Le 14 novembre: Armand-Joseph, fils de M. et Mme Paul Raiwet. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Jeannot.

Le 5 décembre: Janine-Berthe-Thelma, fille de M. et Mme Georges Brûlé. Parrain et marraine, Joseph et Geneviève Brûlé, frère et soeur de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Lemire et leur fils, Bruno, de Lebret, visitèrent M. et Mme O. Brûlé.

M. et Mme J. Pirlot et leur fils, Joseph, étaient récemment de passage chez M. et Mme Emile Gatin.

M. et Mme R. Istace, Georges et Rose-Alma, et M. et Mme R. Praud sont allés à Régina, la semaine dernière.

Mme W. Skinner et sa fille, Innis, d'Alexander, Man., ont rendu visite à M. et Mme Paul Jordens.

La jeune fille ci-dessus tient une poêle à frire à l'épreuve d'éclaboussures. L'ustensile fut mis en montre à l'exhibition d'inventions tenue à Toronto. (CPC)

Carlton

M. et Mme Henri Leduc, Léon Samletzki et Philippe Pajot se rendirent à Saskatoon, le 27 novembre, pour assister au mariage Billesberger-Dewey.

Nous sommes heureux de voir Mme Aimé Mercereau, qui est de retour à la maison après un séjour à l'hôpital Union de Rosthern.

M. et Mme Philippe Lefebvre et leurs enfants, de Rosetown, étaient récemment en visite chez leurs parents, M. et Mme John Baynton.

M. et Mme Philippe Pajot et famille ont passé la journée du dimanche avec leurs parents, M. et Mme Pierre Robin, de Prince-Albert.

Partie de cartes

Notre partie de cartes du 5 décembre a été un grand succès. La somme de $105 a été réalisée. La boîte de vivres d'une valeur de $10 a été gagnée par Mme B. Samletzki, de Duck Lake; l'ourson "Panda", par Mlle Patsy Lefebvre, de Rosetown, et le gâteau de Noël à 3 étages a été gagné par Mme Amédée Cécillon, de Duck Lake.

Nous remercions tous les visiteurs qui sont venus nous encourager à cette soirée.

Baptême

Le 5 décembre: Marcia-Anne-Tersilla, fille d'Auguste Robin et d'Eliza Gervais. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Robin, de Prince-Albert, grands-parents de l'enfant.

Partie de cartes à Wolseley

WOLSELEY — Dimanche dernier avait lieu une partie de cartes organisée par le groupe de M. Edgar Tourigny. Elle remporta un brillant succès: la somme de $145.00 fut réalisée.

Le groupe d'organisateurs comprenait les familles Alphonse Pitre, Laurent Noels, Herman et Bill Beiber, Armand et Léo Dureault, Ben Schneider, Mike Shimanski, Jack Thomas, Mmes Jack Allis, Emile Souchotte, sr, MM. Robert Souchotte, Raoul Hamelin, Mlles Antoinette Tourigny, Lucie Souchotte et Maria Krieser.

Les gagnants des prix aux cartes furent: 1ers, M. E. Van Hellepette et Mme Armand Dureault; 2èmes, M. A. Bonneville et Mlle Antoinette Tourigny; consolation, M. John Schneider et Mme B. Beiber.

Le prix d'entrée alla à Mme J. Schneider.

Au bingo, les chanceux furent Mmes Ken Kraushaar, Lucien Dureau, Marcel Souchotte, Emile Souchotte, jr, A. Pitre, H. Winny, MM. E. Van Hellepette, Claude Dureau (2) et Ronnie Beiber.

Soirée-surprise

Le mercredi 1er décembre, un groupe de parents et d'amis se réunirent pour une soirée-surprise à la demeure de M. et Mme Adrien Bonneville, à l'occasion de leur 35ème anniversaire de mariage. Mme Léon Coueslan lut l'adresse de circonstance et leur présenta une bourse bien garnie, au nom des personnes présentes.

Çà et là

MM. et Mmes Fortunat Tourigny, de Régina, A. Rioux, de Montmartre, et A. Legrand, de Régina, visitaient M. et Mme Eloi Tourigny à l'occasion du 79ème anniversaire de M. Tourigny.

En fin de semaine, chez leurs parents, nous remarquions: MM. et Mmes Gérard Vallée et A. Pow, Georgina Béliveau, Florence Bonneville, Laurina Noels, Yvette Laverdière, tous de Régina.

La soirée des enfants de l'école Ste-Anne, le 8 décembre, fut un succès. La poupée raflée fut gagnée par M. Jack Main.

M. et Mme E. Van Hellepette, de Montmartre, étaient les hôtes de M. et Mme Laurent Noels, dimanche dernier.

Mme Léveillé, de St-Boniface, visita Mme F. Lavoie, au presbytère.

M. l'abbé L. Savoie est à terminer sa visite de paroisse à Wolseley et Sintaluta.

Chronique du

Collège de Gravelbourg

Saskatchewan

DIRECTEUR: Maurice Dupasquier
Rédacteurs: Ghislain Gaudet et Louis Lepage
Chroniqueurs: Jacques Fafard et Maurice Denis

Délégation

Le 22 octobre dernier, le R. P. Arthur Lacerte, préfet des études au collège de Gravelbourg, avait l'honneur d'être délégué par le R. P. recteur de l'Université d'Ottawa pour le représenter à l'installation du nouveau président de l'Université du Manitoba, M. Saunderson. Trente-sept représentants de différentes universités américaines et canadiennes se trouvaient réunis à cette occasion dans la capitale manitobaine. Félicitations au P. Lacerte.

Amicale des anciens

A l'occasion de la séance des Philosophes du 28 novembre, un grand nombre d'Anciens nous faisaient le plaisir d'une visite. A une réunion tenue dans l'après-midi, on discuta plusieurs problèmes sociaux et financiers. Ces échanges de vues sont de nature à produire de très bons résultats.

Merci aux Anciens de leurs sages conseils, de leur appui et de leur coopération. L'Alma Mater adresse à tous ses meilleurs voeux de bonne et heureuse année.

Les officiers et les directeurs de l'Amicale sont les mêmes que par le passé. Leurs noms figurent dans l'Annuaire de 1953-54.

Musique

Le 10 décembre, dans un concours tenu au gymnase, les élèves en piano firent valoir leurs talents musicaux. On fut à même d'apprécier les progrès accomplis sous la direction de leur professeur, Mlle Maryvonne Kendergl. Celle-ci exécuta en finale quelques pièces de son répertoire. Ce fut, pour ses élèves, une démonstration des beautés de l'art musical.

Le R. P. recteur adressa des félicitations aux concurrents et leur donna de précieux conseils.

La Ste-Catherine

Cette année, les Philosophes célébraient le 25e anniversaire de la fête traditionnelle de la Ste-Catherine: c'est assez dire qu'ils ont fait les choses en grand. Les Philos de 1929, au nombre desquels se trouvait notre recteur actuel, le R. P. Irénée Tourigny, furent les premiers à faire du 15 novembre une journée spécifiquement philo . . . sophale, philo . . . sophienne, philo . . . enfin, une journée propre aux Philosophes.

Une messe avec chants fut comme l'aurore de ce grand jour. A l'heure du midi, les bonnes odeurs de la cuisine nous insinuèrent que le grand banquet était prêt. Quel régal pour les 24 Philos et les quelque 30 invités! Grand merci à nos chères Soeurs de la Ste-Famille qui savent si bien préparer les plats!

A la fin du repas, un délicieux dessert de discours nous fut servi, tout garni de sérieux et de rire. Le maître de cérémonies pour l'occasion, M. André Blondeau, présentait les orateurs. Parmi ceux-ci figuraient nos 4 professeurs: les PP. Piédalue, Desrochers, Paris et Châtelain. Un message de la Rhétorique nous fut transmis par l'intermédiaire de M. Alphée Poulin, président du conventum. M. André Gervais, parlant au nom des finissants, exprima les sentiments d'affection et de reconnaissance que nous, Philosophes, ressentons à l'égard de notre chère Alma Mater. Le R. P. recteur nous parla brièvement de son voyage à Rome. S. Exc. Mgr A. Decosse, qui nous avait fait l'honneur de présider nos agapes, nous fit voir l'importance du rôle social de ceux qui ont acquis une formation classique. Ses paroles furent très intéressantes et très encourageantes.

Au cours de l'après-midi, les Philosophes passèrent quelques heures à s'entretenir amicalement avec le corps professoral du collège. Nous avons beaucoup apprécié cette trop courte récréation. Une réunion de ce genre contribue grandement à garder chez les élèves un bon esprit pendant et après leur séjour au collège.

Les 24 Philosophes, groupe le plus nombreux jamais vu au collège, garderont précieusement le souvenir de cette journée.

PHILO.

Lebret contre collège

Le 31 octobre, l'Ecole Indienne de Lebret nous rend visite par son équipe de ballon-panier. Les porte-couleurs du collège sortent victorieux du combat. Par la suite nous recevons l'invitation de nos adversaires d'aller les rencontrer chez eux. Voilà pourquoi, le 6 novembre, deux automobiles se dirigent vers Lebret. Après quelques petites difficultés de route, nous parvenons à l'Ecole Indienne où une magnifique réception nous attend et où une partie chaudement disputée finit en faveur du collège.

Le lendemain après-midi, les collégiens se mesurent avec les Frères scolastiques et triomphent encore une fois, grâce aux "paniers" spectaculaires d'Albert Roy effectués dans les dernières secondes de jeu.

Nous avons tous admiré l'esprit sportif des deux équipes de Lebret.

Le R. P. Lacerte et ses voltigeurs remercient chaleureusement le R. P. Nogue, supérieur du Scolasticat, et le R. P. Robidoux, supérieur de l'Ecole, ainsi que leur personnel, de leur bienveillante hospitalité. Nous en gardons un précieux souvenir. Nous envisageons avec espoir la possibilité de revoir ces lieux enchanteurs.

Emile CARRIERE,
Arts III.

La journée de l'A.C.F.C.

MARCELIN

Contribution globale: $160.00

* * *

FISHING LAKE

$5.00: Albert Mansière.
2.00: Pierre Mansière, aîné.
1.00: Armand Mansière, Pierre Mansière, cadet, Mme Jane Thibault.

Total: $10.00

* * *

DELMAS

Percepteurs: R. P. Bidault, O.M.I., Edouard Blais, Léo Casavant, Antoine Chassé, L. Demers.

$5.00: R. P. Bidault, O.M.I., Robert Roy, les Soeurs de l'Assomption.

3.00: Louis Lacoursière.

2.00: Germain Audette, Laval Ayotte, Aimé Bernier, Fernand Bernier, Jos. Bernier, Paul-Emile Bernier, Roméo Bernier, Romuald Bernier, Armand Blais, Bernard Blais, Edouard Blais, Evariste Blais, Georges Blais, Jos. Blais, René Blais, Alexis Blouin, Louis Blouin, M. Boudreau, Léo Casavant, Antoine Chassé, Philippe Chassé, L. Demers, A. Douville, Denis Douville, Mme O. Gérard, Gérard Giasson, J.-B. Giasson, Jos. Giasson, Mme Goulet, J.-A. Gravel, Victor Grosjean, David Hamel, Armand Lacoursière, Jules Lacoursière, Philippe Lacoursière, Robert Lacoursière, Edgar Laflamme, Willie Lafrance, Dave Lavoie, Joe Lavoie, Donat Lessard, Hector Lessard, Omer Lessard, Wilbrod Lessard, Antoine L'Heureux, Murray Lindsay, C. Lusignan, Emile Michaud, Jean Michaud, Willie Michaud, Mme Jos. Parent, Marcel Parent, Martin Pouzache, Charles Prince, Richard Prince, Jos. Rainault, Silas Renaud, Antoine Richard, Raymond Richard, Odilon Rousseau, Pierre Rousseau, Raymond Rousseau, Emile Schiller.

1.00: Mme Lina Beausoleil, Joe Blouin, Roméo Blouin, M. Dallaire, R. Desbiens, Edmond Desjardins, Wilfrid Deslauriers, Fernand Grosjean, Ludger Lambert, Noé Lessard, J.-O. Michaud.

Total: $155.00

* * *

ZENON PARK

$6.00: Raymond Poulin.

5.00: Lauréat Hudon, Albert Marchildon.

4.00: Gustave Archer, Edmond Bernatchez, Omer Bernatchez, Wilfrid Carpentier, Ernest Chabot, Maurice Denis, M. l'abbé J.-A. Desrosiers, Eugène Favreau, Ovila Goyer, Dollard Hudon, Mme Jos.-P. Hudon, J.-Charles Hudon, Alphonse Lacroix, Etienne Lacroix, Philippe Laforge, Alfred Lalonde, Omer Lalonde, Roland Lalonde, Théodule Lalonde, Arthur Larmand, J.-M. Lebel, Bruno Leblanc, Michel Leblanc, Marc Marchildon, Paul Marchildon, Henri Mercier, Joseph Mercier, Emilien Moyen, Julien Mulie, Alcide Parent, Etienne Potie, Mme Nap. Poulin, Louis Renaud, Joseph Roy, Emile Turcotte, Lucien Vigeant.

3.00: Georges Fortier, Philippe Marchildon, Henri Mercier, fils, Armand Perrault, Joseph Perrault.

2.00: Alex. Botherel, André Bussière, F.-L. Cadorette, Dollard Chabot, Pierre Chamberland, Jean Courteau, Maurice Courteau, Pierre Courteau, Roger Courteau, Raymond Courteau, Joseph Duperreault, Fernand Favreau, René Goyer, Joffre Houle, Omer Houle, Gaston Hudon, L.-P. Hudon, Paul Hudon, Robert Hudon, Lucien Joubert, Maurice Lalonde, Albert Leblanc, Gérard Leblanc, Victor Lortie, Dr J.-A. Mandin, Laurier McCrea, Léon Parent, Aldège Perrault, Théodore Perrault, Henri Poulin, Léo Poulin, Clio. Rancourt, Conrad Rancourt, Maurice Renaud, Casimir Riou, Charles Roy, Charles Soucy, Léo Soucy, Xavier Soucy, Alphonse Trépanier, Léo Turcotte, Albert Valois, Napoléon Valois, Lawrence Wassil.

1.00: Alex. April, Octave Beauchesne, Pierre Beaulieu, Damase Chabot, Lucien Chabot, Marcel Chamberland, Louis Chartier, Roland Goyer, Lorenzo Hudon, Roger Hudon, Josaphat Lalonde, Félix Larmand, Adélard Moyen, Léo Perrault, Onésime Roy, Roland Roy, Donald Wassil.

Total: $280.00

Lisieux

Nos malades

M. Georges Préfontaine est à l'hôpital Providence de Moose Jaw, où il a subi une opération chirurgicale.

Mlle Gabrielle Préfontaine a été transportée à l'hôpital d'Assiniboia pour opération d'appendicite.

M. Jos. Chrétien est aussi hospitalisé à Assiniboia.

Nous souhaitons un prompt rétablissements à tous ces malades.

Mme Georges Préfontaine et son fils sont allés en auto à Moose Jaw pour y visiter leur mari et père à l'hôpital Providence.

Mme Amédée Faucher et son fils, Grégoire, allèrent à Moose Jaw pour affaires.

M. et Mme Arthur Chrétien, accompagnés de M. A. Brûlé, ont passé la fin de semaine à Moose Jaw.

Les Révérendes Mères du couvent Jésus-Marie ont visité leur Maison Mère à Gravelbourg.

M. Cléophas Chrétien a accepté un emploi sur le chemin de fer, à Quantock.

M. Reynold Panzer est revenu très heureux d'une tournée de chasse à Moose Jaw où il revint avec un wapiti.

M. Fridolin Riel est fier de se dire le premier propriétaire d'un appareil de télévision dans notre district.

M. Léonard Beaudry a visité M. et Mme Emilien Préfontaine, après avoir passé 15 mois dans l'Est.

Mlle Rose-Marie Chrétien, aide-garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, a visité ses parents, dernièrement.

M. et Mme Georges Sabourin se sont rendus en auto à Estevan pour y visiter leur fille, Thérèse. Ils étaient accompagnés de Mme Adrien Lamontagne.

M. et Mme Jules Tessier ont passé quelques jours à North Battleford, dernièrement.

Mlle Emélina Beauregard passe quelques semaines avec sa mère, Mme Pierre Beauregard.

Mgr R. Lussier, curé, est en voyage à Montréal où il assista à l'ordination de l'un de ses neveux.

Mme W. Miller a passé quelque temps en Colombie Britannique où elle visita sa soeur, Mme Luc Labrosse, anciennement de Lisieux.

Storthoaks

Va-et-vient

M. et Mme Maurice Chicoine et leurs enfants, de Brandon, sont venus rendre visite à leurs parents, M. et Mme Adélard Chicoine.

Les instituteurs et institutrices de la paroisse se rendaient à Bellegarde pour assister à la première réunion du local no 5 de l'A.F.C.I.S.

Soirée de bingo

On annonce un autre bingo pour le mercredi 29 décembre. Il y aura 20 prix dont nul ne sera d'une valeur moindre que $10.00. Le prix principal sera un mobilier de cuisine en chrome. Tous sont cordialement invités. Si vous n'avez pas encore assisté à une de ces veillées, profitez-en car ce sera la dernière de la saison.

Baptême

Le 12 décembre: Gilles-Omer-Joseph, né le 20 novembre, fils de M. et Mme Lucien Dauvin (Cécile Sylvestre). Parrain, M. Omer Sylvestre; marraine, Mlle Charlotte Sylvestre, de Bellegarde, oncle et tante de l'enfant.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

VOL. XLI—No 39

Pour telephoner une petite annonce signalez 74-3372

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISMES, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi **A.-J. Bruyère, P.O. Box 123, Winnipeg, Man.** T.F

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "NEVER GREY". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit à **A.-J. Bruyère, P.O. Box 123 Winnipeg, Man** T.F

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195 avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

EXTRAITS IMPORTES POUR LIQUEURS: Cherry, Abricot, Cassis, Curaçao, Menthe, Gin, Rye, Rum, etc. 2 bouteilles pour $1.00. **J.-A. Turenne, 150, rue Notre-Dame, St-Boniface, Man.** 621-39C.

A LOUER — Appartement de 5 pièces et salle de bain; entrée privée; premier plancher. Avec garage. **S'adresser à 455, rue Ritchot, St-Boniface.** 647-39C.

A LOUER — Chambre meublée avec facilités pour faire cuisine. **Téléphoner à 23-1782.** 658-40C.

A LOUER — 5 pièces, dont 2 meublées; le tout nouvellement repeinture. Salle de bain. **S'adresser à 206, rue Aubert, St-Boniface.** 665-39C.

A LOUER — Chambre meublée avec "studio lounge"; linge de maison fourni. **S'adresser à 273, rue Eugénie, Norwood.** 664-39C.

A LOUER — Suite de 3 pièces complètement privées. Bien chaude. Près autobus. Libre le 15 janvier. **S'adresser à 551, rue des Meurons, St-Boniface. Tél. 23-6064.** 663-39C.

A LOUER — Suite de 3 pièces avec poêle et réfrigérateur. Adultes. **S'adresser à Ste 1, 272, ave Cathédrale, St-Boniface. Tél. 20-3022.** 662-41P.

CHAMBRE MEUBLEE pour homme, avec pension. Usage du téléphone. **Téléphoner à 20-8689.** 592-T.F.

A LOUER — Grande chambre meublée, au 1er plancher. **S'adresser à 527, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél. 23-6283.** 661-39C.

SUITE A LOUER pour couple ou 2 jeunes hommes désirant faire cuisine. Toute meublée. Près hôpital St-Boniface et autobus. **Téléphoner à 93-5057.** 660-39C.

A LOUER — Chambre meublée, pour jeune homme. Près autobus. **S'adresser à 481, rue Ritchot, St-Boniface.** 659-T.F.

UNE CHAMBRE à louer. **S'adresser à 502, rue Ritchot, St-Boniface. Téléphone: 93-4805.** 669-39C.

PROPRIETE dans village canadien-français — Grande maison de 12 pièces, complètement moderne avec garage ou boutique, grandeur 42 x 50, résidence complètement moderne. Comprenant contrat de $8,000.00 par année pour la gérance et la conduite du service de téléphone pour la région. Belle aubaine pour couple possédant aptitudes voulues. Demandons $12,000.00 comptant.
HENRI D'ESCHAMBAULT LTEE
136, ave Provencher, St-Boniface
Téléphone 20-1137
668-41C.



La féerie de Noël du centre Rockefeller de New-York, comparable à nulle autre ailleurs, s'étale dans un décor de verdure, de lumières et de couleurs. Des anges lumineux, hauts de 9 pieds, sonnent la trompette pour annoncer l'heureux événement qui réjouira encore le monde chrétien, après 2,000 ans. (CPC)

Au Sacré-Coeur

Arbre de Noël

Dimanche dernier, nos enfants étaient dans la jubilation: c'était le dépouillement de l'arbre de Noël.

Comme il est beau de voir ces chers petits, sous la direction de nos dévouées religieuses, faire les choses en catholiques. Leurs chants peuvent se comparer à celui des Anges de la Crèche de Bethléem. Aussi les reflets de joie, toute religieuse, sur le visage de leurs maîtresses en dit long. J'ai vu bien des yeux de parents, humectés de larmes de bonheur.

Au nom de l'Enfant-Dieu, et à la demande expresse de Mlle Danielle Rubigny, représentante des élèves, merci aux donateurs et organisateurs de cette fête.

Les tout petits, le lendemain, donnaient un "banquet" en l'honneur de leur petit frère, l'Enfant-Jésus. Pendant le banquet, des jouets furent distribués, grâce à la générosité d'une personne qui préfère garder l'anonymat.

Les sociétés suivantes contribuèrent à l'organisation de ces fêtes: les Dames de Ste-Anne, le Club du Sacré-Coeur, les Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher et la Société St-Jean-Baptiste. Les Dames de Ste-Anne organisèrent les deux fêtes.

Concerts par le Club

Les deux concerts organisés par le Club du Sacré-Coeur ont remporté un véritable succès. Les artistes du Club ont encore prouvé leur habileté en art dramatique et musical. Le 17 au soir, S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg, rehaussait la soirée de sa présence. Son Excellence ne tarissait pas d'éloges envers les acteurs et les membres des différentes pièces de chant. Grand merci à Monseigneur d'avoir bien voulu nous gratifier ainsi en assistant à ce concert.

Notre salle paroissiale, bien que non terminée encore dans sa nouvelle toilette, donnait aussi un aspect très appréciable à nos soirées.

Banquet des Rois

Ce banquet du 6 janvier marquera l'ouverture officielle de notre année jubilaire. Les Dames de Ste-Anne vous promettent quelque chose de bien spécial. Leur réputation culinaire n'est pas à faire, elle l'est déjà! Donc achetez vos billets d'avance car ils sont limités à 220 couverts.

Ligue de 10 quilles

Le tir annuel de la ligue de 10 quilles a eu lieu mardi dernier. Neuf joueurs eurent des résultats de 500 points ou plus. Les trois prix furent gagnés par les quilleurs suivants: Gérard Léveillé, 558; Philippe Bourbonnais, 551, et Philippe Perrin, 534. Félicitations aux gagnants!

La ligue reprendra ses activités le 4 janvier.

A LOUER — Chambre toute meublée, avec lainages. Rue Provencher. **Téléphoner à 20-4444.** 670-39C.

CORRESPONDANTE DEMANDEE — Polonais célibataire, âgé de 44 ans, au Canada depuis 1 an, travaillant sur ferme, très sérieux, laborieux, sobre, mécanicien; sachant le français et un peu l'anglais, aimerait connaître dame sérieuse. But: mariage. **Ecrire à Boite 667, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg.** 667-39P.

MAISON A VENDRE à St-Claude. — **S'adresser à L. Tétreault. Téléphone: 30.** 666-39P.

A VENDRE — Manteau de rat musqué, peu usagé. Grandeur 38. **S'adresser à l'Ecole Ménagère, 210, rue Masson, St-Boniface. Tél. 20-2485.** 654-39C.

A VENDRE — Restaurant dans bon district de St-Boniface. Raison de vente: départ. **Téléphoner à 20-3177.** 652-39C.

MAISON A VENDRE — Près hôpital. 9 pièces. Planchers de bois dur. Chauffage à l'huile; air climatisé. Garage 18 x 22. Isolé. Prix, $11,500.00 comptant. **S'adresser à 186, boulevard Dollard, St-Boniface.** 565-T.F.

ON DEMANDE A ACHETER un bungalow de 4 ou 5 pièces, à St-Boniface, St-Vital ou Norwood. **Ecrire à Boite 651, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 651-T.F.

A VENDRE A OTTERBURNE — Magasin général avec grand logis très moderne; centre de culture mixte. Puits artésien. Près église et excellente école avec classes supérieures sous la direction de religieuses. Bon chiffre d'affaires. Prix: bâtiments et aménagements, $14,000.00. **S'adresser à J.-H. Turenne, Otterburne, Man.** 655-T.F.

LE SERVICE CIVIL FEDERAL
demande des
AIDES-INFIRMIERES LICENCIEES
$160-$175
pour le département des Affaires des Vétérans, à Winnipeg, Manitoba. Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou à
LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL
356, rue Main, Winnipeg
54-W5628.

INFIRMIERES D'HOPITAUX
$202-$235
pour le ministère des Affaires des Vétérans, Winnipeg. Précisions et formules de demande aux bureaux de poste et du Service National de Placement ou en s'adressant à
LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL
356, rue Main, Winnipeg
54-W5605.

Bénédiction de la pierre angulaire d'une nouvelle église à Nazareth

NAZARETH — A l'occasion de la clôture de l'Année mariale a eu lieu à Nazareth la cérémonie de bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église de l'Annonciation. Ce sera la 4e église à surgir au-dessus de la grotte où, selon la tradition, l'archange Gabriel apparut à la Sainte Vierge et lui annonça qu'elle serait la mère du Christ.

S. Exc. Mgr Alberta Gori, patriarche latin de Terre Sainte, a présidé la cérémonie, en présence de nombreux dignitaires ecclésiastiques, diplomates et représentants du gouvernement. Le R.P. G. Faccio, franciscain, gardien de la Terre Sainte, a déposé dans la pierre angulaire un document relatant l'événement ainsi qu'une médaille envoyée par le Pape pour la circonstance.

On entreprendra bientôt la démolition de la vieille église de l'Annonciation, bâtie il y a deux siècles sous le régime turc.

Déjà on a fini de démolir les vieilles huttes qui avaient proliféré autour de l'église au siècle dernier. On a transféré les restes d'un ancien cimetière, depuis longtemps inemployé, dans un nouveau cimetière en dehors de la ville.

Désireux de participer à la reconstruction de cette église, l'une des entreprises les plus importantes commencées durant l'Année mariale, les catholiques du monde entier font parvenir leurs offrandes à Nazareth; parmi les contributions déjà reçues, on mentionne le don personnel de S. E. le cardinal Spellman, archevêque de New-York, lequel s'élève à $5,000.

POUR ACHATS ET VENTES de propriétés de ville, de campagne, fermes ou commerces, **s'adresser à**
A. AYOTTE
605, édifice Trust & Loan, Winnipeg
Tél.: 92-4003 ou 93-5331
619-39C.

POUR ACHAT ET VENTE
de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces s'adresser à
C. BUFFET
302, édifice McIntyre
Téléphones: 92-7125 ou 42-5254
T.F.

ROYAL REALTY CO.
516, édifice McIntyre
M. J.-R. POIRIER
(Représentant français)
Téléphone: 92-7497
A VENDRE
Rue Jeanne d'Arc — Maison moderne de 5 pièces, fini stuc; bâtie il y a 6 ans. Prix, $11,500.00, à termes.
Résidence:
M. J.-R. POIRIER, tél. 4-1876
657-39C.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Arbre de Noël

Le dépouillement traditionnel de l'arbre de Noël se faisait dimanche après-midi, 19 décembre, avec grand concours d'enfants, parents et amis. Sous la direction des Révérendes Soeurs de l'école du Sacré-Coeur les jeunes garçons et fillettes ont rendu un gentil et approprié programme musical et récitatif. Puis eut lieu la distribution de beaux cadeaux et sucreries à tous ces bambins. C'était un vrai plaisir de voir toutes ces frimousses réjouies. Bref, fête bien organisée et réussite. Un merci chaleureux à tous ceux et celles qui ont prêté leur concours.

Fêtes

A la veille de la grande fête de la Nativité, nous souhaitons à tous nos Frères de joyeuses et saintes fêtes.

Jour de l'An

Comme par le passé, le Grand Chevalier de Provencher et ses officiers recevront en nos salles le Jour de l'An, de 1 h. à 2 h. 30. Excellente occasion de revoir de vieux amis et d'échanger les souhaits coutumiers.

Après la réception, visite en corps aux archevêchés de Winnipeg et de St-Boniface afin de saluer Leurs Excellences et les membres de leur clergé.

BISTOURI.

Les Philippines auront un représentant auprès du Saint-Siège

ROME — On apprend à Rome que le gouvernement de la république des Philippines, dont le président est M. R. Magsaysa, vient de décider d'instituer une ambassade auprès du Saint-Siège.

Les relations diplomatiques entre le Saint-Siège et les Philippines étaient assurées jusqu'ici par l'ambassadeur philippin auprès du gouvernement espagnol.

Déjà plus de 40 pays — catholiques, protestants, orthodoxes ou musulmans — entretiennent des relations officielles avec le Saint-Siège. Le Canada et les Etats-Unis sont parmi les rares pays à ne pas le faire.

Bilingues réclamés dans les services fédéraux au Québec

MONTREAL — Le Conseil du Travail de Montréal (C.C.T.) a adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral d'exiger que tous les postes dirigeants dans ses services du Québec soient occupés par des employés bilingues.

La résolution a été adoptée à la suite de l'incident qui s'est produit récemment à l'hôpital Queen Mary. Une infirmière en chef, Mlle Ida Henderson, aurait donné, aux infirmières, l'ordre de n'employer que l'anglais lorsqu'il s'agissait de questions de technique hospitalière. Elle a été relevée de ses fonctions et le ministère des Anciens combattants l'emploiera ailleurs.

Le Conseil a voté en faveur d'une enquête complète sur l'application du bilinguisme dans les ministères et services fédéraux, y compris les forces armées.

Bonbons anglais

LONDRES — Une salle d'exposition ambulante, remplie de bonbons anglais, parcourra bientôt le Canada, de Victoria à Halifax.

GRADUÉS UNIVERSITAIRES
Ministère du Commerce

Agents du service extérieur

Le Service canadien du commerce extérieur offre aux gradués universitaires des carrières attrayantes et rémunératrices. Les agents du service extérieur de l'Office des commissaires du commerce sont les représentants commerciaux du Canada dans les pays étrangers et ils sont chargés d'y intensifier notre commerce. Les postulants à cette catégorie d'emploi doivent être âgés de moins de trente et un ans et avoir résidé au Canada depuis au moins dix ans.

Mentionner le numéro 55-2700

Agents du commerce

Les agents du commerce s'occupent d'intensifier le commerce canadien et sont habituellement postés à Ottawa. Les sphères d'activité comprennent le maintien de nos relations commerciales avec l'étranger, y compris les négociations relatives aux tarifs et aux traités, l'intensification du commerce canadien à l'égard de certains produits et l'expansion industrielle.

Mentionner le numéro 55-2701

Il est avantageux d'avoir de l'expérience commerciale ou professionnelle.

Le traitement initial de $290 par mois peut être porté à $315 après six mois de service et il y a possibilité d'obtenir de l'avancement à des catégories et classes d'emploi plus élevées ainsi que de meilleurs traitements. Les agents du service extérieur touchent aussi, lorsqu'ils servent à l'étranger, des indemnités pour frais de représentation et des indemnités de vie chère.

L'examen écrit aura lieu à la fin de janvier 1955 en divers endroits au Canada. Faites parvenir à la Commission du service civil, à Ottawa, avant le 29 décembre 1954, un exposé détaillé de votre instruction, votre âge et le lieu de votre résidence. Indiquez aussi le concours pour lequel vous désirez poser votre candidature. On vous fera connaître le centre où vous subirez l'examen.

L'actif de la Banque Royale dépasse les $3 milliards

MONTREAL — La Banque Royale du Canada a terminé son exercice fiscal le 20 novembre 1954 avec un actif de $3,026,895,844. C'est la première banque au Canada à dépasser le chiffre de $3 milliards. D'après le bilan annuel qui vient d'être publié, l'actif a augmenté de plus de $131 millions si on le compare à l'année précédente. Les prêts et les dépôts sont aussi au plus haut niveau jamais atteint par une banque canadienne.

Changement apporté

Une des principales caractéristiques du rapport de cette année est l'important changement apporté à la structure de la banque. Par suite de l'émission du 1er juillet dernier de 700,000 actions nouvelles, le capital versé de la banque est passé de $35,000,000 à $41,809,863. A même la vente de ces actions nouvelles, la banque a réalisé une prime de $13,619,726 qui, avec les $16,000,000 transportés des réserves latentes, a été ajoutée au Fonds de prévoyance. De plus, pour la cinquième année consécutive, la banque a transporté au Fonds de prévoyance une partie des recettes nettes de l'année, soit $4,000,000. Par suite de ces transactions, le Fonds de prévoyance s'établit maintenant à $103,619,726. Les fonds au poste capital se totalisent ainsi à $146,933,664, un nouveau sommet pour toutes les banques canadiennes. Lorsque les souscriptions par versements à la nouvelle émission seront complètement acquittées, le capital atteindra $42,000,000 et le Fonds de prévoyance $104,000,000, soit avec les profits non répartis un grand total de $147,504,075.

Total des dépôts

Les dépôts ont atteint le total impressionnant de $2,797,548,149, dont plus de $1,126,000,000 représentent les dépôts de particuliers payables au Canada. Les dépôts du public ont augmenté de près de $90,000,000.

Les prêts, à l'exclusion de ceux faits aux termes de la loi nationale sur l'habitation, se totalisent à $1,188,022,047, soit une augmentation de $43,875,823 sur les chiffres de 1953. Les prêts à vue à $156,395,203 ont augmenté modérément tandis que les autres prêts, y compris les prêts commerciaux au Canada, ont augmenté de $36,761,094 pour atteindre le chiffre de $1,031,626,844. On notera au bilan un nouveau poste: Prêts hypothécaires aux termes de la Loi nationale sur l'habitation (1954) au montant de $22,672,390.

La liquidité de la banque est encore élevée. Les disponibilités se totalisent à $1,881,900,848 représentant 65.34 p. 100 du passif au public. Les valeurs émises ou garanties par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux au montant de $969,888,546 sont comprises dans ces disponibilités.

Les profits pour l'année ont été de $20,913,511. A même ce montant, une somme de $2,079,466 a été mise de côté pour la dépréciation sur les immeubles de la banque et $9,276,000 pour les impôts fédéraux. Après ces déductions, il est resté $9,558,045 de profits nets à rapprocher de $8,635,136 en 1953. A même ces profits nets, il a été payé $5,569,345 en dividendes aux actionnaires, ce qui laisse $3,988,700 qui, ajoutés au solde de $1,515,375 de l'an dernier, laissent un solde créditeur de $5,504,075. A même ce montant, $4,000,000 ont été transportés au Fonds de prévoyance, ce qui laisse un solde de $1,504,075.

Agent d'information
$4,170-$4,920
ministère de l'Agriculture Ottawa

S'inscrire avant le 23 décembre 1954 auprès de la Commission du service civil, à Ottawa. Les formules de demande s'obtiennent à cette fin au plus proche bureau de la Commission du service civil, du Service national de placement ou des Postes.

Mentionner le numéro 54-853